



安 胜 矿 产 有 限 公 司

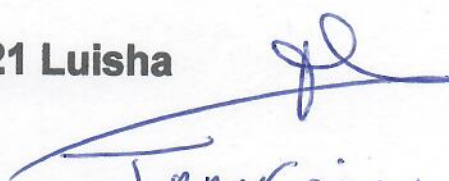
EXCELLEN MINERALS SARL

Secteur de LUFIRA,
Territoire de KAMBOVE,
Province du Haut- Katanga

**CAHIER DES CHARGES DE RESPONSABILITE
SOCIETALE DE L'ENTREPRISE EXCELLEN
MINERALS VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES
IMPACTEES DE LUISHA ET SES ENVIRONS.
(2021 -2025)**



Mai, 2021 Luisha


FRANÇOIS LUMBA

CONTENU

SIGLES ET ABREVIATIONS	III
LISTE DES TABLEAUX.....	III
I. CAHIER DES CHARGES DE RESPONSABILITE SOCIETALE.	1
1. Tableau synthétique des engagements convenus.....	2
Tableau 1 : Tableau synthétique des engagements convenus.....	3
II. PROJET DETAILES.....	10
IV.1. Projet 1. : Construction d'un bureau de localité à Luisha.....	10
IV.2. Projet 2 : Construction d'un bureau de localité à Kangabwa, 75 Km.	18
IV.3. Projet 3 : Construction d'une salle Polyvalente à Luisha	28
IV.4. Projet N°4: Appui en intrants agricoles aux agriculteurs de Luisha	37
IV.5. Projet N°5 : Appui en intrants agricoles aux agriculteurs de Kangabwa, 75 Km	42
IV.6. Projet 6. : Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle à Kangabwa, 75 Km.....	47
IV.7. Projet N°7. : Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle à Milano.	53
IV.8. Projet N°8 : Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle à Luisha.....	58
IV.9. Projet N°9 : Appui aux éleveurs de Milano en bétails.	63
IV.10. Projet 10 : Appui aux éleveurs de Luisha en bétails	67
IV.11. Projet 11 : Réhabilitation des routes des dessertes agricoles à Luisha	71
IV.12. Projet 12 : Réhabilitation des routes des dessertes agricoles à Milano	75
IV.13. Projet 13 : Construction d'un pont à Luisha	79
IV.14. Projet 14 : Construction d'une école à Milano.	84
IV.15. Projet 15 : Construction d'une école à LUISHA.....	93
IV.16. Projet 16 : Protection sociale et encadrement des enfants démunis de Milano.....	107
IV.17. Protection sociale et encadrement des enfants démunis de Luisha.	111
IV.18. Projet 18 : Construction d'un marché à Kangabwa, 75 Km.....	115
IV.19. Projet 19 : Construction d'un marché à Luisha.....	124
IV.20. Projet 20 : Adduction d'eau potable pour les communautés de Milano	139
IV.21. Projet 21 : Adduction d'eau potable pour les membres de communautés de KANGABWA, 75 Km.....	144
IV.22. Projet 22 : Dotation de l'eau potable aux membres de communauté de LUISHA.....	149
IV.23. Projet 23 : Electrification de la ville/ du village Luisha	158
IV.24. Projet 24 : Electrification de la ville/ du village Kangabwa, 75 Km.....	162

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAMI : *Cadastre Minier*

E.M : *Excellen Mininerals*

EIES : *Etude d'Impact Environnemental et Social*

MRCC : *Numéro de Registre Commercial*

P.E : *Permis d'exploitation*

PODEFIP : *Plateforme des Organisations de la Société Civile Œuvrant dans la Décentralisation et les Finances Publiques*

RCCM : *Registre de Commerce et Crédit Mobilier*

SARL : *Société par Action à Responsabilité Limitée*

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : *Tableau synthétique des engagements convenus.*

I. CAHIER DES CHARGES DE RESPONSABILITE SOCIETALE.

Entre :

1. La communauté locale impactée de:

Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km,

Situées dans la localité de Luisha ;

Le Groupement Katanga ;

Le(s) secteur (s) de Lufira ;

Le territoire de KAMBOVE ;

La Province du Haut- Katanga

En République Démocratique du Congo,

Représentées par :

- **Mr. KIBIKA SEMU** : Chef de village Luisha;
- **Mr. MAKONGA KONGE Rigobert** : Notable du village Luisha;
- **Mr. KASONGO MUKABO Raphael** : Notable du Village Milando ;
- **Mme. ILUNGA MUKADI Pascaline** : Notable du village Kangabwa 75 Km.

Et ci-après dénommées « les communautés locales impactées de Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km » d'une part.

Et

2. La Société EXCELLEN MINERALS

Immatriculée au RCCM sous le numéro CD/LSHI/RCCM/ 18-B-00121

Ayant son siège à Lubumbashi

Bloc B, N° Luano City, ville de Lubumbashi, Province du Haut- Katanga en République Démocratique du Congo.

Représentée par **Mr. MENG QINGGOU**. Directeur Général

Et ci-après dénommée « La Société Excellen Minerals » d'autre part

Etant entendu préalablement que : la Société **EXCELLEN MINERALS SARL** est titulaire d'un permis d'exploitation n°4881 à date valide pour 25 ans, tels que notifié à **EXCELLEN MINERALS** par le cadastre minier conformément aux arrêtés :

- n° CAMI/DG/038/2016 du 05 mai 2016 portant l'octroi du le Permis d'Exploitation (PE) n° 4881 au nom de la société LUISHA MINING;

- l'Arrêté Ministériel n°0978/CAB.MIN/MINES/01/2018 du 29 novembre 2018 portant approbation de la cession totale du Permis d'Exploitation (PE) n° 4881 de la société LUISHA MINING ENTREPRISE SARL au bénéfice de la société **EXCELLEN MINRALS SARL**, un PE composé de 20 carrés.

Cette concession est située à Luisha. et fait partie de celle(s) sur le(s) quelle(s) la(les) communauté(s) et de droits coutumiers ainsi qu'en atteste en annexe établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par le titre octroyés par l'état et consignées dans le plan environnemental (**PAR, EIES, PGES, PDR**) de la concession au moment de sa validation et de son approbation.

Mr/Mme... *Dominique Savio* **MWEWA LUBUNGA NSAMBO** ...Chef de Secteur/Chefferie

Assisté à

La signature du présent Cahier des Charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu ci-dessus

1. Tableau synthétique des engagements convenus

24 Projets demandés par les membres des communautés de 3 villages impactés par les activités de la Société **Excellen Minerals** ; Couvrent 7 secteurs de la vie : Education, Santé, Agriculture, Elevage, le Social, etc. dont la description détaillée de chaque infrastructure/projet à réaliser sont reprises dans le tableau synthèse des engagements convenus repris ci-après :

Tableau 1 : Tableau synthétique des engagements convenus

N°	Dénomination de l'infrastructure / projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique	Brève description de l'infrastructure / projets priorités	Chronogramme des activités					Budget de l'infrastructure
					An1	An 2	An3	An 4	An 5	
1	Construction d'un bureau de localité	Infrastructure	LUISHA	Construction d'un bureau de 3 pièces (10 x 5 m), avec 1 bureau du chef, 1 bureau de l'adjoint, 1 bureau Secrétariat + 1 réception, 1 véranda, les latrines dans le respect du genre et n tenant compte des personnes vivant avec handicap, ainsi qu'équipement.	X	X	X			15 000,00
2	Construction d'un bureau de localité	Infrastructure	KANGABWA 75 Km	Construction d'un bureau de 3 pièces (10 x 5 m), avec 1 bureau du chef, 1 bureau de l'adjoint, 1 bureau Secrétariat + 1 réception, 1 véranda, les latrines dans le respect du genre en tenant compte des personnes avec handicap, avec équipements.	X	X	X			15 000,00
3	Construction d'une salle polyvalente	Sport et loisir	LUISHA,	Construction d'une grande salle de (24/ 10)m, dont : 1 salle de (20x10)m ; 1 bureau de (4/3)m ; 1 dépôt de (7/4)m ; et 4 latrines (dans le respect du genre),				X	X	30 000,00

11	Construction et réhabilitation de la route de desserte agricole	Infrastructures	MILANDO	Construction et réhabilitation de 20 Km de route de desserte agricole sur le tronçon <i>Luisha</i> – <i>Lupoto</i>		X	X	X		120 000
12	Construction et réhabilitation de la route de desserte agricole	Infrastructures	LUISHA	Construction et réhabilitation de 20 Km de route de desserte agricole sur le tronçon <i>Luisha</i> – <i>Milando</i>		X	X	X		120 000
13	Construction d'un pont	Infrastructures	LUISHA,	Jeter un pont moderne de 20 m de distance sur le tronçon de la route <i>Luisha</i> – <i>Lupoto</i> , en matériaux durables.	X	X	X			115 000
14	Construction d'une école	Education	MILANDO	Construction d'une école d'un bâtiment à 2 gons de fonctionnement, ont : - 6 classes de (8/7)m ; - 1 bloc administratif contenant : • 1 bureau du directeur titulaire, • 1 bureau du directeur adjoint ; • 1 salle des maîtres/profs ; • 1 préau (pour les réunions/ rassemblement), cafeteria ;			X	X	X	195000

[illegible]

II. PROJET DETAILLES

IV.1. Projet 1. : Construction d'un bureau de localité à Luisha.

Projet N°1:	Titre du Projet : Construction d'un bureau de localité Localisation : le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 15 000 U\$D Durée: 2 mois
--------------------	---

I. Description du projet :

Construction en matériaux durables : Ciment, sable, gravier et briques en bloc ciment.
D'un bâtiment de 3 bureaux de (10/5 m) de dimensions, avec une véranda, un secrétariat et des latrines, avec un puits à buses + réservoir à eau et équipements.

II. Contexte et justification.

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016. Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés miniers ; valide pour une durée de 25 ans. Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets ont été priorisés et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et devant être conçus en alignement au Plan de Développement Local, à la Stratégie du Gouvernement de la R.D.C, ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales. Le village Luisha situé, est situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi sur le tronçon de la route nationale reliant Likasi à Lubumbashi. En plein milieu du 21^{ème} siècle, en milieu rural compte 36020 habitants les autorités locales de cette entité se retrouvent sans cadre officiel pour traiter les affaires de l'Etat, en effet il y a des dizaines d'années que le village disposait d'un bureau au niveau du village KIBILA qui n'existe plus.

C'est ainsi que dans le cadre d'élaboration du cahier de charge de responsabilité sociale, il s'est avéré qu'à l'issue de la collecte des données auprès des membres de communauté, la population de ce village dans le besoin de l'amélioration des conditions de travail de leur administration locale et du renforcement de l'autorité de proximité, a trouvé précaire le cadre dans lesquelles le Chef de Village travaille depuis des années, traitant les affaires publiques dans sa résidence privée, et a jugé prioritaire qu'un bureau aux normes modernes soit doté au bureau de son Chef de village, une infrastructure publique qui ait un emplacement physique différent de la résidence de ce dernier pour différencier sa vie privée des affaires de l'Etat.

Les membres de l'exécutif local, le bureau du chef ou service de l'Etat ; seront les bénéficiaires directs de ce projet et le reste des membres des communautés de Luisha ainsi que ceux de ses environs en seront les bénéficiaires indirects en bénéficiant des services qui seront fournis par ses occupants. Cette infrastructure publique sera érigée au quartier II, Bloc II, rue WANYATA, à MBOLA.

III. Objectifs

A. Objectif global

Assurer la sécurité des populations et à faire en sorte que l'administration locale fonctionne efficacement et équitablement.

B. Objectifs spécifiques

- Doter à l'administration locale d'un cadre de travail adéquat ;
- Moderniser et améliorer les conditions du travail de l'administration locale ;
- Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Encourager le fonctionnement de l'administration de proximité ;
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** Les travaux de construction sont finis ;
- R3.** Les bureaux sont équipés ;
- R4.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R5.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A2.** Lancer les travaux de construction ;
- A3.** Faire le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A4.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A5.** Equiper les bureaux ;
- A6.** Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté (remise technique);
- A7.** Evaluation finale ;
- A8.** Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que :

- L'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre ;
- Les travaux seront financés par le responsable de la concession d'exploitation minière ;
- La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :
 - a- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
 - b- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
 - c- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Le suivi évaluation se fera collégialement par le comité local de suivi constitué des deux parties impliquées au processus, le représentant de l'Entreprise d'une part et ceux des communautés d'autre part ; qui peuvent aussi s'adjoindre un ingénieur de contrôle pour ce qui concerne les projets d'infrastructures.

VII. Chronogramme des activités

Act .	Activités	Mois 1				Mois 2				Mois 3				Responsables
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet													Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement des travaux de construction													Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Superviser et suivre l'évolution de l'exécution des travaux													CLS Entreprise
A4	Evaluer le projet à mi -parcours													CLS Entreprise
A5	Equiper les bureaux													Entreprise prestataire
A6	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté													Entreprise Autorités locales
A7	Evaluation Finale													CLS Entreprise.
A8	Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté													Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. Prescriptions techniques

1. Fouille de fondation

- Largeur de la fouille est de 0,50 cm ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 Cm ;
- Le fond de la fouille doit être horizontal.

2. Semelle de propriété

- Le dosage doit être de 150 kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3 – 6 ;
- Le sable doit être exempt d'impureté.

3. Fondation, en moellon

- Les moellons doivent être dure, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacte, non poreux ;

4. Chape d'égalisation

- Le dosage doit être de 300 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propriété.

5. Dalle de sole ou sous pavement

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6 -12 ;
- Le sable cfr. semelle de propriété.

6. Elévation en maçonnerie

- L'élévation doit être en bloc de ciment dont les dimensions : l = 0,15 ; h= 0, 20 et L = 0,40 ;
- Les parpaings doivent être compactés et résistantes.

7. Le comble

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni de l'aubier ;
- Les fermes sont en bois de dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peuvent être utilisés ;
- Les toles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti termite.

8. Le pavement

- Le pavement est au mortier de ciment dosé à 500Kg/m³ et lissé directement sur du béton de sous pavement qui est encore frais.

9. L'enduis

- L'enduis est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur 2,5 cm.

10. La peinture

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle – ci ;
- La peinture est faite en deux couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie

- Les portes dont métalliques et semis vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature est métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec l'anti rouille avant l'application de la peinture à l'huile.

12. Le plafond

- Le gitage (ossature) est en bois 5/5 ;
- Les feuilles sont unalite;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir deux couches du latex (PAIN NATIONAL).

13. Autres matériaux

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matières solides) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de $\varnothing$ 10 pour les armatures longitudinales et cadres en $\varnothing$ 6 espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droits, pas tordus.

IX. Devis du projet N°1

DEVIS DETAILLE (PROJET N° 1)					
CONSTRUCTION D'UN BUREAU A LUISHA					
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U	Prix total
R1	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
M1	Installation du chantier	FF	Ff	0	0
M2	Preparation du terrain	FF	Ff	750	750
	Sous total 1				750
R2	FONDATION				
M1	Fouille de fondation	m3	11,25	16	180
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	1,125	14,2	15,975
M3	Maçonnerie de fondation en moëllons	m3	7,875	7,92	62,37
M4	Châpe sur fondation	ml	0,788	0,24	0,189
	Sous total 2				258,53
R3	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	0,788	0,072	0
M2	Maçonnerie en briques cuites	m2	65	6,71	436
M3	Béton armé pour linteau et colonnes	m3	1	7,92	8
M4	Maçonnerie de claustras	pce	45	1	45
	Sous total 3				489
R4	TOITURE				
M1	Charpente en bois scié (madriers)	m2	42	12,14	510
M2	Pannes en bois scié	m2	42	11,79	495
M3	Gouttière métalliques	ml	60	2,00	120
M4	Tuyaux de descente en PVC	ml	3	10,00	30
M5	Couverture en tôles	m2	42	8,21	345
	Sous total 4				1500
R5	REVETEMENT DES MURS				
M1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieures et ext.	m2	150	27	4050
	Sous total 5				4050
R6	REVETEMENT DES SOLS				
M1	Sous pavement en moellons	m2	65	7,92	514,8
	Sous total 6				514,8
R7	PLAFOND				
M1	Plafond en triplexes	m2	50	3,96	198
	Sous total 7				198
R8	HUISSERIE				
M1	Portes et fenêtres métallique vitrée et grillagées	m2	7	78	546

	Sous total 8				546
R9	ELECTRICITE				
M1	Raccordement électrique	Ff			0
M2	Tubage et câblage	Ff	1	225	225
M3	Coffret divisionnaire	pce	1	20	20
M5	Interrupteur double direction	pce	2	4	8
M6	Interrupteur simple	pce	5	3	15
M7	Prise de courant triphasée	pce	2	4	8
M8	Prise de courant simple	pce	5	3	15
	Sous total 9				291
R10	SANITAIRE				
M2	Puit busé	pce	1	60	60
M3	Tuyaux de d'alimentation	pce	10	10	100
M3	Tuyauterie d' évacuation	pce	6	15	90
M4	W.C à la turque + Urinoire	pce	6	35	210
M5	Porte papier hygiénique	pce	6	5,5	33
M6	Fosse septique 20 Usagers	pce	1	1500	1500
M7	Puit perdu	pce	1	120	120
	Sous total 10				2113
R11	PEINTURE				
M1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	205	0,49	100
M2	Email sur structures métalliques et murs	m2	85	1,2	102
M3	Vernis sur portes en bois	pce	40	1,2	48
	Sous total 11				250
R12	Aménagement de la cours intérieure				
M1	Parking	m2	115	1,25	143,75
M2	Assainissement (achat des poubelles 120 L)	pce	2	50	100
M3	Plantation de jardin et les arbres	m2	15	5	75
	Sous total 12				318,75
R13	EQUIPEMENT DU BUREAU				
M1	Equipements (meubles)	Kg	350	6	2100
	Sous total 13				2100
R14	Imprevu	Ff	Ff	1620	1620
	Sous total 14				1620
	TOTAL GENERAL				15000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE DE LUISHA

REF...004/R/LOC L'SHA/2024..

N° SERIE : ...025.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT-UN.....le jour VINGT-HUITIEME.....
du mois de JUIN.....A 10... heure 47.....munites
Nous Chef du village Lwisha œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à BUREAU COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de 40.....mètre sur 45.....mètres situé dans
notre juridiction de L'WISHA,

Quartier II / BLOC B-II / RUE WANJATA / V. MBOLA.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à LUISHA, le 28/06/2024.

LE CHEF DE VILLAGE



KIBIMA SEMU - VICTOR
CHEF DU VILLAGE
LUISHA

IV.2. *Projet 2 : Construction d'un bureau de localité à Kangabwa, 75 Km.*

Projet N°2:	Titre du Projet : Construction d'un bureau de localité Localisation : le village KANGABWA, situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 13577 habitants de la partie du village KANGABWA impacté par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 15 000 U\$D Durée: 2 mois
--------------------	--

I. Description du projet :

Construction en matériaux durables : Ciment, sable, gravier et briques en bloc ciment. D'un bâtiment de 3 bureaux de (10/5 m) de dimensions, avec une véranda, un secrétariat et des latrines, avec un puits à buses + réservoir à eau et équipements.

II. Contexte et justification.

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Le village Kanganbwa, en milieu rural comptant environs 13577 habitants, est situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi ; sur le tronçon de la route nationale reliant Likasi à Lubumbashi. En plein milieu du 21^{ème} siècle, les autorités locales de cette entité se retrouvent sans cadre officiel pour traiter les affaires de l'Etat.

Le travaux de construction du bâtiment qui devait servir de bureau à l'exécutif locale sont restés en inachevés depuis que l'initiative a été prise ; c'est ainsi que dans le cadre d'élaboration du cahier de charge de responsabilité sociale, il s'est avéré qu'à l'issue de la collecte des données auprès des membres de communauté, la population de ce village dans le besoin de voir les travaux finalisés et l'amélioration des conditions de travail de leur administration locale ainsi que le renforcement de l'autorité de proximité, a trouvé précaire le cadre de travail de leur Chef de Village depuis des années, traitant les affaires publiques dans sa résidence privée, elle a jugé prioritaire qu'un bureau aux normes modernes soit doté à son chef, une infrastructure publique qui ait un emplacement physique différent de la résidence de celui de ce dernier pour différencier sa vie privée des affaires de l'Etat.

Les membres de l'exécutif local(le bureau du chef ou service de l'Etat) seront les bénéficiaires directs de ce projet et le reste des membres des communautés de Kanganbwa ainsi que ceux de ses environs en seront les bénéficiaires indirects. Cette infrastructure publique sera érigée au quartier II, Bloc II - A, rue KANGAMBWA, 75Km.

III. Objectifs

A. Objectif global

Assurer la sécurité des populations et à faire en sorte que l'administration locale fonctionne efficacement et équitablement.

B. Objectifs spécifiques

- Doter à l'administration locale d'un cadre de travail adéquat ;
- Moderniser et améliorer les conditions du travail de l'administration locale ;
- Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Encourager le fonctionnement de l'administration de proximité ;
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** Les travaux de construction sont finis ;
- R3.** Les bureaux sont équipés ;
- R4.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R5.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A2.** Lancer les travaux de construction ;
- A3.** Faire le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A4.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A5.** Equiper les bureaux ;
- A6.** Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté;
- A7.** Evaluation finale ;
- A8.** Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que :

- L'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre ;
- Les travaux seront financés par le responsable de la concession d'exploitation minière ;
- La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :
 - a- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
 - b- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
 - c- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Le suivi évaluation se fera collégialement par le comité local de suivi constitué des deux parties impliquées au processus, le représentant de l'Entreprise d'une part et ceux des communautés d'autre part ; qui peuvent aussi s'adjoindre un ingénieur de contrôle pour ce qui concerne les projets d'infrastructures.

VII. Chronogramme des activités

	Activité	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet													Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement des travaux de construction													Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Superviser et suivre l'évolution de l'exécution des travaux													CLS Entreprise
A4	Evaluer le projet à mi-parcours													CLS Entreprise
A5	Equiper les bureaux													Entreprise prestataire
A6	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté													Entreprise Autorités locales
A7	Evaluation Finale													CLS Entreprise.
A8	Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté													Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. Prescriptions techniques

1. Fouille de fondation

- Largeur de la fouille est de 0,50 cm ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 Cm ;
- Le fond de la fouille doit être horizontal.

2. Semelle de propriété

- Le dosage doit être de 150 kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3 – 6 ;
- Le sable doit être exempt d'impureté.

3. Fondation, en moellon

- Les moellons doivent être dure, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacte, non poreux ;

4. Chape d'égalisation

- Le dosage doit être de 300 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propriété.

5. Dalle de sole ou sous pavement

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6 -12 ;
- Le sable cfr. semelle de propriété.

6. Elévation en maçonnerie

- L'élévation doit être en bloc de ciment dont les dimensions : l = 0,15 ; h= 0, 20 et L = 0,40 ;
- Les parpaings doivent être compactés et résistantes.

7. Le comble

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni de l'aubier ;
- Les fermes sont en bois de dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peuvent être utilisés ;
- Les toles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti termite.

8. Le pavement

- Le pavement est au mortier de ciment dosé à 500Kg/m³ et lissé directement sur du béton de sous pavement qui est encore frais.

9. L'enduis

- L'enduis est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur 2,5 cm.

10. La peinture

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle – ci ;
- La peinture est faite en deux couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie

- Les portes dont métalliques et semis vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature est métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec l'anti rouille avant l'application de la peinture à l'huile.

12. Le plafond

- Le gitage (ossature) est en bois 5/5 ;
- Les feuilles sont unalite;

- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir deux couches du latex (PAIN NATIONAL).

13. Autres matériaux

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matières solides) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de ϕ 10 pour les armatures longitudinales et cadres en ϕ 6 espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droits, pas tordus.

IX. Devis du projet N°2

DEVIS DETAILLE (PROJET N°2) CONSTRUCTION D'UN BUREAU A KANGABWA 75 Km					
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U	Prix total
R1	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
M1	Installation du chantier	FF	Ff	0	0
M2	Préparation du terrain	FF	Ff	750	750
	Sous total 1				750
R2	FONDATION				
M1	Fouille de fondation	m3	11,25	16	180
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	1,125	14,2	15,975
M3	Maçonnerie de fondation en moëllons	m3	7,875	7,92	62,37
M4	Châpe sur fondation	ml	0,788	0,24	0,189
	Sous total 2				258,53
R3	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	0,788	0,072	0
M2	Maçonnerie en briques cuites	m2	65	6,71	436
M3	Béton armé pour linteau et colonnes	m3	1	7,92	8
M4	Maçonnerie de claustras	pce	45	1	45
	Sous total 3				489
R4	TOITURE				
M1	Charpente en bois scié (madriers)	m2	42	12,14	510
M2	Pannes en bois scié	m2	42	11,79	495
M3	Gouttière métalliques	ml	60	2,00	120
M4	Tuyaux de descente en PVC	ml	3	10,00	30
M5	Couverture en tôles	m2	42	8,21	345
	Sous total 4				1500
R5	REVETEMENT DES MURS				
M1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieures et ext.	m2	150	27	4050
	Sous total 5				4050
R6	REVETEMENT DES SOLS				
M1	Sous pavement en moellons	m2	65	7,92	514,8
	Sous total 6				514,8
R7	PLAFOND				

M1	Plafond en triplexes	m2	50	3,96	198
	Sous total 7				198
R8	HUISSERIE				
M1	Portes et fenêtres métallique vitrée et grillagées	m2	7	78	546
	Sous total 8				546
R9	ELECTRICITE				
M1	Raccordement électrique	Fft			0
M2	Tubage et câblage	Fft	1	225	225
M3	Coffret divisionnaire	pce	1	20	20
M5	Interrupteur double direction	pce	2	4	8
M6	Interrupteur simple	pce	5	3	15
M7	Prise de courant triphasée	pce	2	4	8
M8	Prise de courant simple	pce	5	3	15
	Sous total 9				291
R10	SANITAIRE				
M2	Puit busé	pce	1	60	60
M3	Tuyaux de alimentation	pce	10	10	100
M3	Tuyauterie d' évacuation	pce	6	15	90
M4	W.C à la turque + Urinoire	pce	6	35	210
M5	Porte papier hygiénique	pce	6	5,5	33
M6	Fosse septique 20 Usagers	Fft	1	1500	1500
M7	Puit perdu	Fft	1	120	120
	Sous total 10				2113
R11	PEINTURE				
M1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	205	0,49	100
M2	Email sur structures métalliques et murs	m2	85	1,2	102
M3	Vernis sur portes en bois	pce	40	1,2	48
	Sous total 11				250
R12	Aménagement de la cours intérieure				
M1	Parking	m2	115	1,25	143,75
M2	Assainissement (achat des poubelles 120 L)	pce	2	50	100
M3	Plantation de jardin et les arbres	m2	15	5	75
	Sous total 12				318,75
R13	EQUIPEMENT DU BUREAU				
M1	Equipements (meubles)	Kg	350	6	2100
	Sous total 13				2100
R14	Imprevu	Ff	Ff	1620	1620
	Sous total 13				1620
	TOTAL GENERAL				15000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
LOCALITE KANGAMBWA

REF...002/R/LOC KNGB/2024
N° SERIE : 003.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT UN.....le jour VINGT HUITIEME.....
du mois de JULIN.....A. 15.... heure 13.....munites
Nous Chef du village KANGAMBWA œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la
présente avoir confié à BUREAU COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide
d'une superficie de 50.....mètre sur 50.....mètres situé
dans notre juridiction de KANGAMBWA,

Quartier I / BLOC I A / KANGAMBWA 75 KM.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession MI VILLAGE.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

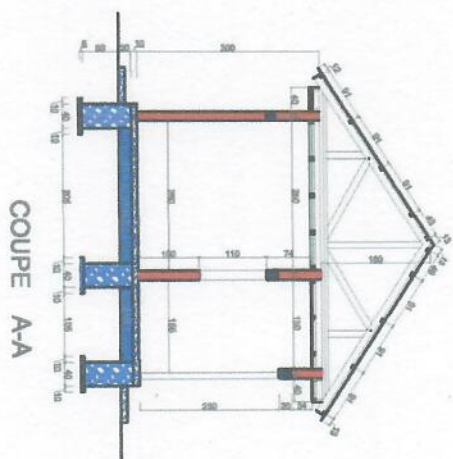
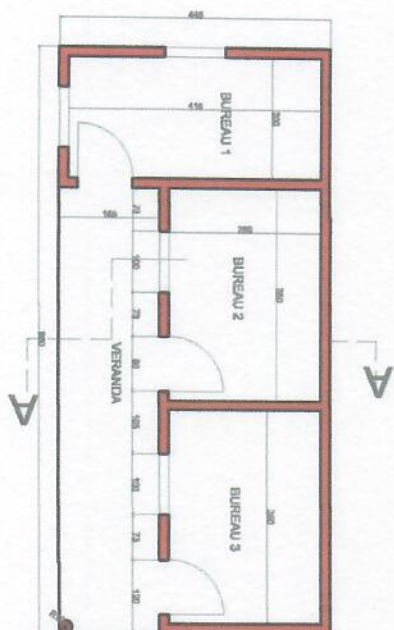
Fait à KANGAMBWA, le 28/06/2024



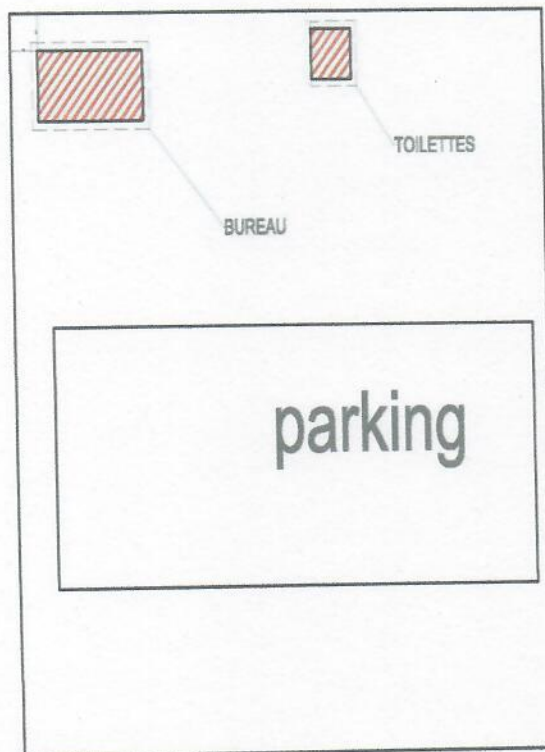
LE CHEF DE VILLAGE



Kaumba



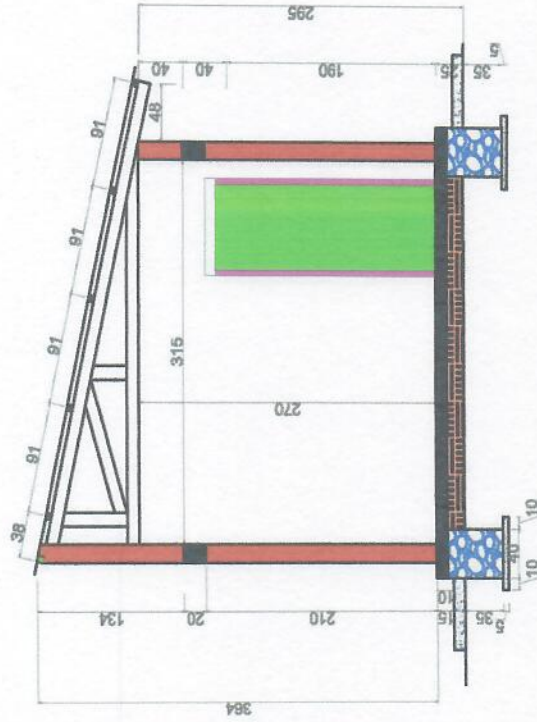
ECHEL=1/10
BUREAU COMMUNAUTAIRE



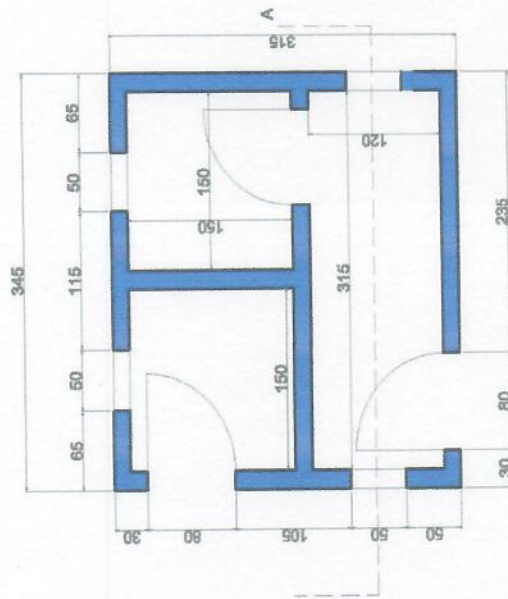
ECHEL=1/40

PLAN DE MASSE BUREAU

EHEL=1/5
LATRINE



COUPE A-A



VUE EN PLAN

IV.3. Projet 3 : Construction d'une salle Polyvalente à Luisha

Projet N°3:	Titre du Projet : Construction d'une salle Polyvalente Localisation : le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 30 000 U\$D Durée: 4 mois
--------------------	---

I. Description du projet

Construction en matériaux durables : Ciment, sable, gravier, fer ronds et briques en bloc ciment.

- Un bâtiment constitué de :
 - a- Une grande salle de (24x10 m) ;
 - b- Un bureau administratif de (4x3m) ;
- Equipements (matériel de sonorisation : mixeur, baffles, micro) + mobiliers (chaises et tables);
 - a- Un dépôt de (6x4 m) ;
 - b- Latrines à 4 portes (homme/femmes) + 2 Urinoirs ;
 - c- Un puits à buses +pompe immergée + réservoir à eau de 200 L.

II. Contexte et justification.

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets prioritaires et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Le village Luisha en milieu rural compte 36020 habitants, est situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi sur le tronçon de la route nationale reliant Likasi à Lubumbashi. En plein milieu du 21^{ème} siècle, la population locale de ce village se retrouve sans cadre officiel pour la célébration des manifestations publiques encadrées, les activités communautaires et autres événements socioculturels, les réunions et grands événements importants sont tenus en plein air ou dans des bâtiments des églises ainsi que sur les espaces appartenant à des privées, la seule grande salle polyvalente sur laquelle toute la population mise en cas de besoin depuis de temps, c'est celle appartenant au lycée Lubuisha très sollicitée avec le risque de voir reporté les événements au cas où il y a beaucoup des demandeurs, ou même en cas des événements scolaires et ecclésiastiques de longue durée.

C'est ainsi que dans le cadre d'élaboration du cahier de charge de responsabilité sociale, il s'est avéré qu'à l'issue des consultations et diagnostics les données collectées auprès des membres de communauté, la population de ce village a exprimé le besoin de se voir doté d'une grande salle pouvant leur permettre d'accueillir des événements de masse ; festivités et autres manifestations culturelles, une infrastructure publique moderne ; construite en matériaux durables dans le respect des normes de qualité. L'exécutif de l'administration locale sera le bénéficiaire direct de cette ouvrage, entant que responsable premier de la gestion et dont les revenus feront d'office partie des recettes du village ; les membres de

communautés et autres visiteurs en seront bénéficiaires indirectes du fait qu'ils seront usagers de cet ouvrage qui sera construit pour cette raison au quartier II, bloc B-II, Village SHAMBUY, Village MBOLA.

III. Objectifs

A. Objectif global

Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité à tous.

B. Objectifs spécifiques

- Doter aux communautés d'un cadre de loisir adéquat avec accès équitable à moindre coût;
- Promouvoir la cohésion sociale ;
- Mettre fin à la violence et à la discrimination contre les femmes et les filles, et à garantir qu'elles aient les mêmes chances que les hommes dans tous les domaines de la vie;
- Protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel pour les générations à venir.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** Les travaux de construction sont finalisés ;
- R3.** Les bureaux sont équipés ;
- R4.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R5.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A2.** Lancer les travaux de construction ;
- A3.** Faire le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A4.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A5.** Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté;
- A6.** Evaluation finale ;
- A7.** Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que :

- L'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre ;
- Les travaux seront financés par le responsable de la concession d'exploitation minière ;
- La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :
 - a- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
 - b- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
 - c- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Le suivi évaluation se fera collégialement par le comité local de suivi constitué des deux parties impliquées au processus, le représentant de l'Entreprise d'une part et ceux des communautés d'autre part ; qui peuvent aussi s'adjoindre un ingénieur de contrôle pour ce qui concerne les projets d'infrastructures.

VII. Chronogramme des activités.

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Responsables
Activité		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter l'entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet																					Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement des travaux de construction																					Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Superviser et suivre l'évolution de l'exécution des travaux																					CLS Entreprise
A4	Evaluer le projet à mi-parcours																					CLS Entreprise Entreprise
A5	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté																					
A6	Evaluation Finale																					CLS Entreprise
A7	Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté																					Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. Prescriptions techniques

1. Fouille de fondation

- Largeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille doit être horizontal.

2. Semelle de propriété

- Le dosage doit être de 150 kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3 – 6 ;
- Le sable doit être exempt d'impureté.

3. Fondation, en moellon

- Les moellons doivent être dure, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacte, non poreux ;

4. Chape d'égalisation

- Le dosage doit être de 300 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propriété.

5. Dalle de sole ou sous pavement

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6 -12 ;
- Le sable cfr. semelle de propriété.

6. Elévation en maçonnerie

- L'élévation doit être en bloc de ciment dont les dimensions : l = 0,15 ; h = 0,20 et L = 0,40 ;
- Les parpaings doivent être compactés et résistantes.

7. Le comble

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni de l'aubier ;
- Les fermes sont en bois de dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peuvent être utilisés ;
- Les toles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti termites.

8. Le pavement

- Le pavement est au mortier de ciment dosé à 500Kg/m³ et lissé directement sur du béton de sous pavement qui est encore frais.

9. L'enduit

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur 2,5 cm.

10. La peinture

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle – ci ;
- La peinture est faite en deux couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie

- Les portes dont métalliques et semis vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature est métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec l'anti rouille avant l'application de la peinture à l'huile.

12. Le plafond

- Le gitage (ossature) est en bois 5/5 ;
- Les feuilles sont unalite ;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir deux couches du latex (PAIN NATIONAL).

13. Autres matériaux

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matières solides) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de ϕ 10 pour les armatures longitudinales et cadres en ϕ 6 espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droits, pas tordus.

IX. Devis du projet N°3

DEVIS DETAILLE (PROJET N°3) CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A LUISHA					
	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U	Prix total
R1	DESIGNATION DES OUVRAGES				
M1	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
M2	Installation du chantier	Ff	0	0	0
M3	Préparation du terrain	Ff	1	1314	1314
	Sous total 1				1314
R2	FONDATION				
M1	Fouille de fondation	m3	20,5	16	328
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	2,05	14,2	29
M3	Maçonnerie de fondation en moëllons	m3	14,35	7,92	114
M4	Chape sur fondation	ml	1,435	0,24	0
	Sous total 2				471
R3	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	1,435	0,072	0
M2	Maçonnerie en blocs ciment	m2	314	6,71	2107
M3	Béton armé pour linteau et colonnes	m3	1,23	7,92	10
M4	Maçonnerie de claustras	pce	100	1	100
	Sous total 2				2217
R4	TOITURE				
M1	Charpente en bois scié (madriers)	m2	105	12,14	1275
M2	Pannes en bois scié	m2	138	11,79	1626
M3	Gouttière métalliques	ml	40	2,00	80
M4	Tuyaux de descente en PVC	ml	30	10,00	300
M5	Couverture en tôles (forme tuiles)	m2	350	8,21	2875
	Sous total 3				6156
R5	REVETEMENT DES MURS				
M1	Crépiage au mortier de ciment à l'intérieures et ext.	m2	360	6,5	2340
	Sous total 4				2340
R6	REVETEMENT DES SOLS				
	Sous pavement	m2	256	7,92	2028
M1	Maçonnerie de trottoirs en carreaux	m2	50	28	1400

	Sous total 5				3428
R7	PLAFOND				
M1	Plafond en timberites sur gitage en bois et giproc	m2	240	25	6000
	Sous total 6				6000
R8	HUISSERIE				
M1	Portes et fenêtres métallique vitrée et grillagées	pce	20	95	1900
M2	Portes intérieur simple en bois massif	pce	2	100	200
	Sous total 7				2100
R8	ELECTRICITE				
M1	Raccordement électrique				0
M2	Tubage et câblage	Ff	1	1600	1600
M3	Coffret divisionnaire	pce	2	40	80
M4	Plafonniers	pce	18	10	180
M5	Interrupteur double direction	pce	15	4	60
M6	Interrupteur simple	pce	20	3	60
M7	Prise de courant triphasée	pce	6	4	24
M8	Prise de courant simple	pce	8	3	24
	Sous total 8				2028
R9	SANITAIRE				
M1	Puits busés +pompe immergée 2HP + citerne 1000L	pce	100	35	3500
M2	Tuyauterie d'alimentation	pce	25	10	250
M3	Tuyauterie d' évacuation	pce	25	15	375
M4	W.C à la Turque + Urinoirs	pce	7	35	245
M5	Porte savon	pce	6	5,5	33
M6	Porte essuie-main	pce	6	5,5	33
M7	Porte papier hygiénique	pce	6	5,5	33
M8	Fosse septique de 100 usagers	pce	1	450	450
M9	Puit perdu	pce	1	250	250
	Sous total 9				5169
R10	PEINTURE				
M1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	630	0,49	309
M2	Email sur structures métalliques et murs intérieurs	m2	150	1,2	180
M3	Vernis sur portes en bois + plafond	m2	98	1,2	118
	Sous total 10				606
R11	Aménagement extérieur				
M1	Parking	m2	45	1,25	56
M2	Poubelles 120L	pce	4	50	200
M3	Plantation de jardin et les arbres	pce	3	5	15
	Sous total 12				271
	TOTAL GENERAL				30000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE DE LUISHA

REF. 001/R/LOC L'SHA/2024.
N° SERIE : 049

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT-UN le jour TRENTIEME
du mois de AOÛT à 08 heures 53 minutes
Nous Chef du village Lwisha œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à SALLE POLYVALENTE un terrain vide d'une
superficie de 25 mètre sur 25 mètres situé dans
notre juridiction de LWISHA,

Quartier II / BLOC B II / V. SHAMBUXI / V. MBOLA
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE

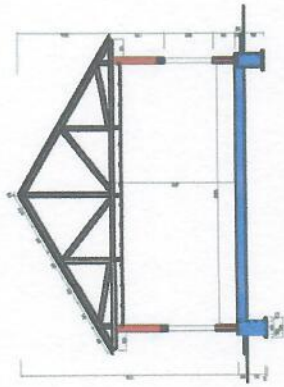
Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à LUISHA, le 30/08/2024.

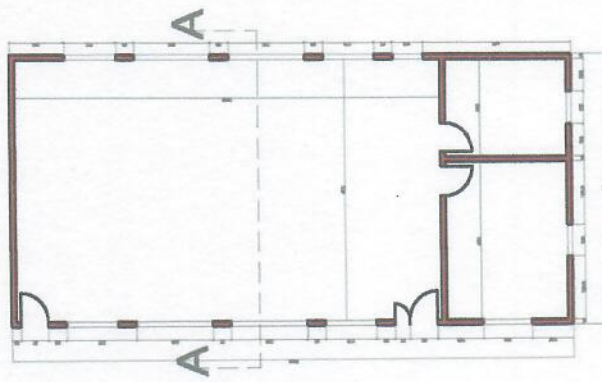
LE CHEF DE VILLAGE,



KISTKA SENU - VICTOR
CHEF DU VILLAGE
LUISHA

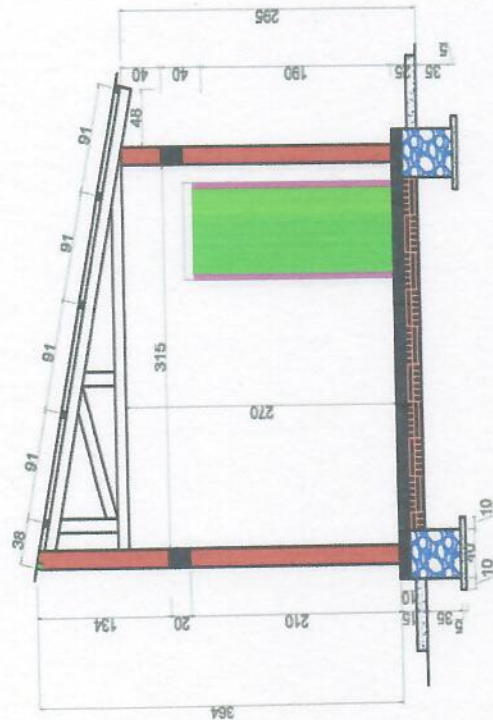


COUPE AA

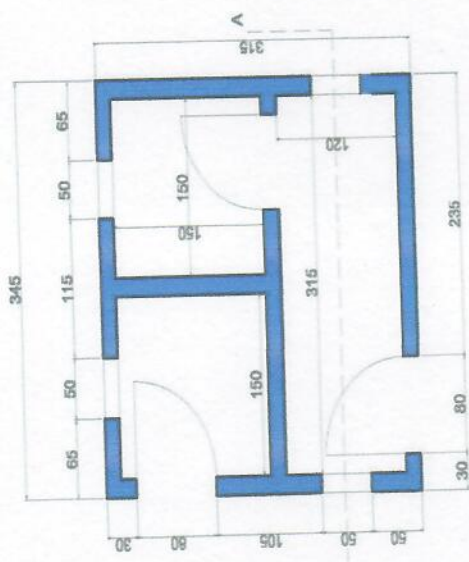


VUE EN PLAN

ECHEL=1/20
SALLE DE FETE



EHEL=1/5
LATRINE



COUPE A-A

VUE EN PLAN

IV.4. Projet N°4: Appui en intrants agricoles aux agriculteurs de Luisha

Projet N°4:	Titre du Projet : <i>Appui en intrants agricoles aux agriculteurs</i> Localisation : <i>le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi</i> Bénéficiaires : <i>les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise.</i> Montant du Budget : 21180 U\$D Durée: 6 mois
--------------------	---

I. Description du projet

Dotation des intrants agricoles à 60 ménages de Luisha, constitués de :

A. Intrants

- Semences améliorées (maïs et haricot) ;
- Engrais chimiques (NPK et Urée) ;
- Herbicides.

B. Kits aratoires

- Houes ;
- Coupe ;
- Machettes.

I. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets prioritaires et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Le village Luisha en milieu rural compte 36020 habitants, est situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi sur le tronçon de la route nationale reliant Likasi à Lubumbashi. Sa population réputée par la pratique de l'agriculture saisonnière et maraîchère de substance, dont la vente des produits servait autrefois d'activité génératrice de revenu pour bon nombre de ménages. Il se fait que depuis une dizaine d'années sa population fait face à deux phénomènes perturbateurs; la dégradation des terres arables et la présence des exploitations minières, à la base de la dégradation du niveau de vie des ménages due à l'expansion démographique causée par le mouvement des populations attirées par les activités minières et artisanales, bon nombre de ménages du village Luisha ont abandonné la pratique de l'agriculture, certains pour raison de délocalisation de leurs espaces d'activité champêtre avec comme conséquence le coût élevé de produits de première nécessité et ¾ d'entre eux à la reconversion vers l'activité d'exploitation artisanale, qui malheureusement n'a pas duré longtemps par manque des mesures d'encadrement et d'attribution des ZA. C'est ainsi que dans le cadre d'élaboration du cahier de charge de responsabilité sociale, les membres de communauté ont exprimé le besoin d'un appui en

intrants d'agriculture et matériels aratoires pour pouvoir relancer l'agriculture de substance en prévision de l'autosuffisance alimentaire des ménages, dont 60 ménages de Luisha seront sélectionnés selon les critères prédéfinis pour bénéficier du projet d'appui en kit d'agriculture ; une manière de lutter contre la pratique de l'exploitation artisanale illicite ainsi encourager le retour des ménage à la pratique de l'agriculture.

II. Objectifs

A. Objectif global

Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer la sécurité alimentaire ;
- Améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- Promouvoir les activités multiplicateurs, en vue d'augmenter les revenus des plus pauvres, et de renforcer la résilience des populations.

III. Résultats

- R1.** Une Organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine agricole est recrutée ;
- R2** Chaque bénéficiaire retenu dispose d'un espace arable disponible ;
- R3.** Les cultures des produits maraichers et vivriers sont effectuées ;
- R4.** L'accompagnement est effectué ;
- R5.** La production est meilleure ;
- R6.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

IV. Activités

- A1.** Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine agricole pour accompagner les bénéficiaires ;
- A2.** Lancer le processus de sélection des bénéficiaires ;
- A3.** Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus ;
- A4.** Distribuer les intrants agricoles et les kits aratoires ;
- A5.** Faire le Suivi de l'évolution de des bénéficiaires ;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partager l'expérience ;
- A8.** Evaluation finale ;

V. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que :

- L'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre ;
- Les travaux seront financés par le responsable de la concession d'exploitation minière ;
- La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :
 - a- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
 - b- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
 - c- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Le suivi évaluation se fera collégialement par le comité local de suivi constitué des deux parties impliquées au processus, le représentant de l'Entreprise d'une part et ceux des communautés d'autre part ; qui peuvent aussi s'adjoindre un ingénieur de contrôle pour ce qui concerne les projets d'infrastructures.

Critères de sélection.

Sélectionner 60 ménages bénéficiaires selon les critères, dont :

- Etre cultivateur habitant Luisha ;
- Disposer d'un espace de champ en cours d'exploitation depuis au moins 2 ans dans le village de Luisha;
- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant Luisha ;
- Etre réputé vulnérable disposant d'un espace arable et exprimé le besoin en intrants agricoles ;
- Etre une association ou exprimé le désir de s'organiser en association des agriculteurs avec espace cultivable dans le village de Luisha.

VI. Chronogramme des activités.

VI. Chronogramme des activités.																										
Période Activité		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsables
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recrutement d'une organisation ou d'une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine agricole																									Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement le processus de sélection des bénéficières																									Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus ;																									CLS Entreprise prestataire
A4	Distribuer les intrants agricoles																									CLS Entreprise
A5	Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires																									CLS Entreprise
A6	Evaluer le projet à mi - parcours																									CLS Entreprise
A7	Partager l'expérience entre les bénéficiaires																									Entreprise CLS
A8	Evaluation Finale																									CLS Entreprise

VII. Devis du projet N°4

DEVIS DETAILLE (PROJET N°4) APPUI EN INTRANTS AGRICOLES AUX COMMUNAUTES DU VILLAGE LUISHA					
	Designation	Unité	Quantité	CU	CT
R1	Distribution des intrants				
M1	Semences	Kg	3812,5	2,4	9150
M2	NPK	Kg	6000	0,7	4200
M3	Urée	Kg	3214	0,7	2250
M4	Herbicides	L	1440	3,25	4680
	Sous total 1				20280
R2	KITS ARATOIRS				
M1	houe	pce	100	3	300
M2	coupe	pce	100	3	300
M3	machete	pce	100	3	300
	Sous total 2				900
	TOTAL GENERAL				21180

IV.5. Projet N°5 : Appui en intrants agricoles aux agriculteurs de Kangabwa, 75 Km

Projet N°5:	Titre du Projet : <i>Appui en intrants agricoles aux agriculteurs</i> Localisation : le village KANGABWA, situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 13577 habitants de la partie du village Kangabwa impacté par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 21180 U\$D Durée: 6 mois
--------------------	--

I. Description du projet

Dotation des intrants agricoles à 60 ménages de Luisha, constitués de :

A. Intrants

- Semences améliorées (maïs et haricot) ;
- Engrais chimiques (NPK et Urée) ;
- Herbicides.

B. Kits aratoires

- Houes ;
- Coupe ;
- Machettes.

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets prioritaires et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Le village Kanganbwa, 75 Km en milieu rural compte 13577 habitants, est situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi sur le tronçon de la route nationale reliant Likasi à Lubumbashi. Sa population réputée par la pratique de l'agriculture de subsistance, dont le produit vendu sert d'activité génératrice de revenu à bon nombre des ménages. Il se fait que depuis une dizaine d'années sa population fait face à deux phénomènes perturbateurs ; la dégradation des terres arables et la présence des exploitations minières dans les environs, à la base de la dégradation du niveau de vie des ménages due à l'expansion démographique causée par le mouvement des populations attirées par les activités minières et artisanales, bon nombre de ménages du village Kanganbwa, 75 Km ont abandonné la pratique de l'agriculture, certains pour raison de délocalisation de leurs espaces d'activité champêtre avec comme conséquence le coût élevé de produits de première nécessité et ¾ d'entre eux à la reconversion vers l'activité d'exploitation artisanale, qui malheureusement n'a pas duré longtemps par manque des mesures d'encadrement et d'attribution des ZA.

C'est ainsi que dans le cadre d'élaboration du cahier de charge de responsabilité sociale, les membres de communauté ont exprimé le besoin d'un appui en intrants agricoles et matériels aratoires pour pouvoir relancer l'agriculture substance en prévision de l'autosuffisance alimentaire des ménages, dont 60 ménages de Kangabwa, 75 Km seront sélectionnés selon les critères prédéfinis pour bénéficier de l'appui en kit d'agriculture; une manière de lutter contre la pratique de l'exploitation artisanale illicite ainsi encourager le retour des manage à la pratique de l'agriculture.

Objectifs

A. Objectif global

Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer la sécurité alimentaire ;
- Améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- Promouvoir les activités multiplicateurs, en vue d'augmenter les revenus des plus pauvres, et de renforcer la résilience des populations.

III. Résultats

- R1.** Une Organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine agricole est recrutée ;
- R2** Chaque bénéficiaire retenu L'espace arable est disponible ;
- R3.** Les cultures des produits maraichers et vivriers sont effectuées;
- R4.** L'accompagnement est effectué ;
- R5.** La production est meilleures ;
- R6.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

IV. Activités

- A1.** Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine agricole pour accompagner les bénéficiaires ;
- A2.** Lancer le processus de sélection des bénéficières ;
- A3.** Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus ;
- A4.** Distribuer les intrants agricoles ;
- A5.** Faire le Suivi de l'évolution de des bénéficiaires ;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partager l'expérience;
- A8.** Evaluation finale ;

V. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que :

- L'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre ;
- Les travaux seront financés par le responsable de la concession d'exploitation minière ;
- La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- a- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- b- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- c- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Le suivi évaluation se fera collégialement par le comité local de suivi constitué des deux parties impliquées au processus, le représentant de l'Entreprise d'une part et ceux des communautés d'autre part ; qui peuvent aussi s'adjoindre un ingénieur de contrôle pour ce qui concerne les projets d'infrastructures.

Critères de sélection.

Sélectionner 60 ménages bénéficiaires selon les critères, dont :

- Etre cultivateur habitant Kangabwa, 75 Km ;
- Disposer d'un espace de champ en cours d'exploitation depuis au moins 2 ans dans le village de Kangabwa, 75 Km;
- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant Kangabwa, 75Km ;
- Etre réputé vulnérable disposant d'un espace arable et exprimé le besoin en intrants agricoles ;
- Etre une association ou exprimé le désir de s'organiser en association des agriculteurs avec espace cultivable dans le village de Kangabwa, 75Km.

VI. Chronogramme des activités

Période Activité	Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsables
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1 Recrutement d'une organisation ou d'une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine agricole																									Entreprise CLS
A2 Lancer officiellement le processus de sélection des bénéficiaires																									Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3 Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus ;																									CLS Entreprise prestataire
A4 Distribuer les intrants agricoles																									CLS Entreprise
A5 Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires																									CLS Entreprise
A6 Evaluer le projet à mi - parcours																									CLS Entreprise
A7 Partager l'expérience entre les bénéficiaires																									Entreprise CLS
A8 Evaluation Finale																									CLS Entreprise

VII. Devis du projet N°5

DEVIS DETAILLE (PROJET N°5) APPUI EN INTRANTS AGRICOLES AUX COMMUNAUTES DU VILLAGE KANGABWA, 75 Km					
	Designation	Unité	Quantité	CU	CT
R1	Distribution des intrants				
M1	Semences	Kg	3812,5	2,4	9150
M2	NPK	Kg	6000	0,7	4200
M3	Urée	Kg	3214	0,7	2250
M4	Herbicides	L	1440	3,25	4680
	Sous total 1				20280
R2	KITS ARATOIRS				
M1	houe	pce	100	3	300
M2	coupe coupe	pce	100	3	300
M3	machete	pce	100	3	300
	Sous total 2				900
	TOTAL GENERAL				21180

IV.6. Projet 6. : Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle à Kangabwa, 75 Km

Projet N°6:	Titre : Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle des produits céréaliers et animaliers locaux. Localisation : le village KANGABWA, situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 13577 habitants de la partie du village Kangabwa 75Km impacté par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 15000 U\$D Durée: 6 mois
--------------------	---

I. Description du projet

Renforcer les capacités d'un échantillon de 20 individus, dont 10 agriculteurs et 10 éleveurs, sélectionnés selon le critère prédéfini en matière de transformation agroindustrielle de :

- *Produits de culture (produits céréaliers) pour les agriculteurs ;*
- *Produits d'élevage (produits animaliers) pour les éleveurs.*

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Le village Kanganbwa, 75 Km en milieu rural compte 13577 habitants, est situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi sur le tronçon de la route nationale reliant Likasi à Lubumbashi. Sa population réputée par la pratique de l'agriculture de substance, dont le produit vendu sert d'activité génératrice de revenu à bon nombre des ménages. Il se fait que depuis une dizaine d'années sa population fait face à deux phénomènes perturbateurs ; la dégradation des terres arables et la présence des exploitations minières dans les environs, à la base de la dégradation du niveau de vie des ménages due à l'expansion démographique causée par le mouvement des populations attirées par les activités minières et artisanales, bon nombre de ménages du village Kanganbwa, 75 Km ont abandonné la pratique de l'agriculture, certains pour raison de délocalisation de leurs espaces d'activité champêtre avec comme conséquence le cout élevé de produits de premier nécessité et pour d'autres la reconversion vers l'activité d'exploitation artisanale, qui malheureusement n'a pas duré longtemps par manque de ZA. C'est ainsi que dans le cadre d'élaboration du cahier de charge de responsabilité sociale, les membres de communauté ont exprimé le besoin d'un renforcement des capacités dans le domaine de transformation des produits animaliers et céréaliers locaux en prévision de la reconversion vers d'autres activités génératrices de revenus et de l'autosuffisance alimentaire des ménages. Ainsi, un échantillon de 20 candidats de Kangabwa, 75 Km seront sélectionnés selon les critères prédéfinis ; pour

bénéficier de la formation sur la transformation agroindustrielle des produits céréaliers et animaliers locaux.

III. Objectifs

A. Objectif global

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable pour tous.

B. Objectifs spécifiques

- Augmenter les revenus des plus pauvres ;
- Accroître l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés
- Rendre autonome et épanouir les ménages;
- Assurer la sécurité alimentaire des ménages;
- Promouvoir les activités multiplicateurs, en vue d'augmenter les revenus des plus pauvres, et de renforcer la résilience des populations.

IV. Résultats

- R1.** Une Organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de développement et transformation agroindustrielle est recrutée ;
- R2.** Un groupe pilote de 20 personnes dont, 10 éleveurs et 10 cultivateurs; est sélectionné ;
- R3.** Le groupe pilote est renforcé en capacités dans le processus de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;
- R4.** Le groupe pilote est accompagné ;
- R5.** Le suivi - évaluation de l'application des techniques apprises est effectué.

V. Activités

- A1.** Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;
- A2.** Lancer le processus de sélection du groupe pilote ;
- A3.** Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus en matière des techniques de de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage ainsi qu' en matière de travail en association ou en consortium;
- A4.** Faire le Suivi – évaluation de l'évolution de des bénéficiaires;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partager l'expérience;
- A8.** Evaluation finale ;

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- o Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- o d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- o et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Sélectionner 20 responsables de ménages bénéficiaires selon les critères, dont :

- Etre cultivateur ou éleveur habitant Kangabwa ;
- Disposer d'un espace arable ou d'un cheptel encours d'exploitation depuis au moins 2 ans dans le village de Kangabwa ;
- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant Kangabwa ;
- Etre membre d'une association d'agriculteurs ou d'éleveurs exploitant dans le village de Kangabwa.

VII. Chronogramme des activités

VII. Chronogramme des activités

Période Activité		Mois 1			Mois 2			Mois 3			Mois 4			Mois 5			Mois 6			Responsable	
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2		S3
A1	Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;																				Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement le processus de sélection des membres du groupe pilote ;																				Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus en matière des techniques de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage ainsi que en matière de travail en association ou en consortium;																				CLS Prestataire
A4	Distribuer les intrants agricoles																				CLS Prestataire
A5	Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires																				Prestataire

VIII. Devis du projet N°6

DEVIS DETAILLE (PROJET N°6) FORMATION DES COMMUNAUTES DU VILLAGE KANGABWA				
	DESIGNATION	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Formation des agriculteurs/ Eleveurs			
M1	Organisation en Coopératives (Associations agricoles)	20	250	5000
M2	Techniques culturelles	20	250	5000
M3	Techniques de transformation des produits agricoles et d'élevage	20	250	5000
	TOTAL GENERAL			15000

IV.7. Projet N°7. : Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle à Milano.

Projet N° 7:	Titre : Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle Localisation : le village MILANDO, situé à 86 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 9679 habitants de la partie du village Milano impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 15000 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	---

I. Description du projet

Renforcer les capacités d'un échantillon de 20 individus, dont 10 agriculteurs et 10 éleveurs, sélectionnés selon le critère prédéfini en matière de transformation agroindustrielle de :

- *Produits de culture (produits céréaliers) pour les agriculteurs ;*
- *Produits d'élevage (produits animaliers) pour les éleveurs.*

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milano, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Le village Milano en milieu rural compte 9679 habitants, est situé à xxx Km de la ville de Lubumbashi sur le tronçon de la route nationale reliant Likasi à Lubumbashi. Sa population réputée par la pratique de l'agriculture de substance, dont le produit vendu sert de revenu à bon nombre des ménages.

Par manque du travail décent ainsi que l'absence des activités génératrices des revenus , la population du village Milano a trouvé que son niveau de vie s'amenuise au jour le jour, habitué au travail de champ dont les espaces sont maintenant transformés en concessions minières; elle a jugé nécessaire d'apprendre les métiers pouvant leur permettre d'améliorer le panier de la ménagère et promouvoir l'entrepreneuriat locale ; c'est ainsi qu'elle a opté pour le renforcement des capacités en matière de transformation des produits céréaliers et animaliers locaux en prévision de leur épanouissement. Ainsi, un échantillon de 20 personnes, habitant le village Milano sera sélectionné pour prendre part à la session de formation, les notions qu'ils devront capitaliser en mettant en application les notions apprises, appuyées par la supervision et le suivi en vue de se rassurer des performances réalisées sur base des capacités acquises ainsi que le partage d'expérience avec d'autres membres de communauté.

III. Objectifs

A. Objectif global

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable pour tous.

B. Objectifs spécifiques

- Augmenter les revenus des plus pauvres ;

- Accroître l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés
- **Rendre autonome et épanouir les ménages;**
- Assurer la sécurité alimentaire des ménages;
- Promouvoir les activités multiplicateurs, en vue d'augmenter les revenus des plus pauvres, et de renforcer la résilience des populations.

IV. Résultats

- R1.** Une Organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de développement et transformation agroindustrielle est recrutée ;
- R2.** Un groupe pilote de 20 personnes dont, 10 éleveurs et 10 cultivateurs; est sélectionné ;
- R3.** Le groupe pilote est renforcé en capacités dans le processus de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;
- R4.** Le groupe pilote est accompagné ;
- R5.** Le suivi - évaluation de l'application des techniques apprises est effectué.

V. Activités

- A1.** Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;
- A2.** Lancer le processus de sélection du groupe pilote ;
- A3.** Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus en matière des techniques de de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage ainsi qu' en matière de travail en association ou en consortium;
- A4.** Faire le Suivi – évaluation de l'évolution de des bénéficiaires;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partager l'expérience;
- A8.** Evaluation finale ;

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation à effectuer par le Comité Local de Suivi.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- o Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- o d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- o et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Sélectionner 20 responsables de ménages bénéficiaires selon les critères, dont :

- a- Etre cultivateur ou éleveur habitant Milano ;
- b- Disposer d'un espace arable ou d'un cheptel encours d'exploitation depuis au moins 2 ans dans le village de Milano ;
- c- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant Milano ;
- d- Etre membre d'une association d'agriculteurs ou d'éleveurs exploitant dans le village de Milano.

VII. Chronogramme des activités

Période	Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;																								Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement le processus de sélection des membres du groupe pilote ;																								Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus en matière des techniques de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage ainsi que en matière de travail en association ou en consortium;																								CLS Prestataire
A4	Distribuer les intrants agricoles																								CLS Prestataire
A5	Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires																								Prestataire

VIII. Devis du projet N°7

DEVIS DETAILLE (PROJET N°7) FORMATION DES COMMUNAUTES DU VILLAGE MILANDO				
	DESIGNATION	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Formation des agriculteurs/ Eleveurs			
M1	Organisation en Coopératives (Associations agricoles)	20	250	5000
M2	Techniques culturelles	20	250	5000
M3	Techniques de transformation des produits agricoles et d'élevage	20	250	5000
	TOTAL GENERAL			15000

IV.8. *Projet N°8 : Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle à Luisha.*

Projet N°8:	Titre du projet : <i>Formation d'un échantillon dans le domaine de transformation agroindustrielle</i> Localisation : <i>le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi</i> Bénéficiaires : <i>les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise.</i> Montant du Budget : 15000 U\$D Durée: <i>6 mois</i>
--------------------	--

I. Description du projet

Renforcer les capacités d'un échantillon de 20 individus, dont 10 agriculteurs et 10 éleveurs, sélectionnés selon le critère prédéfini en matière de transformation agroindustrielle de :

- *Produits de culture (produits céréaliers) pour les agriculteurs ;*
- *Produits d'élevage (produits animaliers) pour les éleveurs.*

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Le village Luisha en milieu rural compte 36020 habitants, est situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi sur le tronçon de la route nationale reliant Likasi à Lubumbashi. Sa population réputée par la pratique de l'agriculture de substance, dont le produit vendu a servi de revenu à bon nombre des ménages. Il se fait que depuis une dizaine d'années sa population fait face à deux phénomènes perturbateurs ; la dégradation des terres arables et la présence des exploitations minières, à la base de la dégradation du niveau de vie des ménages, causée par l'afflux de la main d'œuvre venue de partout pour rejoindre le village, soit pour l'exploitation artisanale, soit pour travailler dans les entreprises minières qui ont vu le jour, a fait que la demande de l'emploi est devenue plus forte que l'offre. Pour faire face à cette situation, les membres de communautés ont opté pour le projet de renforcement des capacités en matière de transformation des produits céréaliers et animaliers locaux en prévision de leur épanouissement. Ainsi, un échantillon de 20 personnes, habitant le village Luisha sera sélectionné pour prendre part à la session de formation, les notions qu'ils devront capitaliser en les mettant en application, appuyées par la supervision et le suivi en vue de se rassurer des performances réalisées sur base des capacités acquises ainsi que le partage d'expérience avec d'autres membres de communauté dans le cadre d'élaboration du cahier de charge de responsabilité sociale

Objectifs

A. Objectif global

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable pour tous.

B. Objectifs spécifiques

- Augmenter les revenus des plus pauvres ;

- Accroître l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés
- Rendre autonome et épanouir les ménages;
- Assurer la sécurité alimentaire des ménages;
- Promouvoir les activités multiplicateurs, en vue d'augmenter les revenus des plus pauvres, et de renforcer la résilience des populations.

III. Résultats

- R1.** Une Organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de développement et transformation agroindustrielle est recrutée ;
- R2.** Un groupe pilote de 20 personnes dont, 10 éleveurs et 10 cultivateurs; est sélectionné ;
- R3.** Le groupe pilote est renforcé en capacités dans le processus de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;
- R4.** Le groupe pilote est accompagné ;
- R5.** Le suivi - évaluation de l'application des techniques apprises est effectué.

IV. Activités

- A1.** Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;
- A2.** Lancer le processus de sélection du groupe pilote ;
- A3.** Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus en matière des techniques de de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage ainsi qu' en matière de travail en association ou en consortium;
- A4.** Faire le Suivi – évaluation de l'évolution de des bénéficiaires;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partager l'expérience;
- A8.** Evaluation finale ;

V. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation à effectuer par le Comité Local de Suivi.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- a- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- b- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- c- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Sélectionner 20 responsables de ménages bénéficiaires selon les critères, dont :

- 1- Etre cultivateur ou éleveur habitant Luisha ;
- 2- Disposer d'un espace arable ou d'un cheptel encours d'exploitation depuis au moins 2 ans dans le village Luisha ;
- 3- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant Luisha ;
- 4- Etre membre d'une association des agriculteurs ou des éleveurs exploitant dans le village de Luisha.

VI. Chronogramme des activités

Période Activité		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage;																									Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement le processus de sélection des membres du groupe pilote ;																									Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus en matière des techniques de transformation agroindustrielle des produits de culture et d'élevage ainsi que en matière de travail en association ou en consortium;																									CLS Prestataire
A4	Distribuer les intrants agricoles																									CLS Prestataire
A5	Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires																									Prestataire

VII. Devis du projet N°8

DEVIS DETAILLE (PROJET 8) FORMATION DES COMMUNAUTES DU VILLAGE LUISHA				
N°	DESIGNATION	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Formation des agriculteurs et Eleveurs			
M1	Organisation en Coopératives (Associations agricoles)	20	250	5000
M2	Techniques culturelles	20	250	5000
M3	Techniques de transformation des produits agricoles et d'élevage	20	250	5000
	TOTAL GENERAL			15000

IV.9. Projet N°9 : Appui aux éleveurs de Milano en bétails.

Projet N°9:	Titre : Appui aux éleveurs en bétails Localisation : le village MILANDO, situé à 86 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 9679 habitants de la partie du village Milano impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 27000 U\$D Durée: 6 mois
--------------------	---

I. Description du projet

Sélectionner un échantillon de 200 ménages parmi les membres de communauté du village *Milando* selon les critères indiqués dans la stratégie de la mise en œuvre des activités du projet, auxquels on va distribuer les espèces animale selon la clé ci-après :

A. Espèce animale

- 25 poussins par ménage ;
- 5 canetons, dont 1 male et 4 femelles par ménage ;
- 1 couple de porcelets par ménage.

B. Produit agro vétérinaire

- Tamicin (vaccin) ;
- Vitamine ;
- Antibiotiques.

C. Matériel d'élevage

- Abreuvoirs ;
- Mangeoires.

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milano, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Par manque du travail décent ainsi que l'absence des activités génératrices des revenus , la population du village Milano a trouvé que son niveau de vie s'amenuise au jour le jour, habitué au travail de champ dont les espaces sont maintenant transformés en concessions minières; elle a jugé nécessaire d'être appuyé en intrants d'élevage pour se réaliser les activités reproductrices pouvant leur permettre d'améliorer le panier de la ménagère et promouvoir l'autosuffisance tant alimentaire que financière ;

C'est ainsi qu'en prévision de leur épanouissement, un échantillon de 200 ménages habitant le village Milano sélectionnés selon les critères prédéfinis seront dotés des quelques têtes de bétails et de volailles; qu'ils vont élever a des fins de la reproduction, appuyées par la supervision et le suivi en vue de se rassurer de la performance réalisée sur base des capacités acquises ainsi que le partage d'expérience avec d'autres membres de communauté.

III. Objectifs

A. Objectif global

Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer la sécurité alimentaire ;
- Améliorer la nutrition et promouvoir l'élevage durable ;
- Promouvoir les activités multiplicateurs, en vue d'augmenter les revenus des plus pauvres, et de renforcer la résilience des populations.

IV. Résultats

- R1.** Une Organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine d'élevage avec les notions de vétérinaire est recrutée;
- R2.** Un groupe pilote de 200 ménages éleveurs est sélectionné ;
- R3.** Le groupe pilote est renforcé en capacités dans le domaine d'élevage;
- R4.** Le groupe pilote est accompagné ;
- R5.** Le suivi - évaluation de l'application des techniques apprises est effectué.

V. Activités

- A1.** Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine d'élevage avec les notions de vétérinaire;
- A2.** Lancer le processus de sélection du groupe pilote de 200 ménages ;
- A3.** Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus en matière des techniques d'élevage ainsi qu'en matière de travail en association d'Éleveurs ou en consortium;
- A4.** Distribuer les intrants et les produits agro vétérinaire ;
- A5.** Faire le Suivi – évaluation de l'évolution de réalisations des bénéficiaires;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partager l'expérience;
- A8.** Evaluation finale.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les projets sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Sélectionner 200 ménages bénéficiaires selon les critères, dont :

- Etre éleveur habitant *Milando* ;
- Disposer d'un espace pour élevage ou d'un cheptel encours d'exploitation depuis au moins 2 ans dans le village de *Milando* ;
- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant *Milando* ;
- Etre une association ou désirer de s'organiser en association d'éleveurs avec espace pour élevage dans le village de *Milando*

VII. Chronogramme des activités.

Période	Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recrutement d'une organisation ou d'une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine agricole																								Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement le processus de sélection des bénéficiaires																								Entreprise CLS Autorités (Provinciales ou Locales)
A3	Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus ;																								CLS Entreprise
A4	Distribuer les intrants agricoles																								CLS Entreprise
A5	Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires																								Entreprise
A6	Evaluer le projet à mi-parcours																								CLS Entreprise
A7	Partager l'expérience entre les bénéficiaires																								Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)
A8	Evaluation Finale																								Entreprise CLS

VIII. Devis du projet N°9

DEVIS DETAILLE (PROJET 09) Appui aux membres de communauté de MILANDO en betails (race locale améliorée par rapport à la ponte)					
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Espèce animaux				
M1	Poussins (25 têtes/ménages)	Tête	5000	1	5000
M2	Canettons (1 male + 4 femelles / ménage)	Tête	1000	1	1000
M3	Porcelets (1 couple/ménage)	Tête	400	20	8000
	Sous total 1				14000
R2	Intrats veterinaires				
M1	Tamicin(vaccin)	1g/10l	1	100	100
M2	Vitamine	1g/10l	1	100	100
M3	Antibiotiques	1g/10l	3	100	300
	Sous total 2				500
R3	Aliments appropriés				
M1	Aliments et oligos éléments	Kg	250	50	12500
	Sous total 3				12500
	TOTAL GENERAL				27000

IV.10. Projet 10 : Appui aux éleveurs de Luisha en bétails

Projet N°10:	Titre : Appui aux éleveurs en bétails Localisation : le village Luisha, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impacté par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 27000 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	--

I. Description du projet

Sélectionner un échantillon de 200 ménages parmi les membres de communauté du village Luisha selon les critères indiqués dans la stratégie de la mise en œuvre des activités du projet, auxquels on va distribuer les espèces animale selon la clé ci-après :

A. Espèce animale

- 25 poussins par ménage ;
- 5 canetons, dont 1 male et 4 femelles par ménage ;
- 1 couple de porcelets par ménage.

B. Produit agro vétérinaire

- Tamicin (vaccin) ;
- Vitamine ;
- Antibiotiques.

C. Matériel d'élevage

- Abreuvoirs ;
- Mangeoires.

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets prioritaires et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Par manque du travail décent ainsi que l'absence des activités génératrices des revenus , la population du village Luisha a trouvé que son niveau de vie s'amenuise au jour le jour, habitué au travail de champ dont les espaces sont maintenant transformés en concessions minières; elle a jugé nécessaire d'être appuyé en intrants d'élevage pour se réaliser les activités reproductrices pouvant leur permettre d'améliorer le panier de la ménagère et promouvoir l'autosuffisance tant alimentaire que financière ;

C'est ainsi qu'en prévision de leur épanouissement, un échantillon de 200 ménages habitant le village Luisha sélectionnés selon les critères prédéfinis seront dotés des quelques têtes de bétails et de volailles; qu'ils vont élever a des fins de la reproduction, appuyées par la supervision et le suivi en vue de se rassurer de la performance réalisée sur base des capacités acquises ainsi que le partage d'expérience avec d'autres membres de communauté.

III. Objectifs

A. Objectif global

Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer la sécurité alimentaire ;
- Améliorer la nutrition et promouvoir l'élevage durable ;
- Promouvoir les activités multiplicateurs, en vue d'augmenter les revenus des plus pauvres, et de renforcer la résilience des populations.

IV. Résultats

- R1.** Une Organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine d'élevage avec les notions de vétérinaire est recrutée;
- R2.** Un groupe pilote de 200 ménages éleveurs est sélectionné ;
- R3.** Le groupe pilote est renforcé en capacités dans le domaine d'élevage;
- R4.** Le groupe pilote est accompagné ;
- R5.** Le suivi - évaluation de l'application des techniques apprises est effectué.

V. Activités

- A1.** Recruter une organisation ou une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine d'élevage avec les notions de vétérinaire;
- A2.** Lancer le processus de sélection du groupe pilote de 200 ménages ;
- A3.** Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus en matière des techniques d'élevage ainsi qu'en matière de travail en association d'Éleveurs ou en consortium;
- A4.** Distribuer les intrants et les produits agro vétérinaire ;
- A5.** Faire le Suivi – évaluation de l'évolution de réalisations des bénéficiaires;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partager l'expérience;
- A8.** Evaluation finale.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les projets sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Sélectionner 200 ménages bénéficiaires selon les critères, dont :

- Etre éleveur habitant *Luisha* ;
- Disposer d'un espace pour élevage ou d'un cheptel encours d'exploitation depuis au moins 2 ans dans le village de *Luisha*;
- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant *Luisha* ;
- Etre une association ou désirer de s'organiser en association d'éleveurs avec espace pour élevage dans le village de *Luisha*.

VII. Chronogramme des activités.

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable
Activité	A	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
Recrutement d'une organisation ou d'une personne qui dispose de l'expertise dans le domaine agricole	A1																									Entreprise CLS
Lancer officiellement le processus de sélection des bénéficiaires	A2																									Entreprise CLS
Renforcer les capacités des bénéficiaires retenus ;	A3																									Entreprise CLS
Distribuer les intrants agricoles	A4																									Entreprise CLS
Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires	A5																									Entreprise CLS
Evaluer le projet à mi-parcours	A6																									Entreprise CLS
Partager l'expérience entre les bénéficiaires	A7																									Entreprise CLS
Evaluation Finale	A8																									Entreprise CLS

VIII. Devis du projet N°10

DEVIS DETAILLE (PROJET 10) Appui aux membres de communauté de LUISHA en bétails (race locale améliorée par rapport à la ponte)					
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Espèce animals				
M1	Poussins (25 têtes/ménages)	Tête	5000	1	5000
M2	Canettons (1 male + 4 femelles / ménage)	Tête	1000	1	1000
M3	Porcelets (1 couple/ménage)	Tête	400	20	8000
	Sous total 1				14000
R2	Intrats veterinaires				
M1	Tamicin(vaccin)	1g/10l	1	100	100
M2	Vitamine	1g/10l	1	100	100
M3	Antibiotiques	1g/10l	3	100	300
	Sous total 2				500
R3	Aliments appropriés				
M1	Aliments et oligos éléments	Kg	250	50	12500
	Sous total 3				12500
	TOTAL GENERAL				27000

IV.11. *Projet 11 : Réhabilitation des routes des dessertes agricoles à Luisha*

Projet N°11:	Titre : Réhabilitation des routes des dessertes agricoles Localisation : <i>le Tronçon Luisha – Lupoto du village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi</i> Bénéficiaires : <i>les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise.</i> Montant du Budget : 120000 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	---

I. Description du projet :

Réhabilitation de 20 Km de route de desserte agricole en terre battue sur le tronçon *Luisha – Lupoto* pour faciliter le transport des produits champêtre et le trafic des membres de communautés environnantes de Luisha.

Dans le respect des démentions :

- Longueur : 20 Km ;
- Largeur : 7 m ;
- Devers : 4%.

II. Contexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milano, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Les membres de communauté de Luisha dont la survie dépend des activités de l'agriculture et du petit commerce ; auxquelles ils ne peuvent vaquer aisément que si les infrastructures routières permettent l'accessibilité vers les points d'approvisionnement ainsi que d'écoulement de leurs produits locaux sont en bon état. Face au délabrement avancé de son infrastructure routière, les membres de communauté de ce village se retrouvent privés du trafic sur l'axe Luisha – Lupoto, qu'ils qualifient de voie d'accès privilégiée étant donné qu'elle leur sert de lien avec ses environs ; une route reconnue pour son importance par rapport à l'évacuation des produits agricoles et autres produits de première nécessité vers ou en provenance de Luisha à destination de Lupoto, vice-versa. C'est ainsi qu'à l'issue des diagnostics des données collectées auprès des communautés, ces derniers ont exprimé le besoin d'un appui en réhabilitation de la voie desservant ledit tronçon de 20Km pour leur permettre l'accessibilité normale à leurs différents sites d'activités pour leur survie quotidienne usant de l'infrastructure dont ils ont demandé la réhabilitation parmi les projets convenus de commun accord avec l'Entreprise Minière Excellen Mineral.

III. Objectifs

A. Objectif global

Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être des communautés locales.

B. Objectifs spécifiques

- Doter à l'administration locale d'un cadre de travail adéquat ;
- Moderniser et améliorer les conditions du travail de l'administration locale ;
- Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Encourager le fonctionnement de l'administration de proximité ;
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale.

IV. Résultats

- R1.** Une Entreprise qui dispose de l'expertise dans le domaine des infrastructures est recrutée;
- R2.** Les travaux sont lancés ;
- R3.** L'état des lieux et les études de faisabilité sont produites par l'entreprise d'exécution ;
- R4.** La supervision et le suivi du projet sont réalisés ;
- R5.** L'évaluation du projet est réalisée.

V. Activités

- A1.** Lancer le processus de recrutement officiel d'une Entreprise experte en construction et réhabilitation des infrastructures routières;
- A2.** Faire l'état des lieux et études de faisabilité ;
- A3.** Lancer officiellement les travaux de construction/réhabilitation de la route ;
- A4.** Faire la supervision et le suivi du projet;
- A5.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A6.** Supervision et suivi du projet ;
- A7.** Evaluation finale ;

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

La mise en place des barrières de pluie et autres dispositifs d'entretien de l'infrastructure notamment un système de cantonnement.

VII. Chronogramme des activités.	
1-4-1-6	Nonrécupérable

VII. Chronogramme des activités.																													
Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4				
A1	Lancer le processus de recrutement officiel d'une Entreprise experte en construction et réhabilitation des infrastructures routières																												Entreprise
A2	Faire l'état des lieux et études de faisabilité ;																												Entreprise prestataire
A3	Lancer officiellement les travaux de construction/réhabilitation de la route																												Entreprise (Autorités locales ou Provinciales)
A4	Faire la supervision et le suivi du projet.																												CLS Entreprise
A5	Evaluer le projet à mi-parcours																												CLS Entreprise
A6	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de la communauté																												Entreprise Autorités locales
A7	Evaluation finale																												CLS Entreprise
A8	Remise définitive de l'infrastructure aux membres de la communauté																												Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. Devis du projet N°11

DEVIS DETAILLE (PROJET 11) Réhabilitation de 20 Km des routes de desserte agricole sur l'Axe LUISHA - LUPOTO					
	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Travaux preparatoires				
M1	Installation et repli chantier	Ff	1	1000,00	1000,00
	Sous total				1000,00
R2	Construction de la route				
M1	Déblayage	m3	15	1000,00	15000,00
M2	Remblayage	m3	30	733,33	22000,00
M3	Compactage	Km	20	2000,00	40000,00
M4	Drainage	m3	12	1500,00	18000,00
M5	Travaux de maintenance	Km	20	1200,00	24000,00
	Sous total				119000,00
	TOTAL GENERAL				120000,00

IV.12. *Projet 12 : Réhabilitation des routes des dessertes agricoles à Milano*

Projet N° 12:	Titre : Réhabilitation des routes des dessertes agricoles
	Localisation : <i>le Tronçon Luisha – Milano du village MILANDO, situé à 86 Km de la ville de Lubumbashi</i>
	Bénéficiaires : <i>les 9679 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise.</i>
	Montant du Budget : 120000 U\$D
	Durée: 6 mois

I. Description du projet :

Réhabilitation de 20 Km de route de desserte agricole en terre battue sur le tronçon *Luisha – Milano pour faciliter le transport des produits champêtre et le trafic des membres de communautés environnantes de Luisha.*

Dans le respect des démentions :

- Longueur : 20 Km ;
- Largeur : 7 m ;
- Devers : 4%.

II. Contexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milano, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets prioritaires et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Les membres de communauté de Milano dont la survie dépend des activités champêtres et du petit commerce ; auxquelles ils ne peuvent vaquer aisément que si les infrastructures routières permettent l'accessibilité vers leurs lieux de négoce ne sont pas en bon état. Se retrouvant privés du trafic sur l'axe Milano - Luisha compte tenu du délabrement très avancé de l'unique voie d'accès qui leur permettrait ce mouvement ; vu l'importance de cet axe par rapport à l'évacuation des produits de premier nécessité vers ou en provenance de Milano à destination de Luisha, ainsi que la mobilité des familles. C'est ainsi qu'à l'issue des diagnostics effectués auprès des communautés, la population du village Milano a exprimé le besoin d'un appui en réhabilitation de la voie desservant ledit tronçon de 20Km pour leur permettre d'avoir accès normale à leurs différents sites d'activités, faisant usage de l'infrastructure dont ils ont souhaité voir réhabiliter parmi les projets convenus de commun accord avec l'Entreprise Minière.

III. Objectifs

A. Objectif global

Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être des communautés locales.

B. Objectifs spécifiques

- Doter à l'administration locale d'un cadre de travail adéquat ;
- Moderniser et améliorer les conditions du travail de l'administration locale ;
- Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Encourager le fonctionnement de l'administration de proximité ;
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale.

IV. Résultats

- R1.** Une Entreprise qui dispose de l'expertise dans le domaine des infrastructures est recrutée;
- R2.** Les travaux sont lancés ;
- R3.** L'état des lieux et les études de faisabilité sont produites par l'entreprise d'exécution ;
- R4.** La supervision et le suivi du projet sont réalisés ;
- R5.** L'évaluation du projet est réalisée.

V. Activités

- A1.** Lancer le processus de recrutement officiel d'une Entreprise experte en construction et réhabilitation des infrastructures routières;
- A2.** Faire l'état des lieux et études de faisabilité ;
- A3.** Lancer officiellement les travaux de construction/réhabilitation de la route ;
- A4.** Faire la supervision et le suivi du projet;
- A5.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A6.** Supervision et suivi du projet ;
- A7.** Evaluation finale ;

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

VII. Chronogramme des activités

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable
Activité		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4					
A1	Lancer le processus de recrutement officiel d'une Entreprise experte en construction et réhabilitation des infrastructures routières																						Entreprise			
A2	Faire l'état des lieux et études de faisabilité ;																							Entreprise prestataire		
A3	Lancer officiellement les travaux de construction/réhabilitation de la route																								Entreprise (Autorités locales ou Provinciales)	
A4	Faire la supervision et le suivi du projet.																						CLS			
A5	Evaluer le projet à mi-parcours																						Entreprise			
A6	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de la communauté																						CLS			
A7	Evaluation finale																						Entreprise			
A8	Remise définitive de l'infrastructure aux membres de la communauté																						Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)			

VIII. Devis du projet N°12

DEVIS DETAILLE (PROJET 12) Réhabilitation de 20 Km des routes des dessertes agricoles sur l'Axe LUISHA - LUPOTO					
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Travaux preparatoires				
M1	Installation et repli chantier	Ff	1	1000,00	1000,00
	Sous total				1000,00
R2	Construction de la route				
M1	Déblayage	m3	15	1000,00	15000,00
M2	Remblayage	m3	30	733,33	22000,00
M3	Compactage	Km	20	2000,00	40000,00
M4	Drainage	m3	12	1500,00	18000,00
M5	Travaux de maintenance	Km	20	1200,00	24000,00
	Sous total				119000,00
	TOTAL GENERAL				120000,00

IV.13. Projet 13 : Construction d'un pont à Luisha

Projet N°13:	Titre : Construction d'un pont Localisation : le Tronçon Luisha – Lupoto, du village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 115000 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	---

I. Description

Jeter un pont moderne de 20 m de distance sur le tronçon Luisha – Lupoto, pour faciliter le transport des produits champêtre, le trafic des et la communications des membres de communautés environnantes de Luisha.

Dans le respect des démentions :

- Longueur : 20 m ;
- Largeur : 7 m ;
- Devers : 4%.

II. Contexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Les membres de communauté de Luisha dont la survie dépend des activités champêtres et du petit commerce ; auxquelles ils ne peuvent vaquer aisément que si les infrastructures routières permettent l'accessibilité vers leurs points d'approvisionnement des produits de première nécessité ainsi que d'écoulement des produits locaux sont en bon état. L'absence de pont sur l'axe Luisha – Lupoto représente une privation de trafic aux membres des communautés de Luisha vers Lupoto et ses environs ; une route servant de raccourcis par rapport à l'évacuation des produits agricoles et autres produits vers ou en provenance de Luisha à destination de Lupoto, vice-versa. C'est ainsi qu'à l'issue des diagnostics des besoins collectés auprès des communautés, celui d'un appui en construction d'un pont de 20 m de long sur les 20Km du tronçon à réhabiliter, a été priorisé ; pour leur permettre d'avoir accès normale à leurs différents sites d'activités faisant usage des infrastructures complètes, dont ils ont demandé la réhabilitation parmi les 24 projets convenu de commun accord avec l'Entreprise Minière.

III. Objectifs

A. Objectif global

Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être des communautés locales,

B. Objectifs spécifiques

- Doter à l'administration locale d'un cadre de travail adéquat ;
- Moderniser et améliorer les conditions du travail de l'administration locale ;
- Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Encourager le fonctionnement de l'administration de proximité ;
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale.

IV. Résultats

- R1.** Une Entreprise qui dispose de l'expertise dans le domaine des infrastructures est recrutée;
- R2.** Les travaux sont lancés ;
- R3.** L'état des lieux et les études de faisabilité sont produites par l'entreprise d'exécution ;
- R4.** La supervision et le suivi du projet sont réalisés ;
- R5.** L'évaluation du projet est réalisée.

V. Activités

- A1.** Lancer le processus de recrutement officiel d'une Entreprise experte en construction et réhabilitation des infrastructures routières;
- A2.** Faire l'état des lieux et études de faisabilité ;
- A3.** Lancer officiellement les travaux de construction/réhabilitation de la route ;
- A4.** Faire la supervision et le suivi du projet;
- A5.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A6.** Supervision et suivi du projet ;
- A7.** Evaluation finale.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

La mise en place des barrières de pluie et autres dispositifs d'entretien de l'infrastructure notamment un système de cantonnement.

VII. Chronogramme des activités.

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable
Activité		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Lancer le processus de recrutement officiel d'une Entreprise experte en construction et réhabilitation des infrastructures routières																									Entreprise CLS
A2	Faire l'état des lieux et études de faisabilité ;																									Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Lancer officiellement les travaux de construction/réhabilitation de la route																									CLS Entreprise
A4	Faire la supervision et le suivi du projet.																									CLS Entreprise
A5	Evaluer le projet à mi-parcours																									Entreprise CLS
A6	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de la communauté																									Entreprise Autorités locales
A7	Evaluation finale																									Entreprise CLS
A8	Remise définitive de l'infrastructure aux membres de la communauté																									Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DU PONT

1. Sol de fondation

- Le sol de fondation doit être analysé (analyse géotechnique pour reconnaître les caractéristiques du sol porteur).

2. Les ouvrages en béton armé

- Pont type – Ouvrage courant ;
- Pont en poutre poutres continu en béton armé de longueur 20 m travaillant en flexion pure ;
- Tablier / Appuis : culées (extrémités) et piles (intermédiaires) ;
- Appuis : Culées : dalle de transition ;
- Le dosage est de 350 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6 -25, et exempte de toute impureté ;
- Le sable naturel ou concassé ne doit pas contenir plus de 5% d'éléments très fins et doit être exempt de toute impureté ;
- L'eau de gâchage doit être propre et exempte de matière grasse et corps solides ;
- Le ciment ne doit pas avoir des mottes ;
- Les aciers de résistance auront un diamètre minimal de 10 mm et le cadre pour les poutres sont en ≥ 6 minimum ;
- Le béton doit être bien arrosé 2 fois par jour matin et soir jusqu'à la prise totale ;
- Le malaxage manuel se fera sur des aires bien propre, pas en contact avec le sol naturel ;
- Le décoffrage complet se fera après 28 jours d'âge ;
- Le bois de coffrage ne doit pas avoir de nœud ni d'aubier, il doit être bien rectiligne et ne peut être réutilisé plus de deux fois ;
- La latérite à utiliser ne doit pas contenir plus de 5% d'éléments fin ;
- Le compactage des remblais se fera par couche de 15 cm maximum ;
- Le compactage doit être précédé de l'arrosage.

IX. Devis du projet N°13

DEVIS DETAILLE (PROJET 13) Construction d'un pont de 20 Km sur le tronçon LUISHA - LUPOTO					
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Terassement				
M1	Déblayage 25%	m3	50	142,83	7141,5
M2	Remblayage 75%	m3	50	386,17	19308,5
	Sous - total				26450
R1	Construction de pont				
M1	Culées (soutènement)	m3	6	8412,25	50473,5
M2	Tablier (plateforme de traverse)	250Kg/Cm2	30	1033,00	30990
M3	Garde-fou	pce	60	118,10	7086

	Sous - total				88549,5
	TOTAL GENERAL				115000

IV.14. Projet 14 : Construction d'une école à Milano.

Projet N°14:	Titre : Construction d'une école Localisation : le village MILANDO, situé à 86 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 9679 habitants de la partie du village Milano impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 195000 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	---

I. Description du projet :

Construction d'un bâtiment de :

- 6 salles de classe de 8x7 m ;
- 1 Bloc administratif comprenant :
 - 1 bureau administratif de (4x4) m pour le titulaire ;
 - 1 bureau administratif de (4x4) m pour l'adjoint + secrétariat ;
 - 1 salle de (8x3) m pour les enseignants, 1 réfectoire,
- 1 de véranda,
- Hauteur sous plafond à 3,5 m ;
- Des latrines pour 30 garçons et 15 filles + urinoirs (2 réservées pour personnes vivant avec handicap) ;
- 1 point d'eau (puits à buses + réservoir à eau de 500L) ;
- Equipements (meubles de bureau de bureaux + bancs).

II. Contexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milano, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Le village Milano situé à environs 12 Km de Luisha connaît un nombre croissant d'enfants à l'âge de scolarisation, obligés de parcourir de longues distances au-delà de la distance de maximum 5 Km prévue par les normes internationales pour les élèves des degrés élémentaire et moyen; exposés à tous les risques possibles pour rejoindre l'école à Luisha, compte tenu du danger que cela présente et par rapport au besoin d'une école publique de proximité, c'est ainsi que les membres de communautés dudit village ont sollicité un appui en construction d'une école qui leur sera érigée au quartier KABILA/ BLOC A-I/ V – OLIVIER/ V – KIBIKA.

III. Objectifs

A. Objectif global

Permettre à chacun d'étudier, d'apprendre et de réaliser tout son potentiel.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité ;
- Promouvoir la gratuité de l'éducation de base à tous les enfants du village Milano.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** Les travaux de construction sont finis ;
- R3.** Les bureaux sont équipés ;
- R4.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R5.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A2.** L'état des lieux et les études de faisabilité sont produits ;
- A3.** Lancer les travaux de construction ;
- A4.** Faire la Supervision et le suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A5.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A6.** Equiper les salles de classe et le bureau ;
- A7.** Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté;
- A8.** Evaluation finale ;
- A9.** Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

VII. Chronogramme des activités

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable
Activité		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet																									Entreprise CLS
A2	Lancer officiellement des travaux de construction																									Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3	Superviser et suivre l'évolution de l'exécution des travaux																									CLS Entreprise
A4	Evaluer le projet à mi - parcours																									CLS Entreprise
A5	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté																									Entreprise
A6	Evaluation Finale																									CLS Entreprise
A7	Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté																									Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. Prescriptions techniques

1. Fouille de fondation

- Largeur de la fouille est de 0,50 cm ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 Cm ;
- Le fond de la fouille doit être horizontal.

2. Semelle de propriété

- Le dosage doit être de 150 kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3 – 6 ;
- Le sable doit être exempt d'impureté.

3. Fondation, en moellon

- Les moellons doivent être dure, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacte, non poreux ;

4. Chape d'égalisation

- Le dosage doit être de 350 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propriété.

5. Dalle de sole ou sous pavement

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6 -12 ;
- Le sable cfr. semelle de propriété.

6. Elévation en maçonnerie

- L'élévation doit être en bloc de ciment dont les dimensions : l = 0,15 ; h = 0, 20 et L = 0,40 ;
- Les parpaings doivent être compactés et résistantes ;
- L'allège des fenêtres à 1,20 m.

7. Le comble

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni de l'aubier ;
- Les fermes sont en bois de dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peuvent être utilisés ;
- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti termite ;
- Hauteur sous plafond 3,5 m.

8. Le pavement

- Le pavement est au mortier de ciment dosé à 350Kg/m³ et lissé directement sur du béton de sous pavement qui est encore frais.

9. L'enduis

- L'enduis est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur 2,5 cm.

10. La peinture

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle – ci ;
- La peinture est faite en deux couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie

- Les portes dont métalliques et semis vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature est métallique ;

- Les parties métalliques sont badigeonnées avec l'anti rouille avant l'application de la peinture à l'huile.

12. Le plafond

- Le gitage (ossature) est en bois 5/5 ;
- Les feuilles sont unalite;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir deux couches du latex (PAIN NATIONAL).

13. Autres matériaux

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matières solides) ;
- Les aciers pour le chainage sont de $\varnothing$ 10 pour les armatures longitudinales et cadres en $\varnothing$ 6 espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droits, pas tordus.

IX. Devis du projet N°14

DEVIS DETAILLE (Projet 14) CONSTRUCTION D'UNE ECOLE DANS LE VILLAGE MILANDO					
	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U	Prix total
	DESIGNATION DES OUVRAGES				
R1	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
M1	Installation du chantier	Ff	1	2751	2751
M2	Préparation du terrain	Ff	1	1912	1912
	Sous total 1				4663
R2	FONDATION				
M1	Fouille de fondation	m3	87,5	16	1400
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	8,75	14,2	124
M3	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	61,25	7,92	485
M4	Chape sur fondation	ml	6,125	0,24	1
	Sous total 2				2011
R3	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	6,125	0,072	0
M2	Maçonnerie en briques	m2	795	6,71	5334
M3	Béton armé pour linteau et colonnes 200Kg/Cm2	m3	13,5	7,92	107
M4	Maçonnerie de claustras	pce	125	1	125
	Sous total 3				5566
R4	TOITURE				
M1	Charpente en bois scié (madriers)	m2	350	7,5	2625
M2	Pannes en bois scié	m2	108	15	1620
M3	Gouttière métalliques	ml	3,06	58	177,48
M4	Tuyaux de descente en PVC	ml	25	25	625
M5	Couverture en tôles (forme tuiles)	m2	590	12,82	7563,8
	Sous total 4				12611
R5	REVETEMENT DES MURS				
M1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieures et ext.	m2	1440	6,5	9360
	Sous total 5				9360
R6	REVETEMENT DES SOLS				
M1	Sous pavement	m2	504	7,92	3991,68
	Sous total 6				3992
R7	PLAFOND				
M1	Plafond en timberites sur gitage en bois	m2	800	3,96	3168
	Sous total 7				3168
R8	HUISSERIE				

M1	Portes et fenêtres métallique vitrée et grillagées	pce	30	65	1950
M2	Portes intérieur simple en bois massif	pce	3	120	360
	Sous total 8				2310
R9	ELECTRICITE				
M1	Raccordement électrique				0
M2	Tubage et câblage	Ff	1	3500	3500
M3	Coffret divisionnaire	pce	2	40	80
M4	Interrupteur simple	pce	25	3	75
M5	Prise de courant triphasée	pce	30	3	90
M6	Prise de courant simple	pce	25	2,5	63
	Sous total 9				3808
R10	SANITAIRE				
M1	Forage + pompe 2HP+ citerne 500L	m	100	55	5500
M2	Tuyauterie d'alimentation	m	15	10	150
M3	Tuyauterie d'évacuation	m	25	15	375
M4	W.C à la Turque + cuves urinoir	pce	18	35	630
M5	Porte savon	pce	12	5,5	66
M6	Porte papier hygiénique	pce	12	5,5	66
M7	Fosse septique de 20 usagers	pce	1	4500	4500
M8	Puits perdu	pce	1	963	963
	Sous total 10				12250
R11	PEINTURE				
M1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	1440	0,49	706
M2	Email sur structures métalliques et les murs intérieurs	m2	950	1,2	1140
M3	Vernis sur portes en bois + plafond	m2	504	1,2	605
	Sous total 11				2450
R12	Construction salle de réunion				
M1	Construction salle de réunion + bureau + dépôt + équipement	m2	ff	35000	35000
	Sous total 12				35000
R13	Clôture de la cour de l'école				
M1	Fouille de fondation (Clôture école)	m3	100	16	1600
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	10	14,2	142
M3	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	70	7,92	554,4
M4	Chape sur fondation	ml	7	0,24	1,68
	Sous total 13				2298,08
R14	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	7	10	70
M2	Clôture en briques cuites	m2	716	6,71	4804,36
M3	Colonnes en béton armé	m3	1,35	7,92	10,692
M4	Clôture en structures métalliques	m3	5	50	250
M5	Rejointoyage de clôture	m3	3,5	15	52,5

	Sous total 14				5187,55
R5	AMENAGEMENT DE LA COURS				
M1	Aménagement de la cours intérieures en pavé de béton	m2	150	28	4200
M2	Parking	m2	400	1,25	500
M3	Plantation de jardin et les arbres	m3	50	5	250
M4	Portail d'entrée	pce	2	2000	4000
	Sous total 15				23921
R16	Restauration et Equipement				
M1	Equipement en matériel didactiques et mobiliers	Kg	1000	20	20000
M2	Restauration du lycée	T	5	5000	25000
	Sous total 16				45000
R17	Imprévue	Ff	1	31200	31200
M1	Sous total 17				31200
	TOTAL GENERAL				195000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE DE LUISHA

REF...00458/LOC L'SHA/2024
N° SERIE : 024.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT-UN.....le jour MINUIT HUITIEME...
du mois de JUIN.....A 10 heure 55.....munites
Nous Chef du village Lwisha couvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à ECOLE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de 200.....mètre sur 200.....mètres situé dans
notre juridiction de LWISHA,

Quartier KABILA /BLOC A.I./V. OLIVIER/V. KIBIKA.....
Au prix de R.ECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....
.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à LUISHA, le 28.1.06/2024.

LE CHEF DE VILLAGE



ASIMA SEAL - VICTOR
CHEF DE VILLAGE
LUISHA

IV.15. Projet 15 : Construction d'une école à LUISHA.

Projet N°15:	Titre : Construction d'une école Localisation : le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 195000 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	---

I. Description du projet :

Construction d'un bâtiment de :

- 6 salles de classe de 8x7 m ;
- 1 bureau administratif de 4x4 m pour le titulaire ;
- 1 bureau administratif de 4x4 m pour l'adjoint et secrétariat ;
- 1 salle de 8x3 pour les enseignants,
- 1 réfectoire ;
- 1 véranda ;
- Hauteur sous plafond à 3,5 m ;
- Des latrines pour 30 garçons et 15 filles + urinoirs (tenant compte de personnes vivant avec handicap) ;
- 1 puits à buses + réservoir à eau de 500L ;
- Equipements (meubles de bureau + bancs).

II. Contexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milano, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

La démographie du village Luisha connaît une expansion rapide, le nombre des ménages et par conséquence d'enfants à l'âge de scolarisation augmente au jour le jour compte tenu de sa réputation de ses activités dans le domaine d'exploitation minière ; alors que le village ne dispose que d'une seule école conventionnée catholique qui est sollicitée et reçoit les élèves en provenance de presque toutes les Provinces voisines au Haut – Katanga, cela depuis des décennies. Compte tenu de la précarité du revenu de certains ménages qui ne peuvent pas faire face aux modalités de ladite école et face aux enchères de grand nombre d'écoles privées présentes sur le lieu, étant donné le besoin d'un école publique de proximité pouvant permettre à leurs enfants de bénéficier de la gratuité de l'éducation de base prônée par le gouvernement de la RDC , les membres de communautés de Luisha ont sollicité un appui en construction d'une école qui leur sera érigée au quartier I / BLOC A-I/ Avenue KATSHILA/ Village – KATUTA.

III. Objectifs

A. Objectif global

Permettre à chacun d'étudier, d'apprendre et de réaliser tout son potentiel.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité ;
- Promouvoir la gratuité de l'éducation de base à tous les enfants du village Luisha.

IV. Résultats

R1. L'espace/ la concession est disponible ;

R2. Les travaux de construction sont finis ;

R3. Les bureaux sont équipés ;

R4. La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;

R5. Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

A1. Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;

A2. L'état des lieux et les études de faisabilité sont produits ;

A3. Lancer les travaux de construction ;

A4. Faire la Supervision et le suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;

A5. Evaluer le projet à mi-parcours ;

A6. Equiper les salles de classe et le bureau ;

A7. Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté;

A8. Evaluation finale ;

A9. Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- o Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- o d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- o et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

VII. Chronogramme des activités

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Responsable	
		S1		S2		S3		S4		S1		S2		S3		S4		S1		S2		S3		S4			
		Activité																									
A1	Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet																					Entreprise CLS					
A2	Lancer officiellement des travaux de construction																					Entreprise CLS		Autorités (Provinciales & Locales)			
A3	Superviser et suivre l'évolution de l'exécution des travaux																					CLS		Entreprise			
A4	Evaluer le projet à mi - parcours																					CLS		Entreprise		Entreprise	
A5	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté																										
A6	Evaluation Finale																					CLS		Entreprise			
A7	Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté																					Entreprise		Autorités (Provinciales & Locales)			

VIII. Prescriptions techniques

1. Fouille de fondation

- Largeur de la fouille est de 0,50 cm ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 Cm ;
- Le fond de la fouille doit être horizontal.

2. Semelle de propriété

- Le dosage doit être de 150 kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3 – 6 ;
- Le sable doit être exempt d'impureté.

3. Fondation, en moellon

- Les moellons doivent être dure, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacte, non poreux ;

4. Chape d'égalisation

- Le dosage doit être de 350 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propriété.

5. Dalle de sole ou sous pavement

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6 -12 ;
- Le sable cfr. semelle de propriété.

6. Elévation en maçonnerie

- L'élévation doit être en bloc de ciment dont les dimensions : l = 0,15 ; h = 0,20 et L = 0,40 ;
- Les parpaings doivent être compactés et résistantes ;
- L'allège des fenêtres à 1,20 m.

7. Le comble

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni de l'aubier ;
- Les fermes sont en bois de dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peuvent être utilisés ;
- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti termites ;
- Hauteur sous plafond 3,5 m.

8. Le pavement

- Le pavement est au mortier de ciment dosé à 350Kg/m³ et lissé directement sur du béton de sous pavement qui est encore frais.

9. L'enduit

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur 2,5 cm.

10. La peinture

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle – ci ;
- La peinture est faite en deux couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie

- Les portes sont métalliques et semis vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature est métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec l'anti rouille avant l'application de la peinture à l'huile.

12. Le plafond

- Le gitage (ossature) est en bois 5/5 ;
- Les feuilles sont unalite;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir deux couches du latex (PAIN NATIONAL).

13. Autres matériaux

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matières solides) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de $\varnothing$ 10 pour les armatures longitudinales et cadres en $\varnothing$ 6 espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droits, pas tordus.

IX. Devis du projet N°15.

DEVIS DETAILLE (Projet 15) CONSTRUCTION D'UNE ECOLE DANS LE VILLAGE DE LUISHA					
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U	Prix total
	DESIGNATION DES OUVRAGES				
R1	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
M1	Installation du chantier	Ff	1	2751	2751
M2	Préparation du terrain	Ff	1	1912	1912
	Sous total 1				4663
R2	FONDATION				
M1	Fouille de fondation	m3	87,5	16	1400
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	8,75	14,2	124
M3	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	61,25	7,92	485
M4	Chape sur fondation	ml	6,125	0,24	1
	Sous total 2				2011
R3	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	6,125	0,072	0
M2	Maçonnerie en briques	m2	795	6,71	5334
M3	Béton armé pour linteau et colonnes 200Kg/Cm2	m3	13,5	7,92	107
M4	Maçonnerie de claustras	pce	125	1	125
	Sous total 3				5566
R4	TOITURE				
M1	Charpente en bois scié (madriers)	m2	350	7,5	2625
M2	Pannes en bois scié	m2	108	15	1620
M3	Gouttière métalliques	ml	3,06	58	177,48
M4	Tuyaux de descente en PVC	ml	25	25	625
M5	Couverture en tôles (forme tuiles)	m2	590	12,82	7563,8
	Sous total 4				12611
R5	REVETEMENT DES MURS				
M1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieures et ext.	m2	1440	6,5	9360
	Sous total 5				9360
R6	REVETEMENT DES SOLS				
M1	Sous pavement	m2	504	7,92	3991,68
	Sous total 6				3992
R7	PLAFOND				
M1	Plafond en timberites sur gitage en bois	m2	800	3,96	3168
	Sous total 7				3168
R8	HUISSERIE				

M1	Portes et fenêtres métallique vitrée et grillagées	pce	30	65	1950
M2	Portes intérieur simple en bois massif	pce	3	120	360
	Sous total 8				2310
R9	ELECTRICITE				
M1	Raccordement électrique				0
M2	Tubage et câblage	Ff	1	3500	3500
M3	Coffret divisionnaire	pce	2	40	80
M4	Interrupteur simple	pce	25	3	75
M5	Prise de courant triphasée	pce	30	3	90
M6	Prise de courant simple	pce	25	2,5	63
	Sous total 9				3808
R10	SANITAIRE				
M1	Forage + pompe 2HP+ citerne 500L	m	100	55	5500
M2	Tuyauterie d'alimentation	m	15	10	150
M3	Tuyauterie d'évacuation	m	25	15	375
M4	W.C à la Turque + cuves urinoir	pce	18	35	630
M5	Porte savon	pce	12	5,5	66
M6	Porte papier hygiénique	pce	12	5,5	66
M7	Fosse septique de 20 usagers	pce	1	4500	4500
M8	Puit perdu	pce	1	963	963
	Sous total 10				12250
R11	PEINTURE				
M1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	1440	0,49	706
M2	Email sur structures métalliques et les murs intérieurs	m2	950	1,2	1140
M3	Vernis sur portes en bois + plafond	m2	504	1,2	605
	Sous total 11				2450
R12	Construction salle de reunion				
M1	Construction salle de reunion + bureau+depot + equipement	m2	ff	35000	35000
	Sous total 12				35000
R13	Cloture de la cour de l'école				
M1	Fouille de fondation (Cloture école)	m3	100	16	1600
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	10	14,2	142
M3	Maçonnerie de fondation en moëllons	m3	70	7,92	554,4
M4	Châpe sur fondation	ml	7	0,24	1,68
	Sous total 13				2298,08
R14	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	7	10	70
M2	Clôture en briques cuites	m2	716	6,71	4804,36
M3	Colonnes en béton armé	m3	1,35	7,92	10,692
M4	Clôture en structures métalliques	m3	5	50	250
M5	Rejointoyage de clôture	m3	3,5	15	52,5

	Sous total 14				5187,552
R5	AMENAGEMENT DE LA COURS				
M1	Aménagement de la cours intérieures en pavé de béton	m2	150	28	4200
M2	Parking	m2	400	1,25	500
M3	Plantation de jardin et les arbres	m3	50	5	250
M4	Portail d'entrée	pce	2	2000	4000
	Sous total 15				23921
R16	Restauration et Equipement				
M1	Equipement en matériel didactiques et mobiliers	Kg	1000	20	20000
M2	Restauration du lycée	T	5	5000	25000
	Sous total 16				45000
R17	Imprévue	Ff	1	31200	31200
M1	Sous total 17				31200
	TOTAL GENERAL				195000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
LOCALITE MILANDO

REF...001/R / LOC MLD/2021
N° SERIE : ...001.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT-UN..... le jour VINGT-HUITIEME.....
du mois de JUIN..... A 09 heure 33.....munites
Nous Chef du village MILANDO oeuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à ECOLE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de 100.....mètre sur 100.....mètres situé dans
notre juridiction de MILANDO,

Quartier I/BLOC A-I/AV. KATSHILA/V. KATUTA.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....
.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

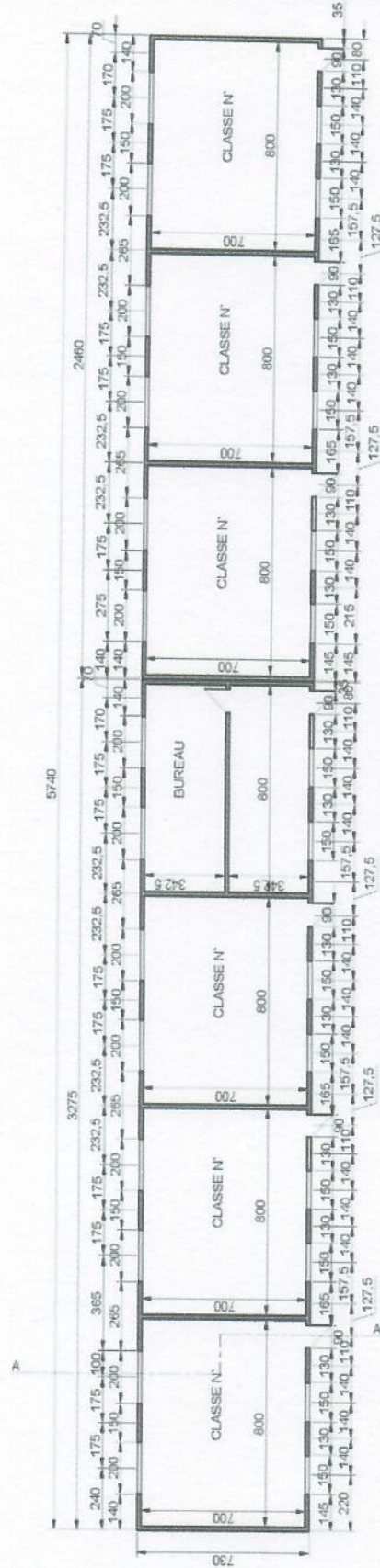
Fait à MILANDO, le 28/06/2021.



LE CHEF DE VILLAGE

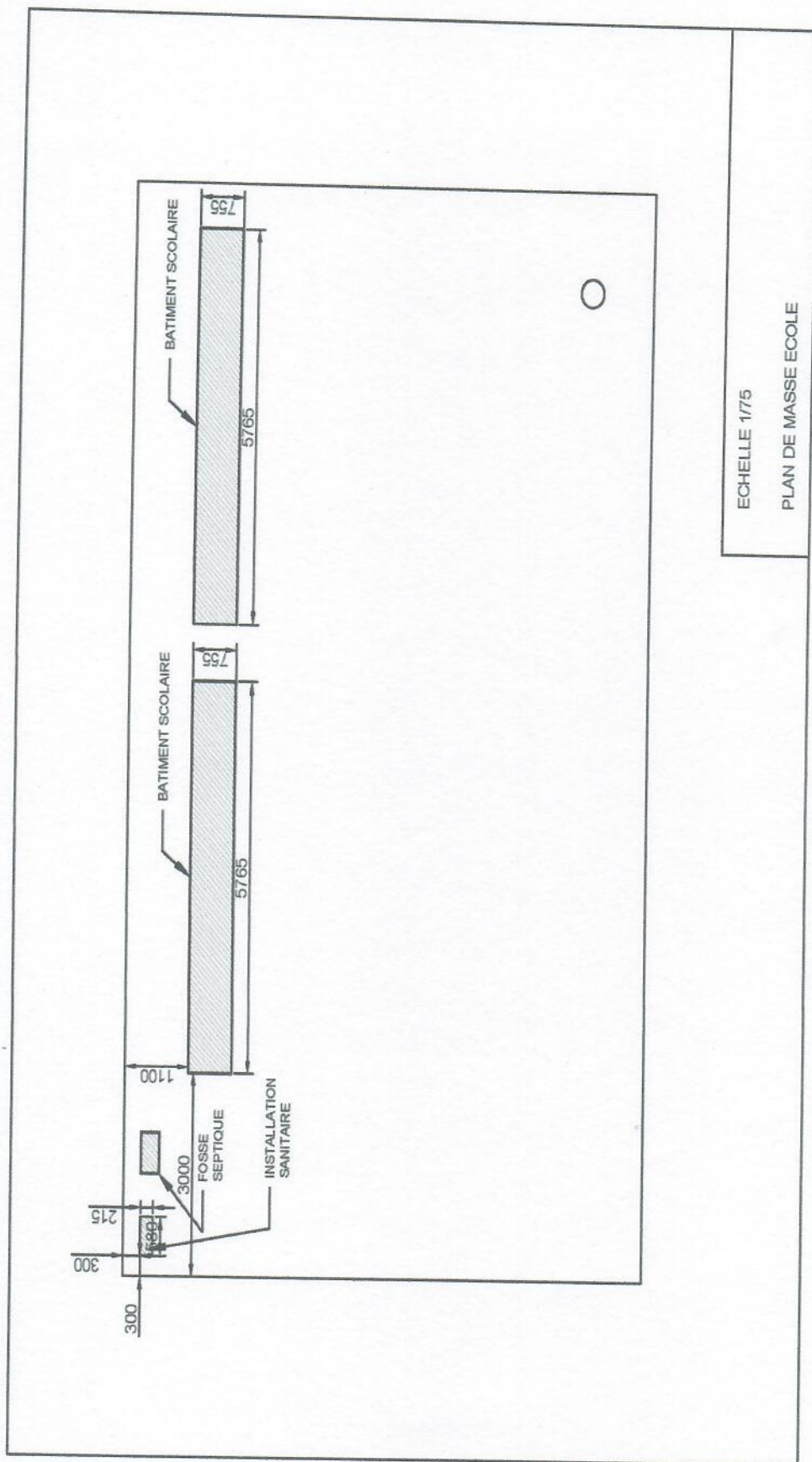


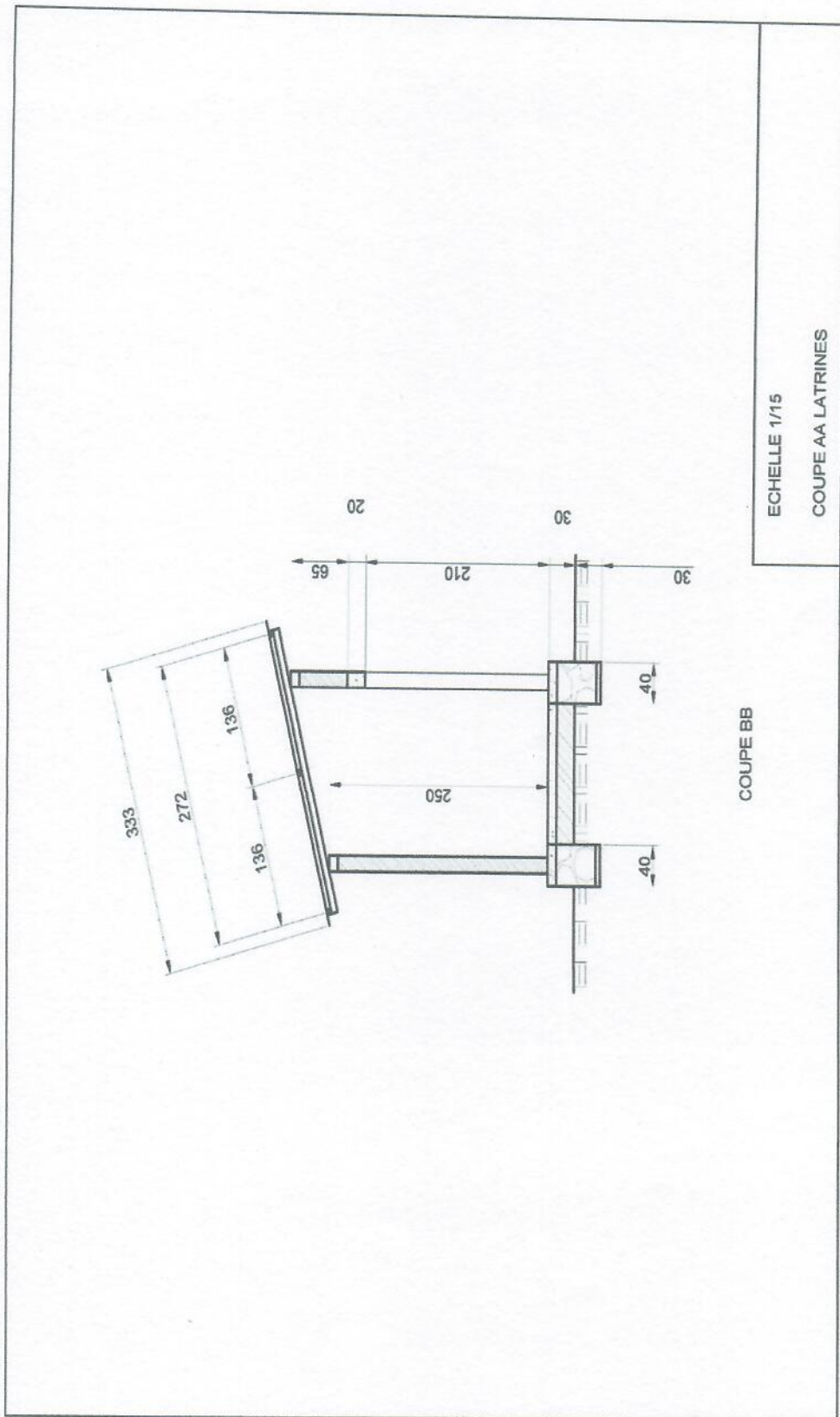
Y. Sionance

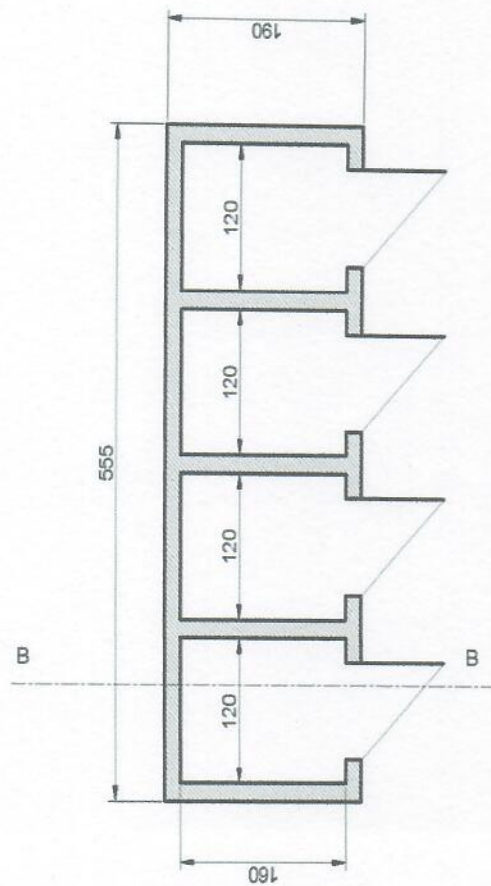


ECHELLE 1/15

VUE EN PLAN ECOLE







VUE EN PLAN INSTALLATION SANITAIRE

ECHELLE 1/15

VUE EN PLAN LATRINE

IV.16. *Projet 16 : Protection sociale et encadrement des enfants démunis de Milando.*

Projet N°16 :	Titre : Protection sociale et encadrement des enfants démunis Localisation : le village MILANDO, situé à 86 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 9679 habitants de la partie du village Milando impacté par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 55000 U\$D Durée : 5 ans (année scolaire)
----------------------	--

I. Description du projet

Assistance aux enfants démunis :

- Octroi de bourses à 10 enfants de Milando qui se distinguent aux Examens d'Etat et qui désirent poursuivre les Etudes Supérieures au pays.
- Prise en charge de 50 enfants des creuseurs artisanaux vulnérables, éligibles pour l'éducation de base.

II. Contexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

L'avènement de l'exploitation minière tant artisanale qu'industrielle est à la base d'un certains nombre des phénomènes ; la croissance démographie des communautés locales, la modernisation des infrastructures, ... d'une part et de l'autre de gaps sur le plan du revenu de ménages ; le cout de biens de première nécessité et celui de l'accès aux services de base auxquels certains membres des communautés ne savent plus faire face compte tenu de la modicité de leur bourse. Comme conséquence, certains enfants à l'âge de scolarisation sont gardés à domicile ou soit sont scolarisés avec délestages ; parfois privilégiant les garçons au détriment de la fille pour des raisons relevées ci-haut. C'est dans ainsi que les membres des communautés du Village Milando ont sollicité une assistance sociale pour les enfants à l'âge de scolarisation et désirant poursuivre leurs études, issues des ménages butés à la situation de précarité dû à la modicité de leur revenu et incapables de faire face aux modalités de ladite école , cela dans le cadre des 24 projets convenus avec la compagnie minière, question de permettre l'accès équitable à tous, sans discrimination à une éducation de qualité.

III. Objectifs

A. Objectif global

Permettre à chacun d'étudier, d'apprendre et de réaliser tout son potentiel.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès de chaque enfant à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité ;
- Promouvoir la gratuité de l'éducation de base à tous les enfants du village Milando.

IV. Resultats

- R1.** L'échantillon de 10 enfants de Milano qui se sont distingués aux Examens d'Etat est sélectionnés;
- R2.** L'échantillon de 50 enfants des creuseurs artisanaux vulnérables, éligibles pour l'éducation de base est sélectionné;
- R3.** La bourse d'étude est octroyée aux 10 élèves désirant poursuivre les études supérieures;
- R4.** Le Kit scolaire et les frais d'inscription sont dotés aux 50 enfants des creuseurs, vulnérables;
- R5.** Le suivi et évaluation de l'exécution du processus.

V. Activités

- A1.** Recruter un spécialiste du domaine de l'éducation ou de la protection ;
- A2.** Constituer une base des données des enfants éligibles;
- A3.** Lancer la distribution du Kit scolaire et frais d'inscription aux 50 enfants des creuseurs, vulnérables;
- A4.** Lancer la distribution des bourses aux 10 élèves désirant poursuivre les études supérieures ;
- A5.** Faire la Supervision et le suivi de l'évolution du processus ;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partage d'expérience et des leçons apprises avec les tuteurs;
- A8.** Evaluation finale.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le degré de vulnérabilité, ainsi que le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Les enfants éligibles seront les enfants de Milano qui :

- Se distinguent au teste des Examens d'Etat et qui désirent poursuivre les Etudes Supérieures ;
- Enfants de creuseurs, vulnérables, et aptes pour les études à l'Education de base ;
- Situation du tuteur.

VII. Chronogramme des activités.

Activité	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	Responsable
A1 Recruter un spécialiste du domaine de l'éducation ou de la protection sociale (développement).										Entreprise
A2 Constituer une base des données des enfants éligibles;										Entreprise Expert
A3 Lancer la distribution du Kit scolaire et frais d'inscription aux 50 enfants des creuseurs, vulnérables										Entreprise
A4 Lancer la distribution des bourses aux 10 élèves désirant poursuivre les études supérieures ;										Entreprise
A5 Faire la Supervision et le suivi de l'évolution du processus										CLS
A6 Evaluer le projet à mi -parcours										Entreprise
A7 Partage d'expérience et des leçons apprises avec les tuteurs;										CLS
A8 Evaluation Finale										Entreprise
										Entreprise Expert
										CLS
										Entreprise

VIII. Devis du projet N°16.

DEVIS DETAILLE (Projet 16) ENCADREMENT DES ENFANTS DEMUNIS DE LUISHA					
N°	DESIGNATION	Nbre d'enfants	Itération (5 années)	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Assistance aux enfants des creuseurs artisanaux, vulnérables				
M1	Cycle primaire	50	5	100	25 000,00
	Sous total				
R2	Dotation de bourses aux enfants qui se sont distingués aux Examens d'Etat				
M1	ESU	10	5	600	30 000,00
	Sous total				
	TOTAL GENERAL				55 000,00

IV.17. Protection sociale et encadrement des enfants démunis de Luisha.

Projet N°17 :	Titre : Protection sociale des groupes vulnérables et encadrement des enfants démunis Localisation : le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impacté par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 55000 U\$D Durée : 5 ans (année scolaire)
----------------------	---

I. Description du projet

Assistance aux enfants démunis :

- Octroi de bourses à 10 enfants de Milando qui se distinguent aux Examens d'Etat et qui désirent poursuivre les Etudes Supérieures au pays.
- Prise en charge de 50 enfants des creuseurs artisanaux vulnérables, éligibles pour l'éducation de base.

II. Contexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans.

Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets prioritaires et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

L'avènement de l'exploitation minière tant artisanale qu'industrielle est à la base d'un certain nombre des phénomènes ; la croissance démographique des communautés locales, la modernisation des infrastructures, ... d'une part et de l'autre de gaps sur le plan du revenu de ménages ; le coût de biens de première nécessité et celui de l'accès aux services de base auxquels certains membres des communautés ne savent plus faire face compte tenu de la modicité de leur bourse. Comme conséquence, certains enfants à l'âge de scolarisation sont gardés à domicile ou soit sont scolarisés avec délestages ; parfois privilégiant les garçons au détriment de la fille pour des raisons relevées ci-haut. C'est ainsi que les membres des communautés du Village Luisha ont sollicité une assistance sociale pour les enfants à l'âge de scolarisation et désirant poursuivre leurs études, issues des ménages butés à la situation de précarité dû à la modicité de revenu et incapables de faire face aux modalités de ladite école, cela dans le cadre des 24 projets convenus avec la compagnie minière, question de permettre l'accès équitable à tous, sans discrimination à une éducation de qualité ainsi qu'aux autres avantages qu'offrent les écoles publiques.

III. Objectifs

A. Objectif global

Permettre à chacun d'étudier, d'apprendre et de réaliser tout son potentiel.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès de chaque enfant à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité ;
- Promouvoir la gratuité de l'éducation de base à tous les enfants du village Luisha.

IV. Resultats

- R1.** L'échantillon de 10 enfants de Luisha qui se sont distingués aux Examens d'Etat est sélectionnés;
- R2.** L'échantillon de 50 enfants des creuseurs artisanaux vulnérables, éligibles pour l'éducation de base est sélectionné;
- R3.** La bourse d'étude est octroyée aux 10 élèves désirant poursuivre les études supérieures;
- R4.** Le Kit scolaire et les frais d'inscription sont dotés aux 50 enfants des creuseurs, vulnérables;
- R5.** Le suivi et évaluation de l'exécution du processus.

V. Activités

- A1.** Recruter un spécialiste du domaine de l'éducation ou de la protection ;
- A2.** Constituer une base des données des enfants éligibles;
- A3.** Lancer la distribution du Kit scolaire et frais d'inscription aux 50 enfants des creuseurs, vulnérables;
- A4.** Lancer la distribution des bourses aux 10 élèves désirant poursuivre les études supérieures ;
- A5.** Faire la Supervision et le suivi de l'évolution du processus ;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Partage d'expérience et des leçons apprises avec les tuteurs;
- A8.** Evaluation finale.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le degré de vulnérabilité, ainsi que le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Les enfants éligibles seront les enfants de Luisha qui :

- Se distinguent au teste des Examens d'Etat et qui désirent poursuivre les Etudes Supérieures ;
- Enfants de creuseurs, vulnérables, et aptes pour les études à l'Education de base ;
- Situation du tuteur.

VII. Chronogramme des activités

Activité	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	Responsable
A1 Recruter un spécialiste du domaine de l'éducation ou de la protection sociale (développement).										Entreprise
A2 Constituer une base des données des enfants éligibles;										Entreprise Expert
A3 Lancer la distribution du Kit scolaire et frais d'inscription aux 50 enfants des creuseurs, vulnérables										Entreprise
A4 Lancer la distribution des bourses aux 10 élèves désirant poursuivre les études supérieures ;										Entreprise
A5 Faire la Supervision et le suivi de l'évolution du processus										CLS
A6 Evaluer le projet à mi-parcours										Entreprise
A7 Partage d'expérience et des leçons apprises avec les tuteurs;										CLS
A8 Evaluation Finale										Entreprise
										Entreprise Expert
										CLS
										Entreprise

VIII. Devis du projet N°17.

DEVIS DETAILLE (Projet 17) ENCADREMENT DES ENFANTS DEMUNIS DE MILANDO					
N°	DESIGNATION	Nbre d'enfants	Itération (5 années)	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Assistance aux enfants des creuseurs artisanaux, vulnérables				
M1	Cycle primaire	50	5	100	25 000,00
	Sous total				
R2	Dotation de bourses aux enfants qui se sont distingués aux Examens d'Etat				
M1	ESU	10	5	600	30 000,00
	Sous total				
	TOTAL GENERAL				55 000,00

IV.18. Projet 18 : Construction d'un marché à Kangabwa, 75 Km

Projet N°18:	Titre : Construction d'un marché Localisation : le village KANGAWA, situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 13577 habitants de la partie du village Kangabwa impacté par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 90 000 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	---

I. Description du projet

Construction d'un marché de :

- 2 hangars de 20x8 m ;
- 32 étalages par hangar (16 x 2 Occupants) ;
- 1 bureau administratif + équipements ;
- 1 dépôt ;
- Les latrines ;
- 1 puits busé + pompe immergée + citerne de 500L.

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans. Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets prioritaires et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

L'avènement de l'exploitation minière tant artisanale qu'industrielle ont apporté un lot des phénomènes ; la croissance démographique des communautés locales, la modernisation des infrastructures, ... d'une part et de l'autre de gaps sur le plan du revenu de ménages ; le coût de biens de première nécessité et celui de l'accès aux services de base auxquels certains membres des communautés ne savent plus faire face compte tenu de la modicité de leur bourse.

L'accès à l'emploi exigeant des compétences et qualifications pointues pour accéder aux quelques postes disponibles, ainsi la reconversion vers les activités génératrices des revenus reste une des options que la population du village Kangabwa, 75 Km ; qui s'est choisie pour faire face à ses besoins quotidiens, habitué au travail de champ dont les espaces sont maintenant transformés en concessions minières; elle a jugé nécessaire d'être appuyé avec la construction d'un lieu de négoce de proximité, érigé Quartier I / BLOC II – B/ Kangabwa, 75 Km ; en plus de celui dont elle dispose au niveau de la route nationale reliant Lubumbashi à Likasi ; cela compte tenu de la distance par rapport à certains ménages et au risque d'accident dû au passage régulier des gros engins sur cette route principale, parmi les 24 projets convenus avec l'Entreprise.

III. Objectifs

A. Objectif global

Augmenter les revenus des plus pauvres du village KANGABWA

B. Objectifs spécifiques

- Éliminer l'extrême pauvreté;
- Moderniser et améliorer les conditions de l'économie locale;
- Promouvoir des stratégies locales de développement économique.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** L'état des lieux et les études de faisabilité sont produits ;
- R3.** Les travaux de construction sont finis ;
- R4.** Les bureaux sont équipés ;
- R5.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R6.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A2.** Faire l'état des lieux et les études de faisabilité ;
- A3.** Lancer les travaux de construction ;
- A4.** Faire le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A5.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A6.** Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté ;
- A7.** Evaluation finale ;
- A8.** Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

VII. Chronogramme des activités

Activité		Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Responsable
A1	Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet							Entreprise CLS
A2	Faire l'état des lieux et les études de faisabilité ;							Entreprise
A3	Lancer officiellement des travaux de construction							Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A4	Superviser et suivre l'évolution de l'exécution des travaux							CLS Commission Provinciale
A5	Evaluer le projet à mi-parcours							CLS Commission Provinciale
A6	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté							Entreprise
A7	Evaluation Finale							CLS Commission Provinciale
A8	Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté							Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. Prescriptions techniques

1. Fouille de fondation

- Largeur de la fouille est de 0,50 cm ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 Cm ;
- Le fond de la fouille doit être horizontal.

2. Semelle de propriété

- Le dosage doit être de 150 kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3 – 6 ;
- Le sable doit être exempt d'impureté.

3. Fondation, en moellon

- Les moellons doivent être dure, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacte, non poreux ;

4. Chape d'égalisation

- Le dosage doit être de 300 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propriété.

5. Dalle de sole ou sous pavement

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6 -12 ;
- Le sable cfr. semelle de propriété.

6. Elévation en maçonnerie

- L'élévation doit être en bloc de ciment dont les dimensions : l = 0,15 ; h = 0,20 et L = 0,40 ;
- Les parpaings doivent être compactés et résistantes.

7. Le comble

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni de l'aubier ;
- Les fermes sont en bois de dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peuvent être utilisés ;
- Les toles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti termite.

8. Le pavement

- Le pavement est au mortier de ciment dosé à 500Kg/m³ et lissé directement sur du béton de sous pavement qui est encore frais.

9. L'enduis

- L'enduis est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur 2,5 cm.

10. La peinture

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle – ci ;
- La peinture est faite en deux couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie

- Les portes sont métalliques et semis vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature est métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec l'anti rouille avant l'application de la peinture à l'huile.

12. Le plafond

- Le gitage (ossature) est en bois 5/5 ;
- Les feuilles sont unalite;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir deux couches du latex (PAIN NATIONAL).

13. Autres matériaux

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de tout impureté (graisse et matières solides) ;
- Les aciers pour le chainage sont de $\varnothing$ 10 pour les armatures longitudinales et cadres en $\varnothing$ 6 espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doit être bien droit, pas tordus.

IX. Devis du projet N°18

DEVIS DETAILLE (PROJET 18) DOTATION DE L'EAU AUX COMMUNAUTES DU VILLAGE KANGABWA, 75 Km					
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U	Prix total
R1	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
M1	Installation du chantier	FF	Ff	0	0
M2	Préparation du terrain	FF	Ff	1000	1000
	Sous total 1				1000
R2	FONDATION				
M1	Fouille de fondation	m3	36,25	12	435
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	3,63	350	1268,75
M3	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	25,38	380	9642,5
M4	Châpe sur fondation	ml	2,54	475	1205,31
	Sous total 2				12551,6
R3	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	65,75	82	5391,5
M2	Maçonnerie en blocs ciment (briques cuites)	m2	116,06	100	11606

M3	Béton armé pour linteau et colonnes	m3	8,5	15	127,5
M4	Maçonnerie de claustras	pce	155	59,8	9269
	Sous total 3				26394
R4	TOITURE (Feuilles de métal clouées et boulonnées sur les pannes de la charpente)				
M1	Charpente métallique + bois scié (madriers)	m2	640	6	3840
M2	Pannes en bois scié	m2	1250	10	12500
M3	Gouttière métalliques	ml	120,25	10	1202,5
M4	Tuyaux de descente en PVC	ml	25	9,5	237,5
M5	Couverture en tôles (forme ondulée)	m2	450	22	9900
	Sous total 4			45	27680
R5	REVETEMENT DES MURS				
M1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieures et ext.	m2	599,8	3	1799,4
	Sous total 5				1799,4
R6	REVETEMENT DES SOLS				
M1	Sous pavement	m2	6	250	1500
	Sous total 6				1500
R7	HUISSERIE (Bureau administratif + dépôts)				
M1	Portes et fenêtres métallique vitrée et grillagées	m2	6	90	540
	Sous total 7				540
R8	ELECTRICITE				
M1	Raccordement électrique	pce		0	0
M2	Tubage et câblage	m	365	2,72	992,8
M3	Coffret divisionnaire	pce	2	40	80
M4	Interrupteur double direction	pce	6	6	36

M5	Interrupteur simple	pce	6	3	18
M6	Prise de courant triphasée	pce	2	7	14
M7	Prise de courant simple	pce	6	5	30
R9	Sous total 8				1170,8
	SANITAIRE				
M1	Tuyauterie d'alimentation	pce	30	9	270
M2	Tuyauterie d'évacuation	pce	20	10	200
M3	W.C la turque + cuves latrines	pce	6	35	210
M4	Porte papier hygiénique	pce	4	4	16
M5	Fosse septique	m3	21	95	1995
M6	Puit perdu	m3	8,78	2,5	21,95
M7	Forage de puits	m	100	38,17	3817
M8	Pompe (3HP)	pce	1	400	400
M9	Citerne 2000L	pce	1	750	750
	Sous total 9				7679,95
R10	PEINTURE				
M1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	145	0,75	108,75
M2	Email sur structures métalliques	m2	550	1,5	825
M3	Vernis sur portes en bois + plafond	m2	18	1,7	30,6
	Sous total 10				964,35
R11	TRAVAUX D'AMENAGEMENT				
M1	Parking	m2	400	1,2	480
M2	Assainissement (poubelle 120L)	pce	8	50	400

M3	Plantation de fleures et des arbres	pce	90	5	450
	Sous total 11				1330
R12	EQUIPEMENT BUREAU ADMINISTRATIF				
M1	Equipement du bureau administratif	Kg	650	4,6	2990
	Sous total 12				2990
R13	Imprevues				
M1	Imprevues	Ff	1	4400	4400
	Sous total 13				4400
	TOTAL GENERAL				90000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
LOCALITE KANGAMBWA

REF..0047.R../LOC KNGB/2024.
N° SERIE : 002

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT-UN le jour VINGT-HUITIEME
du mois de JUIN A 1 heure 15 minutes
Nous Chef du village KANGAMBWA œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la
présente avoir confié à MARCHE COMMUNAUTAIRE un terrain vide
d'une superficie de 50 mètre sur 50 mètres situé
dans notre juridiction de KANGAMBWA,

Quartier I/BLOC II-B/KANGAMBWA 7.5 km
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à KANGAMBWA, le 28.1.06/2024.



LE CHEF DE VILLAGE

KAMBOVE MUKABE
CHIEF DU VILLAGE

Mukabe

IV.19. Projet 19 : Construction d'un marché à Luisha

Projet N°19:	Titre : Construction d'un marché Localisation : le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impacté par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 90 000 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	--

I. Description du projet :

Construction d'un marché de :

- 2 hangars de 24x13 m ;
- 16 étalages à raison de 2 Occupants par étalage;
- 1 bureau administratif + équipements ;
- 1 dépôt ;
- Les latrines + urinoirs ;
- 1 puits busé + pompe immergée + citerne de 2000L.

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans. Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

L'avènement de l'exploitation minière tant artisanale qu'industrielle ont apporté un lot des phénomènes ; la croissance démographique des communautés locales, la modernisation des infrastructures, ... d'une part et de l'autre de gaps sur le plan du revenu de ménages ; le cout de biens de première nécessité et celui de l'accès aux services de base auxquels certains membres des communautés ne savent plus faire face compte tenu de la modicité de leur bourse.

L'accès à l'emploi exige la qualification requise aux quelques postes disponibles ouverts , ainsi la reconversion vers les activités génératrices des revenus reste une des options que la population du village Luisha a choisi pour faire face à ses besoins quotidiens, habitué au travail de champ dont les espaces sont maintenant transformés en concessions minières; face au besoin d'une reconversion vers d'autres activités ; elle a jugé nécessaire d'être appuyé avec la construction d'un lieu de négoce de proximité, en plus de celui qui est érigé dans les parages de l'internat Lubuisha et celui qui est au niveau de la route national reliant Lubumbashi à Likasi, dont ils craignent les risques d'accident auxquels sont exposés les vendeurs et les clients de ce lieu de négoce ; il y a aussi le problème de de la distance par rapport à certains ménages en plus des accidents dû au passage régulier des gros engins sur cette route principale, après les diagnostics des données collectées auprès des membres de communautés de ce village, il a été priorisé la construction d'un marché dont ils ont prévu l'emplacement au Quartier I/BLOC A – I / AV Ex. Arrêt / V TANK parmi les 24 projets convenus avec l'Entreprise.

III. Objectifs

A. Objectif global

Augmenter les revenus des plus pauvres du village KANGABWA

B. Objectifs spécifiques

- Éliminer l'extrême pauvreté;
- Moderniser et améliorer les conditions de l'économie locale;
- Promouvoir des stratégies locales de développement économique.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** L'état des lieux et les études de faisabilité sont produits ;
- R3.** Les travaux de construction sont finis ;
- R4.** Les bureaux sont équipés ;
- R5.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R6.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A2.** Faire l'état des lieux et les études de faisabilité ;
- A3.** Lancer les travaux de construction ;
- A4.** Faire le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A5.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A6.** Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté;
- A7.** Evaluation finale ;
- A8.** Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- o Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- o d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- o et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

VII. Chronogramme des activités

	Activité	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Responsable
A1	Recruter l'Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet										Entreprise CLS
A2	Faire l'état des lieux et les études de faisabilité ;										Entreprise
A3	Lancer officiellement des travaux de construction										Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A4	Superviser et suivre l'évolution de l'exécution des travaux										CLS Commission Provinciale
A5	Evaluer le projet à mi-parcours										CLS Commission Provinciale
A6	Remettre provisoirement l'infrastructure aux membres de communauté										Entreprise
A7	Evaluation Finale										CLS Commission Provinciale
A8	Remettre définitivement l'infrastructure aux membres de communauté										Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. Prescriptions techniques

1. Fouille de fondation

- Largeur de la fouille est de 0,50 cm ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 Cm ;
- Le fond de la fouille doit être horizontal.

2. Semelle de propriété

- Le dosage doit être de 150 kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3 – 6 ;
- Le sable doit être exempt d'impureté.

3. Fondation, en moellon

- Les moellons doivent être dure, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacte, non poreux ;

4. Chape d'égalisation

- Le dosage doit être de 300 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propriété.

5. Dalle de sole ou sous pavement

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 6 -12 ;
- Le sable cfr. semelle de propriété.

6. Elévation en maçonnerie

- L'élévation doit être en bloc de ciment dont les dimensions : l = 0,15 ; h= 0, 20 et L = 0,40 ;
- Les parpaings doivent être compactés et résistantes.

7. Le comble

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni de l'aubier ;
- Les fermes sont en bois de dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peuvent être utilisés ;
- Les toles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti termite.

8. Le pavement

- Le pavement est au mortier de ciment dosé à 500Kg/m³ et lissé directement sur du béton de sous pavement qui est encore frais.

9. L'enduis

- L'enduis est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur 2,5 cm.

10. La peinture

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle – ci ;
- La peinture est faite en deux couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie

- Les portes dont métalliques et semis vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature est métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec l'anti rouille avant l'application de la peinture à l'huile.

12. Le plafond

- Le gitage (ossature) est en bois 5/5 ;
- Les feuilles sont unalite;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir deux couches du latex (PAIN NATIONAL).

13. Autres matériaux

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de tout impureté (graisse et matières solides) ;
- Les aciers pour le chainage sont de $\varnothing$ 10 pour les armatures longitudinales et cadres en $\varnothing$ 6 espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doit être bien droit, pas tordus.

IX. Devis détaillé projet N°19

DEVIS DETAILLE (PROJET 19) CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ POUR LES COMMUNAUTES DU VILLAGE LUISHA					
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U	Prix total
R1	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
M1	Installation du chantier	FF	Ff	0	0
M2	Préparation du terrain	FF	Ff	1000	1000
	Sous total 1				1000
R2	FONDATION				
M1	Fouille de fondation	m3	36,25	12	435
M2	Béton de propreté dose à 150kg/m3	m3	3,63	350	1268,75
M3	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	25,38	380	9642,5
M4	Châpe sur fondation	ml	2,54	475	1205,31
	Sous total 2				12551,6
R3	ELEVATION				
M1	Roofing d'isolation	ml	65,75	82	5391,5
M2	Maçonnerie en blocs ciment (briques cuites)	m2	116,06	100	11606
M3	Béton armé pour linteau et colonnes	m3	8,5	15	127,5

M4	Maçonnerie de claustras	pce	155	59,8	9269
	Sous total 3				26394
R4	TOITURE (Feuilles de métal clouées et boulonnées sur les pannes de la charpente)				
M1	Charpente métallique + bois scié (madriers)	m2	640	6	3840
M2	Pannes en bois scié	m2	1250	10	12500
M3	Gouttière métalliques	ml	120,25	10	1202,5
M4	Tuyaux de descente en PVC	ml	25	9,5	237,5
M5	Couverture en tôles (forme ondulée)	m2	450	22	9900
	Sous total 4			45	27680
R5	REVETEMENT DES MURS				
M1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieures et ext.	m2	599,8	3	1799,4
	Sous total 5				1799,4
R6	REVETEMENT DES SOLS				
M1	Sous pavement	m2	6	250	1500
	Sous total 6				1500
R7	HUISSERIE (Bureau administratif + dépôts)				
M1	Portes et fenêtres métallique vitrée et grillagées	m2	6	90	540
	Sous total 7				540
R8	ELECTRICITE				
M1	Raccordement électrique	pce		0	0
M2	Tubage et câblage	m	365	2,72	992,8
M3	Coffret divisionnaire	pce	2	40	80
M4	Interrupteur double direction	pce	6	6	36
M5	Interrupteur simple	pce	6	3	18
M6	Prise de courant triphasée	pce	2	7	14

M7	Prise de courant simple	pce	6	5	30
	Sous total 8				1170,8
R9	SANITAIRE				
M1	Tuyauterie d'alimentation	pce	30	9	270
M2	Tuyauterie d'évacuation	pce	20	10	200
M3	W.C la turque + cuves latrines	pce	6	35	210
M4	Porte papier hygiénique	pce	4	4	16
M5	Fosse septique	m3	21	95	1995
M6	Puit perdu	m3	8,78	2,5	21,95
M7	Forage de puits	m	100	38,17	3817
M8	Pompe (3HP)	pce	1	400	400
M9	Citerne 2000L	pce	1	750	750
	Sous total 9				7679,95
R10	PEINTURE				
M1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	145	0,75	108,75
M2	Email sur structures métalliques	m2	550	1,5	825
M3	Vernis sur portes en bois + plafond	m2	18	1,7	30,6
	Sous total 10				964,35
R11	TRAVAUX D'AMENAGEMENT				
M1	Parking	m2	400	1,2	480
M2	Assainissement (poubelle 120L)	pce	8	50	400
M3	Plantation de fleures et des arbres	pce	90	5	450
	Sous total 11				1330
R12	EQUIPEMENT BUREAU ADMINISTRATIF				

M1	Equipement du bureau administratif	Kg	650	4,6	2990
	Sous total 12				2990
R13	Imprevues				
M1	Imprevues	Ff	1	14400	14400
	Sous total 13				14400
	TOTAL GENERAL				100000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE DE LUISHA

REF...004.2R./LOC L'SHA/2024.
N° SERIE : ..023.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT UN.....le jour VINGT HUITIEME..
du mois de JUIN.....A 10.. heure 53.....minutes
Nous Chef du village Lwisha œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à MARCHE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de 70.....mètre sur 85.....mètres situé dans
notre juridiction de LWISHA.

Quartier I/BLOCA I/AV. EX ARRET/V. TANK.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à LUISHA, le 28.1.06/2024.



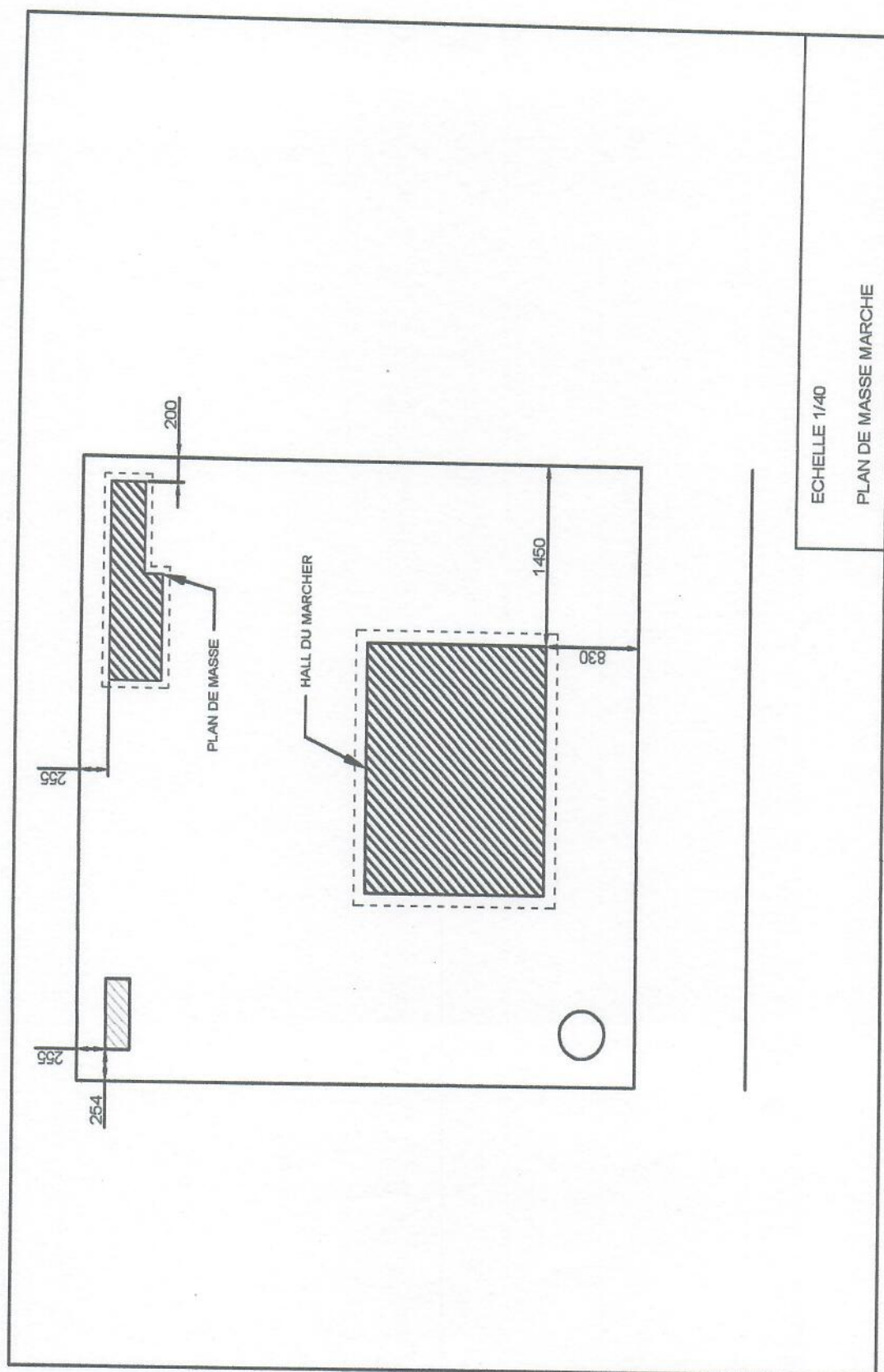
LE CHEF DE VILLAGE

NIDIA DEMB - MISTRO
CHEF DU VILLAGE
LUISHA

[Signature]

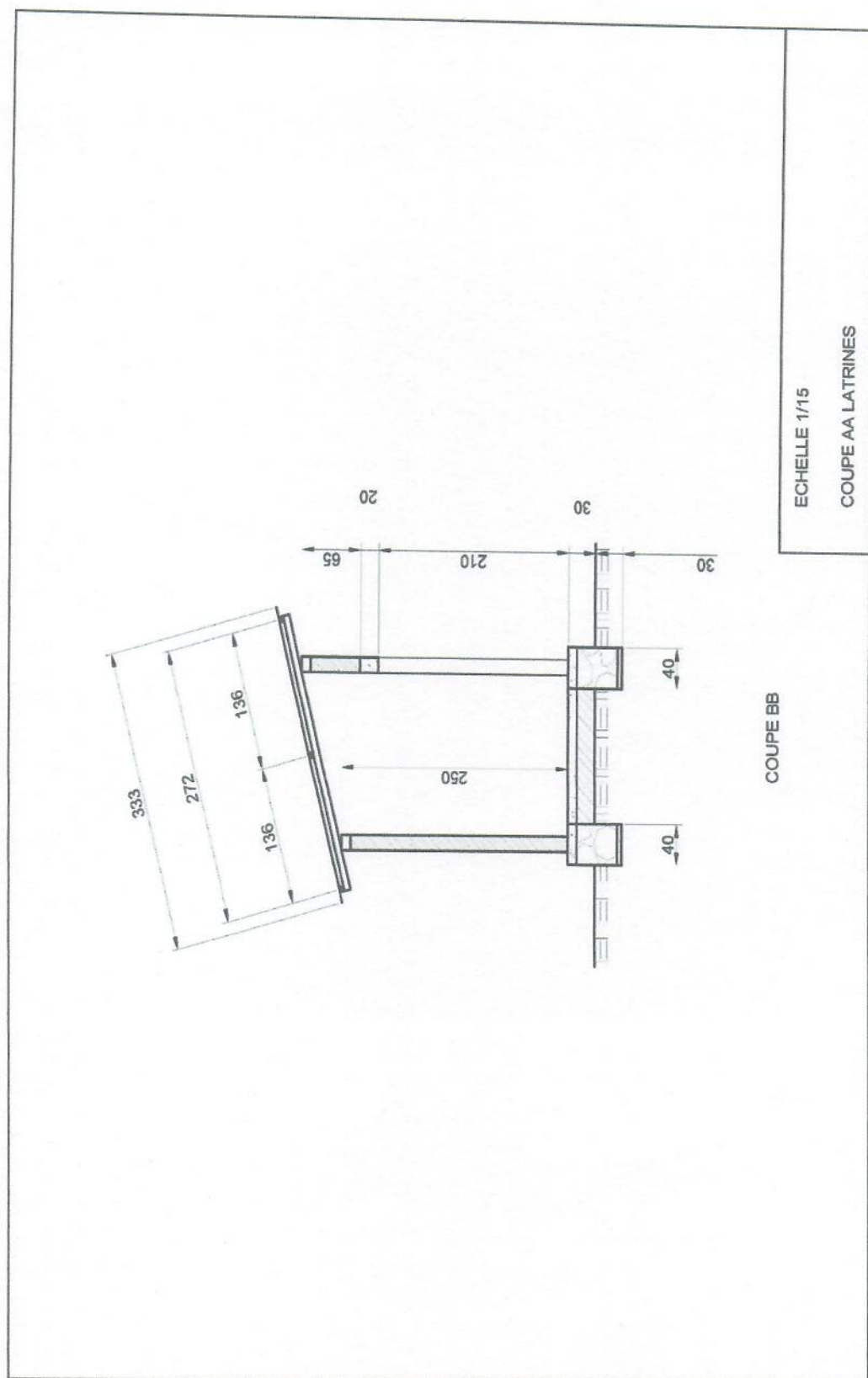


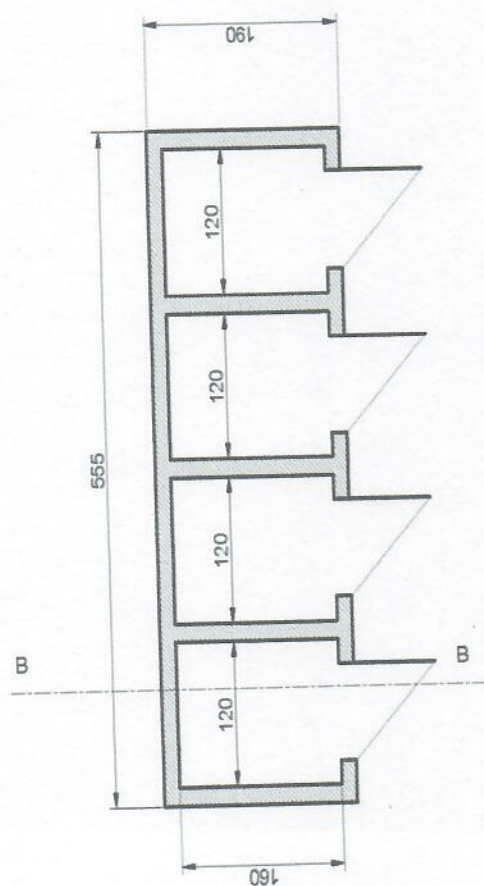




ECHELLE 1/40

PLAN DE MASSE MARCHÉ





VUE EN PLAN INSTALLATION SANITAIRE

ECHELLE 1/15

VUE EN PLAN LATRINE

IV.20. *Projet 20 : Adduction d'eau potable pour les communautés de Milando*

Projet N°20:	Titre : Adduction d'eau potable pour les communautés Localisation : le village MILANDO, situé à 86 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 9679 habitants de la partie du village Milando impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 10000 U\$D Durée: 3 mois
---------------------	---

I. Description du projet

Forage de 2 puits de 100 m :

- 1 pompe marque vernier par puits ;

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans. Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Initialement les membres de communautés faisaient recours à l'eau des sources et des rivières naturelles afin de se trouver l'eau pour les travaux ménagers, consommation, lessive et autres ; avec l'avènement des compagnies minières cet accès n'est plus facile d'autant plus que certains points qui leur servaient de ressources font partie de l'espace des concessions minières qui doivent être sécurisées en prévision de tout risque d'accident. Malgré l'obtention de forages de la part de certains partenaires, le besoin de la ménagère n'a pas soulagé, surtout la femme et la jeune fille qui se retrouvent le plus pénalisées ; car elles sont appelées à passer des journées entières à la recherche ou soit à parcourir des longues distances juste pour acquérir quelques bidons d'eau potable. La situation devient plus alarment, surtout par le fait que les sources d'eau naturelles ne sont plus de disponibles, s'il y en a encore quelques unes ; la qualité devient cependant moins bonne avec le risque d'exposer les membres de communauté à des maladies. C'est ainsi que les membres de communautés de Milando ont émis le vœu de se voir appuyé avec 1 forage de puits d'eau potable, placés au quartier II/Bloc A-I/V-OLIVIER/V-SANGATILE. Cela pour décongestionner les quelques infrastructures dont elles disposent jusque là, étendre ainsi les points d'eau pour soulager les besoins des ménages en cette denrée d'utilité primaire ; dans le cadre des 24 projets convenus avec l'Entreprise minière.

III. Objectifs

A. Objectif global

Garantir que chaque membre des communautés de Luisha ait accès à l'eau potable.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à cout abordable;
- Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats
- Assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- Améliorer la qualité de l'eau, grâce à des mesures de protection de l'environnement et à une gestion durable des déchets solides ;
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** L'Etat de lieux et les études de faisabilité sont produits ;
- R3.** Un comité sectoriel est mise en place (comité d'eau) ;
- R4.** Les travaux de forage sont finis ;
- R5.** Les équipements connexes sont installés;
- R6.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R7.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter un spécialiste en matière d'eau hygiène et assainissement ;
- A2.** Effectuer l'état des lieux et les études de faisabilité ;
- A3.** Recruter une Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A4.** Mettre en place un comité sectoriel (comité d'eau) ;
- A5.** Renforcer les capacités du comité sectoriel ;
- A6.** Lancer les travaux de forage ;
- A7.** Installer les équipements connexes ;
- A8.** Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A9.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A10.** Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté;
- A11.** Evaluation finale ;
- A12.** Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Mise en place d'un comité d'eau (comité sectoriel) constitué de 7 à 10 personnes.

La contribution communautaire avec l'espace pour le forage ;

Arrêter collégalement un montant forfaitaire dérisoire à titre de contribution de chaque utilisateur à la caisse de maintenance et d'entretien de l'ouvrage (mécanisme de prise en charge communautaire).

VII. Chronogramme des activités

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Responsable
Activité		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter un spécialiste en matière d'eau hygiène et assainissement ;																	Entreprise CLS
A2	Effectuer l'état des lieux et les études de faisabilité ;																	Spécialiste
A3	Recruter une Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;																	Entreprise
A4	Mettre en place un comité sectoriel (comité d'eau) ;																	Spécialiste
A5	Renforcer les capacités du comité sectoriel ;																	Spécialiste
A6	Lancer les travaux de forage ;																	Entreprise
A7	Installer les équipements connexes ;																	Entreprise
A8	Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;																	Entreprise CLS
A9	Evaluer le projet à mi-parcours ;																	Entreprise CLS
A10	Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté;																	Spécialiste
A11	Evaluation finale ;																	Entreprise Autorités locales
A12	Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté.																	Entreprise Autorités Provinciales

VIII. Devis détaillé projet N°20

DEVIS DETAILLE						
(PROJET 20)						
ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR LES COMMUNAUTES DE MILANDO						
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Nombre	COUT TOTAL
R1	Forage					
M1	Forage	m	100	50	1	5000
	Sous total 1					5000
R2	Perimetre sanitaire					
M1	Margelle	m2	1	250	1	150
M2	Canal d'évacuation	m3	1	200	1	100
M3	Puits antibourbier	m3	1	250	1	150
	Sous total 2					400
R3	Pompe					
M1	Pompe Vergner	pce	1	2600	1	2600
	Sous total 3					2600
R4	Gouvernance					
M1	Mise en place comité d'eau	U	1	2000	1	2000
	Sous total 3					2000
	TOTAL GENERAL					10000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
LOCALITE MILANDO

REF...0023R/LOC MLD/2024.
N° SERIE : ...005.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux milleVINGT-UN.....le jour ..TRENTIEME.....
du mois deAOUT..... A. 10.... heure ...14.....minutes
Nous Chef du village MILANDO œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à FORAGE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de25.....mètre sur25.....mètres situé dans
notre juridiction de MILANDO,

Quartier II/BLOC A.I/V. OLIVIER/V. SANGATILE.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....
.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à MILANDO, le 30/08/2024.



LE CHEF DE VILLAGE



Kianana

IV.21. *Projet 21 : Adduction d'eau potable pour les membres de communautés de KANGABWA, 75 Km*

Projet N° 21:	Titre : Adduction d'eau potable pour les communautés Localisation : le village KANGABWA, situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 13577 habitants de la partie du village Kangabwa impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 10000 U\$D Durée: 3 mois
----------------------	--

I. Description du projet

Forage de 1 puits de 100 m :

- 1 citerne de 1000 L;
- 1 pompe immergée 3HP ;
- 5 points d'eau;

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans. Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Initialement les membres de communautés faisaient recours à l'eau des sources et des rivières naturelles afin de se trouver l'eau pour les travaux ménagers, consommation, lessive et autres ; avec l'avènement des compagnies minières cet accès n'est plus facile d'autant plus que certains points qui leur servaient de ressources font partie de l'espace des concessions minières qui doivent être sécurisées en prévision de tout risque d'accident. Malgré l'obtention de forages de la part de certains partenaires, le besoin de la ménagère n'a pas soulagé, surtout la femme et la jeune fille qui se retrouvent le plus pénalisées ; car elles sont appelées à passer des journées entières à la recherche ou soit à parcourir des longues distances juste pour acquérir quelques bidons d'eau potable. La situation devient plus alarment, surtout par le fait que les sources d'eau naturelles ne sont plus de disponibles, s'il y en a encore quelques unes ; la qualité devient cependant moins bonne avec le risque d'exposer les membres de communauté à des maladies. C'est ainsi que les membres de communautés de Kangambwa, 75Km ont émis le vœu de se voir appuyé avec 1 forage de puits d'eau potable, placés au quartier II/Bloc A-I/ V-OLIVIER/V-KAMBO. Cela pour décongestionner les quelques infrastructures dont elles disposent jusque là, étendre ainsi les points d'eau pour soulager les besoins des ménages en cette denrée d'utilité primaire ; dans le cadre des 24 projets convenus avec l'Entreprise minière.

III. Objectifs

A. Objectif global

Garantir que chaque membre des communautés de Luisha ait accès à l'eau potable.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à cout abordable;
- Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats
- Assurer une gestion durable des ressources en eau ;

- Améliorer la qualité de l'eau, grâce à des mesures de protection de l'environnement et à une gestion durable des déchets solides ;
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** L'Etat de lieux et les études de faisabilité sont produits ;
- R3.** Un comité sectoriel est mise en place (comité d'eau) ;
- R4.** Les travaux de forage sont finis ;
- R5.** Les équipements connexes sont installés ;
- R6.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R7.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter un spécialiste en matière d'eau hygiène et assainissement ;
- A2.** Effectuer l'état des lieux et les études de faisabilité ;
- A3.** Recruter une Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A4.** Mettre en place un comité sectoriel (comité d'eau) ;
- A5.** Renforcer les capacités du comité sectoriel ;
- A6.** Lancer les travaux de forage ;
- A7.** Installer les équipements connexes ;
- A8.** Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A9.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A10.** Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté ;
- A11.** Evaluation finale ;
- A12.** Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Mise en place d'un comité d'eau (comité sectoriel) constitué de 7 à 10 personnes.

La contribution communautaire avec l'espace pour le forage ;

Arrêter collégialement un montant forfaitaire dérisoire à titre de contribution de chaque utilisateur à la caisse de maintenance et d'entretien de l'ouvrage (mécanisme de prise en charge communautaire).

VII. Chronogramme des activités

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Responsable
Activité		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter un spécialiste en matière d'eau hygiène et assainissement ;																	Entreprise CLS
A2	Effectuer l'état des lieux et les études de faisabilité ;																	Spécialiste
A3	Recruter une Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;																	Entreprise
A4	Mettre en place un comité sectoriel (comité d'eau) ;																	Spécialiste
A5	Renforcer les capacités du comité sectoriel ;																	Spécialiste
A6	Lancer les travaux de forage ;																	Entreprise
A7	Installer les équipements connexes ;																	Entreprise
A8	Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;																	Entreprise CLS
A9	Evaluer le projet à mi-parcours ;																	Entreprise CLS
A10	Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté ;																	Spécialiste
A11	Evaluation finale ;																	Entreprise Autorités locales
A12	Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté.																	Entreprise CLS
																		Entreprise Autorités Provinciales

VIII. Devis détaillé projet 21

DEVIS DETAILLE (PROJET 21) ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR LES COMMUNAUTES DU VILLAGE KANGABWA 75 Km						
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Nombre	COUT TOTAL
R1	Forage					
M1	Forage	m	100	60	1	6000
	Sous total 1					6000
R2	Périmètre sanitaire					
M1	Margelle	m2	1	250	1	250
M2	Canal d'évacuation	m3	1	200	1	200
M3	Puits anti boubier	m3	1	250	1	250
	Sous total 2					700
R3	Pompe et réservoir					
M1	Pompe émergée (3HP)	pce	1	400	1	400
M2	Citerne (5000L)	pce	1	900	1	900
	Sous total 3					1300
R4	Gouvernance					
M1	Mise en place et renforcement des capacités du comité sectoriel	Ff	1	2000	1	2000
	Sous total 4					2000
	TOTAL GENERAL					10000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
LOCALITE KANGAMBWA

REF...002 SR/LOC KNGB/2021.
N° SERIE : 003.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT UN.....le jour TRENTIEME.....
du mois de AOUT.....à 10 heure 10.....minutes
Nous Chef du village KANGAMBWA œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la
présente avoir confié à FORAGE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide
d'une superficie de 25.....mètre sur 25.....mètres situé
dans notre juridiction de KANGAMBWA,

Quartier I/BLOC A I/V OLIVIER/V KAMBO.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à KANGAMBWA, le 30/08/2021.



LE CHEF DE VILLAGE

KAMBO KIBUYE NUKABE
CHIEF DU VILLAGE 75km

Kambo

IV.22. *Projet 22 : Dotation de l'eau potable aux membres de communauté de LUISHA*

Projet N°22:	Titre : Dotation de l'eau potable aux membres de communauté Localisation : le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 40000 U\$D Durée: 3 mois
---------------------	---

I. Description du projet :

Forage de 4 puits de 100 m avec :

- 1 citerne de 1000 L par puits;
- 1 pompe immergée 3HP par puits ;
- 5 points d'eau par puits foré;

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans. Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets prioritaires et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Initialement les membres de communautés faisaient recours à l'eau des sources et des rivières naturelles afin de se trouver l'eau pour les travaux ménagers, consommation, lessive et autres ; depuis l'avènement des compagnies minières cet accès n'est plus facile d'autant plus que certains points qui leur servaient de ressources font partie de l'espace des concessions minières qui doivent être sécurisées en prévision de tout risque d'accident. En plus de cette situation, l'accroissement démographique ajoute un autre aspect qui fait que la demande de dessert en eau potable est devenue très considérable par rapport à la capacité des quelques points d'eau que compte le village Luisha, où malgré la dotation de certains n'a pas soulagé le besoin de la ménagère, surtout la femme et la jeune fille qui se retrouvent le plus pénalisés ; car elles sont appelées à passer des journées entières à la recherche ou soit à parcourir des longues distances juste pour acquérir quelques bidons. La situation devient plus alarmante, surtout par le fait que les sources d'eau naturelles ne sont plus disponibles, s'il y en a encore quelques unes ; la qualité devient cependant moins bonne avec le risque d'exposer les membres de communauté à des maladies. C'est ainsi que les membres de communautés de Luisha ont émis le vœu de se voir appuyé avec 4 forages de puits d'eau potable, placés au quartier Gare/Bloc A-I / V – OLIVIER, quartier III/Bloc B-II/V Centre de Santé, quartier VII-Bloc B-II/ AV. Nouveau arrêt et quartier IV/Bloc – C III/AV Shinga V. Eglise. Cela pour décongestionner les quelques infrastructures dont elles disposent jusque là, étendre ainsi les points d'eau pour soulager les besoins des ménages en cette denrée d'utilité primaire ; dans le cadre des 24 projets convenus avec l'Entreprise minière.

III. Objectifs

A. Objectif global

Garantir que chaque membre des communautés de Luisha ait accès à l'eau potable.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à coût abordable;
- Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats

- Assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- Améliorer la qualité de l'eau, grâce à des mesures de protection de l'environnement et à une gestion durable des déchets solides ;
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes.

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** L'Etat de lieux et les études de faisabilité sont produits ;
- R3.** Un comité sectoriel est mise en place (comité d'eau) ;
- R4.** Les travaux de forage sont finis ;
- R5.** Les équipements connexes sont installés ;
- R6.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R7.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Recruter un spécialiste en matière d'eau hygiène et assainissement ;
- A2.** Effectuer l'état des lieux et les études de faisabilité ;
- A3.** Recruter une Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;
- A4.** Mettre en place un comité sectoriel (comité d'eau) ;
- A5.** Renforcer les capacités du comité sectoriel ;
- A6.** Lancer les travaux de forage ;
- A7.** Installer les équipements connexes ;
- A8.** Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A9.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A10.** Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté ;
- A11.** Evaluation finale ;
- A12.** Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

Mise en place d'un comité d'eau (comité sectoriel) constitué de 7 à 10 personnes.

La contribution communautaire avec l'espace pour le forage ;

Arrêter collégialement un montant forfaitaire dérisoire à titre de contribution de chaque utilisateur à la caisse de maintenance et d'entretien de l'ouvrage (mécanisme de prise en charge communautaire).

VII. Chronogramme des activités

Période		Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Responsable
Activité		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
A1	Recruter un spécialiste en matière d'eau hygiène et assainissement ;																	Entreprise CLS
A2	Effectuer l'état des lieux et les études de faisabilité ;																	Spécialiste
A3	Recruter une Entreprise de mise en œuvre (exécutant) du projet ;																	Entreprise
A4	Mettre en place un comité sectoriel (comité d'eau) ;																	Spécialiste
A5	Renforcer les capacités du comité sectoriel ;																	Spécialiste
A6	Lancer les travaux de forage ;																	Entreprise
A7	Installer les équipements connexes ;																	Entreprise
A8	Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;																	Entreprise CLS
A9	Evaluer le projet à mi-parcours ;																	Entreprise CLS
A10	Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté ;																	Spécialiste
A11	Evaluation finale ;																	Entreprise Autorités locales
A12	Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté.																	Entreprise CLS
																		Entreprise Autorités Provinciales

VIII. Devis détaillé projet N°22

DEVIS DETAILLE (PROJET 22) DOTATION DE L'EAU AUX COMMUNAUTES DU VILLAGE LUISHA						
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Nombre	COUT TOTAL
R1	Forage					
M1	Forage	m	100	60	4	24000
	Sous total 1					24000
R2	Périmètre sanitaire					
M1	Margelle	m2	1	250	4	1000
M2	Canal d'évacuation	m3	1	200	4	1000 800
M3	Puits anti borbier	m3	1	250	4	1000
	Sous total 2					3000
R3	Pompe et réservoir					
M1	Pompe émergée (3HP)	pce	1	400	4	1600
M2	Citerne (5000L)	pce	1	900	4	3600
	Sous total 3					5200
R4	Gouvernance					
M1	Mise en place et renforcement des capacités du comité sectoriel	Ff	1	1950	4	7800
	Sous total 4					7800
	TOTAL GENERAL					39800 40000

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE DE LUISHA

REF....00422/LOC L'SHA/2024.
N° SERIE : 046.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

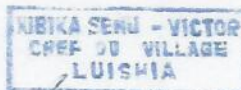
L'an deux mille VINGT UN.....le jour TRENTIEME.....
du mois de AOUT.....à 07 heures 34.....munites
Nous Chef du village Lwisha œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à FORAGE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de 20.....mètre sur 20.....mètres situé dans
notre juridiction de LWISHA,

Quartier GARE / BLOC A. I. / V. OLIVIER.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à LUISHA, le 30/08/2024

LE CHEF DE VILLAGE,



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE DE LUISHA

REF...00122/LOC L'SHA/2021.
N° SERIE : 038.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT UN.....le jour TRENTIEME.....
du mois de AOUT.....à 10 heures 56.....munites
Nous Chef du village Lwisha œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à FORAGE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de 16.....mètre sur 10.....mètres situé dans
notre juridiction de LWISHA,

Quartier III / BLOC B - II / V CENTRE DE SANTE.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....
.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à LUISHA, le 30/08/2021



LE CHEF DE VILLAGE,

KIBIKA SENU - VICTOR
CHEF DU VILLAGE
LUISHA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE DE LUISHA

REF...0045R/LOC L'SHA/2024.
N° SERIE : ..045.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT UN.....le jour TRENTIEME.....
du mois de AOUT.....à 07 heures 36.....munites
Nous Chef du village Lwisha œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à FORAGE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de 10.....mètre sur 10.....mètres situé dans
notre juridiction de LWISHA,

Quartier VII B/ BLOC B II / AV. NOUVEAU ARRÊT.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....

Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à LUISHA, le 30/08/2024.



LE CHEF DE VILLAGE,

KIRIKA SENU - VICTOR
CHEF DU VILLAGE
LUISHA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE



SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE DE LUISHA

REF...0042R/LOC L'SHA/2024.
N° SERIE : 044.....

OBJET : LETTRE PARCELLAIRE

OCTROI D'UNE PARCELLE

L'an deux mille VINGT-UN.....le jour TRENTIEME.....
du mois de AOUT.....à 08 heures 13.....munites
Nous Chef du village Lwisha œuvrant dans le groupement Katanga, certifions par la présente
avoir confié à FORAGE COMMUNAUTAIRE.....un terrain vide d'une
superficie de 10.....mètre sur 15.....mètres situé dans
notre juridiction de LWISHA,

Quartier IV / BLOC C II / ALSHINGA / V. EGLISE.....
Au prix de RECOMPENSE COMMUNAUTAIRE.....
Selon l'acte de vente à ma possession DU VILLAGE.....

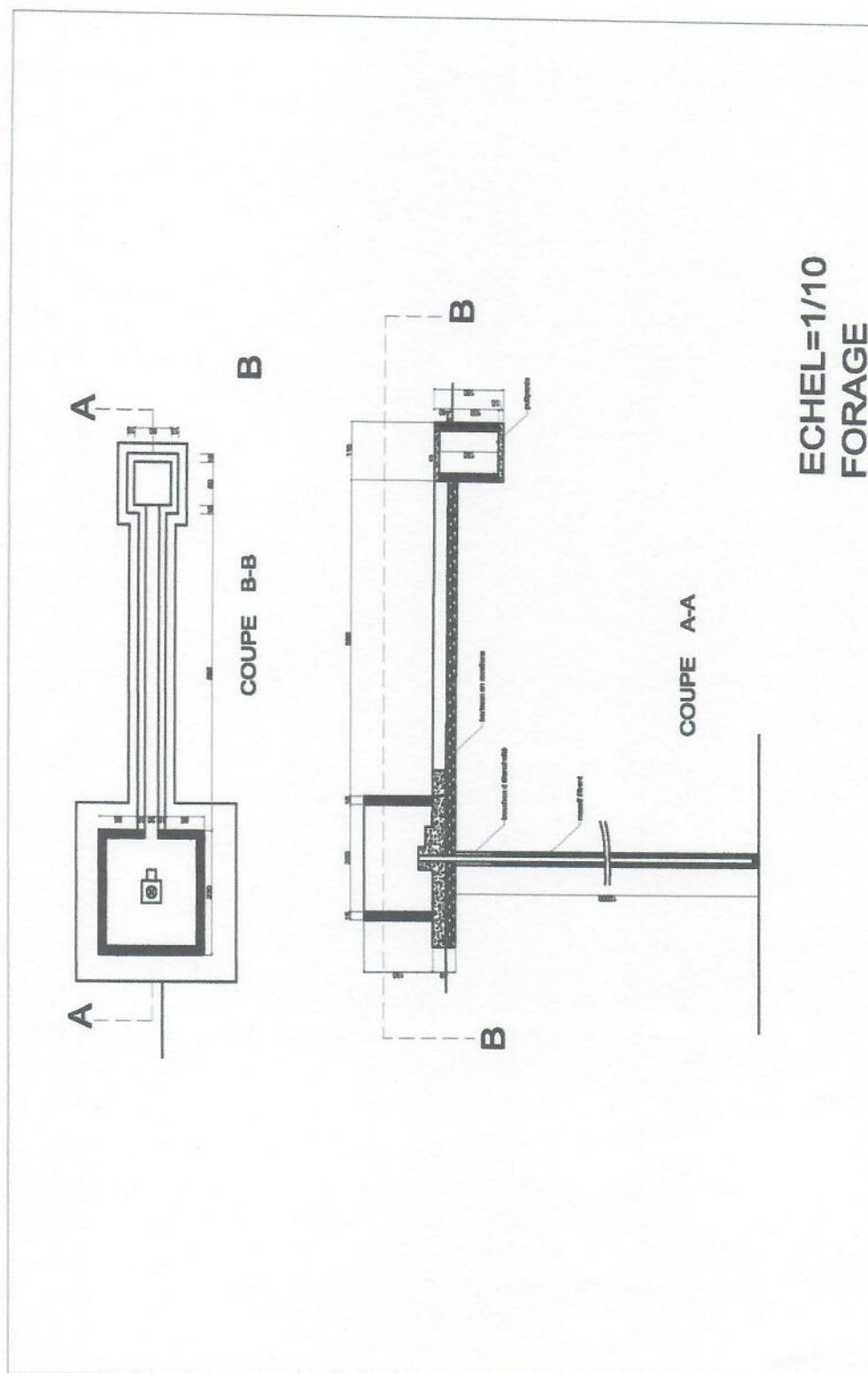
Prévue pour le lotissement de son projet,
En foi de quoi, signons le présent acte à date ci-dessous

Fait à LUISHA, le 30.108.2024.



LE CHEF DE VILLAGE,

KIBIKA SEMU - VICTOR
CHEF DU VILLAGE
LUISHA
[Signature]



IV.23. Projet 23 : Electrification de la ville/ du village Luisha

Projet N°23:	Titre : Electrification de la ville/ du village Localisation : le village LUISHA, situé à 90 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 36020 habitants de la partie du village Luisha impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 85300 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	---

I. Description du projet :

Ce projet est un appui en renforcement de capacité de la SNEL en fourniture l'électricité aux membres de communauté de Luisha où la demande devient de plus en plus croissante, il y a nécessité d'augmenter le nombre des cabines dont le nombre sera connue après les études de faisabilité par les experts de la SNEL.

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est Installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans. Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milano, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Les compagnies minières installées sur l'étendue de la localité de Luisha et se environs se sont dotés de l'énergie électrique, partant de la ligne haute tension qui longent la route nationale sur l'axe de la route nationale allant de Likasi – Lubumbashi, sur base de contrats avec la SNEL; cependant l'électrification rurale n'est pas encore étendue jusqu'au niveau des ménages proportionnellement à l'expansion vécue.

L'accroissement démographique de la population de Luisha est à la fois porteurs de la modernisation et d'amélioration des conditions de vie des membres de communautés, surtout avec la réputation de la présence des Entreprises minières. Les communautés se retrouvent depuis une dizaine d'années face à une mutation à la quelle elles ne peuvent échapper, car la présence de l'exploitation des carrières et gisements miniers, a apporté son lot des besoins, entre autre la diversification des activités qui se sont étendues au-delà des activités routinières de ménages, l'agriculture et autres ; au stade actuel la population a besoin d'être informée et de divertissement, être au courant des événements à la une ; du sport en direct , de ce qui se déroulent à différents niveaux partant du niveau local, passant par le national, jusqu'à l'international. Les activités de petit commerce ne sont cependant pas à reléguer dans les oubliettes, étant donné que les ménages doivent faire face aux besoins quotidiens au moyen des activités génératrices des recettes, cas des cabines publiques, vendeurs de vivres frais, hôtels , et autres ; qui nécessitent une fourniture en desserte électrique capable de supporter la charge de l'ensemble des demandes exprimées par la population locale, sans préjudicier le bon fonctionnement des Entreprises. Ainsi, les membres de communautés du village Luisha ont sollicité un appui en renforcement des capacités de la SNEL qui semble être faible pour répondre à la demande croissante, en électrification rurale de leur entité dans le cadre de 24 projets convenus avec l'entreprise Excellen Minerals.

III. Objectifs

A. Objectif global

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès universel et équitable à l'électricité, à un coût abordable;
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
- Augmenter le taux local d'amélioration de l'efficacité énergétique

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** Un Protocol d'accord est établi entre l'Entreprise Excellen Minerals et la SNEL sur base de l'évaluation de la quantification des besoins par la SNEL conformément à la réalité locale par rapport à l'usage de l'électricité;
- R3.** L'Etat de lieux et les études de faisabilité sont produits ;
- R4.** Le nombre des cabines électrique à ajouter selon la demande est connu et elles sont construites ;
- R5.** Les équipements connexes sont installés;
- R6.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R7.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Procéder aux concertations avec les responsables de la SNEL ;
- A2.** Identifier les besoins en nombre des cabines et accessoires nécessaires et ventiler le montant de l'enveloppe (subvention) en fonction des études de faisabilités produites par la SNEL ;
- A3.** Lancer les travaux de Construction des cabines ;
- A4.** Installer les accessoires ;
- A5.** Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté;
- A8.** Evaluation finale ;
- A9.** Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

La contribution communautaire avec l'espace pour la construction des cabines ;

Entrer en concertation avec les responsables de l'Entreprise de la SNEL pour la mise en application du mécanisme de l'électrification rurale.

N.B : ce projet est en soi une subvention octroyé à la SNEL pour suppléer à leur besoin de matérialisation du projet de l'électrification des milieux ruraux en R.D. Congo.

VII. Chronogramme des activités

Activité	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Responsable
A1 Amorcer les concertations avec les responsables de la SNEL										Entreprise CLS
A2 Faire une étude de faisabilité et l'état des lieux										Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3 Définir le nombre des cabines et accessoires nécessaires et ventiler le montant de l'enveloppe (subvention) en fonction des études de faisabilités produites par la SNEL										Entreprise CLS
A4 Recruter une Entreprise pour construire le nombre des cabines identifiées										Entreprise SNEL
A5 Construction des cabines										Entreprise SNEL
A6 Installer les accessoires										CLS
A7 Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux										Entreprise SNEL
A8 Evaluer le projet à mi-parcours										CLS
A9 Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté										Entreprise Autorités Locales
A10 Evaluation finale										CLS
A11 Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté										Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII.Devis détaillé projet N°23

DEVIS DETAILLE (PROJET 23) ELECTRIFICATION DU VILLAGE LUISHA					
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Construction				
M1	Cabine (3x3 m)	m2			
	Sous total 1				
R2	Accessoires				
M1	Transformateur 500KMVA	Pce			
M2	Poteaux tubulaire moyenne tension (14 m)	Pce			
M3	Isolateurs MT	Pce			
M4	Cable nu 35 mm2 (aluminium 2 touré)	m			
M5	Cable MT 95 mm2	m			
M6	Cable basse tension 50mm2 (15m x 6départs)	m			
M7	Disjoncteur 1000A	Pce			
M8	Tableau General de la Basse Tension (Bases 3 départs)	Pce			
M9	Jeux de barre cuivre 6x3 m	Pce			
M10	Boulons 17/19 + rondelles	Pce			
M11	Soulier du cable de 95,50,35, 25 Cm2	Pce			
	Sous total 2				71652
R3	Imprévues				
M1	Montant des imprévues	Ff	1	13648	13648
	Sous total 3				13648
	TOTAL GENERAL				85300

IV.24. Projet 24 : Electrification de la ville/ du village Kangabwa, 75 Km.

Projet N°24:	Titre : Electrification de la ville/ du village Localisation : le village KANGABWA, situé à 75 Km de la ville de Lubumbashi Bénéficiaires : les 13577 habitants de la partie du village Kangabwa impactée par les activités d'exploitation minière de l'Entreprise. Montant du Budget : 85300 U\$D Durée: 6 mois
---------------------	---

I. Description du projet :

Ce projet est un appui en renforcement de capacité de la SNEL en fourniture l'électricité aux membres de communauté de Luisha où la demande devient de plus en plus croissante, il y a nécessité d'augmenter le nombre des cabines dont le nombre sera connue après les études de faisabilité par les experts de la SNEL.

II. Cotexte et justification

La Société Minière EXCELLEN MINERALS, E.M SARL en sigle ; est installée en République Démocratique du Congo, Province du Haut-Katanga, Territoire de Kambove, Secteur de Lufira, collectivité de Luisha, depuis le 05 mai 2016.

Elle dispose d'un Permis d'Exploitation (PE) n° 4881, composé de 20 carrés ; valide pour une durée de 25 ans. Son espace d'exploitation comprend 3 villages impactés par ses activités dont ; Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km, pour une population estimée à 59276 habitants. Dans le cadre d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale, 24 projets priorités et convenus entre l'Entreprise minière avec les Communautés impactées dans différents domaines de développement, et doivent être conçus en alignement au Plan de Développement du Gouvernement de la R.D.C ainsi qu'aux ODD en rapport avec les Entités Locales.

Les compagnies minières installées sur la localité de Luisha et se environs se sont dotés de l'énergie électrique, partant de la ligne haute tension qui longent la route nationale sur l'axe de la route nationale allant de Likasi – Lubumbashi, cependant l'électrification rurale n'est pas encore étendue jusqu'au niveau des ménages proportionnellement à l'expansion vécue.

L'accroissement démographique de la population est à la fois porteurs de la modernisation et d'amélioration des conditions de vie des membres de communautés. Les communautés se retrouvent depuis une dizaine d'années face à une mutation à la quelle elles ne peuvent échapper, car la présence de l'exploitation des carrières et gisements miniers, a apporté son lot des besoins, entre autre la diversification des activités qui se sont étendues au-delà des activités routinières de ménages, l'agriculture et autres ; au stade actuel ils ont besoin de suivre les informations ou le sport en direct pour être au courant de ce qui se déroulent à différents niveaux partant du niveau local, passant par le national, jusqu'à l'international. Les activités de petit commerce ne sont cependant pas à oublier, étant donné que les ménages doivent faire face aux besoins quotidiens au moyen des activités génératrices des recettes, cas des cabines publiques, et autres vendeurs de vivres frais, etc Ce qui nécessitent une fourniture en desserte électrique capable de supporter la charge de toutes les demandes exprimées par la population locale. Ainsi, les membres de communautés du village Kangabwa a sollicité un appui en électrification rurale de leur entité dans le cadre de 24 projets convenus avec l'entreprise Excellen Minerals.

III. Objectifs

A. Objectif global

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

B. Objectifs spécifiques

- Assurer l'accès universel et équitable à l'électricité, à un cout abordable;
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
- Augmenter le taux local d'amélioration de l'efficacité énergétique

IV. Résultats

- R1.** L'espace/ la concession est disponible ;
- R2.** Un Protocole d'accord est établi entre l'Entreprise Excellen Minerals et la SNEL sur base de l'évaluation de la quantification des besoins par la SNEL conformément à la réalité locale par rapport à l'usage de l'électricité;
- R3.** L'Etat de lieux et les études de faisabilité sont produits ;
- R4.** Le nombre des cabines électrique à ajouter selon la demande est connu et elles sont construites ;
- R5.** Les équipements connexes sont installés;
- R6.** La remise officielle de l'infrastructure à la communauté est effectuée ;
- R7.** Le suivi et évaluation de l'exécution des travaux sont effectués.

V. Activités

- A1.** Procéder aux concertations avec les responsables de la SNEL ;
- A2.** Identifier les besoins en nombre des cabines et accessoires nécessaires et ventiler le montant de l'enveloppe (subvention) en fonction des études de faisabilités produites par la SNEL ;
- A3.** Lancer les travaux de Construction des cabines ;
- A4.** Installer les accessoires ;
- A5.** Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux ;
- A6.** Evaluer le projet à mi-parcours ;
- A7.** Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté;
- A8.** Evaluation finale ;
- A9.** Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté.

VI. Stratégie de Mise en Œuvre.

La mise en œuvre du projet fera recours aux méthodes modernes de gestion qui prendront en compte des facteurs de gouvernance tels que l'inclusion et la participation de tous, ainsi que les aspects transversaux dont le genre et le suivi évaluation.

Les travaux sont financés par le responsable de la concession d'exploitation minière,

La mise en place d'un Comité Local de Suivi constitué de :

- Responsable de l'Entité (ETD), qui en est le président ;
- d'un (01) délégué de l'opérateur minier ;
- et d'au moins quatre (04) représentants désignés des communautés locales dans le cadre de la gouvernance et de la redevabilité du projet.

La sensibilisation des bénéficiaires au changement de comportement et à l'appropriation des actions de l'Entreprise pour leur éventuelle pérennisation.

La contribution communautaire avec l'espace pour la construction des cabines ;

Entrer en concertation avec les responsables de l'Entreprise de la SNEL pour la mise en application du mécanisme de l'électrification rurale.

N.B : ce projet est en soi une subvention octroyé à la SNEL pour suppléer à leur besoin de matérialisation du projet de l'électrification des milieux ruraux en R.D. Congo.

VII. Chronogramme des activités

Activité	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Responsable
A1 Amorcer les concertations avec les responsables de la SNEL										Entreprise CLS
A2 Faire une étude de faisabilité et l'état des lieux										Entreprise CLS Autorités (Provinciales & Locales)
A3 Définir le nombre des cabines et accessoires nécessaires et ventiler le montant de l'enveloppe (subvention) en fonction des études de faisabilités produites par la SNEL										Entreprise CLS
A4 Recruter une Entreprise pour construire le nombre des cabines identifiées										Entreprise SNEL
A5 Construction des cabines										Entreprise SNEL
A6 Installer les accessoires										CLS
A7 Faire la Supervision, le Suivi de l'évolution de l'exécution des travaux										Entreprise SNEL
A8 Evaluer le projet à mi-parcours										CLS
A9 Remettre provisoirement l'ouvrage aux membres de communauté										Entreprise Autorités Locales
A10 Evaluation finale										CLS
A11 Remettre définitivement l'ouvrage aux membres de communauté										Entreprise Autorités (Provinciales & Locales)

VIII. Devis détaillé projet N°24

DEVIS DETAILLE (PROJET 24) ELECTRIFICATION DU VILLAGE KANGABWA, 75 Km					
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
R1	Construction				
M1	Cabine (3x3 m)	m2			
	Sous total 1				
R2	Accessoirs				
M1	Transformateur 500KMVA	Pce			
M2	Poteaux tubulaire moyenne tension (14 m)	Pce			
M3	Isolateurs MT	Pce			
M4	Cable nu 35 mm2 (aluminium 2 touré)	m			
M5	Cable MT 95 mm2	m			
M6	Cable basse tension 50mm2 (15 m x 6 départs)	m			
M7	Disjoncteur 1000A	Pce			
M8	Tableau General de la Basse Tension (Bases 3 départs)	Pce			
M9	Jeux de barre cuivre 6x3 m	Pce			
M10	Boulons 17/19 + rondelles	Pce			
M11	Soulier du cable de 95,50,35, 25 Cm2	Pce			
	Sous total 2				71652
R3	Imprévues				
M1	Montant des imprévues	Ff	1	13648	13648
	Sous total 3				13648
	TOTAL GENERAL				85300

Pour **Excellen Minerals SARL** :

Monsieur
MENG QINGGOU

Directeur Général

Lu et approuvé

Signature



Pour la Communauté locale :

Monsieur

KIBIKA SEMU

Lu et approuvé

Signature



Monsieur

MAKONGA KONGE Rigobert

Lu et approuvé

Signature

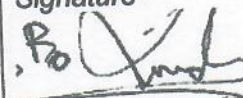


Monsieur

KASONGO MUKABO Raphael

Lu et approuvé

Signature

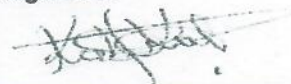


Monsieur

ILUNGA MUKADI Pascaline

Lu et approuvé

Signature



Mme/ Monsieur *Dominique Savio* **MWEWA LUBUNGA NSAMBO**,

Chef de Secteur de Lufira.

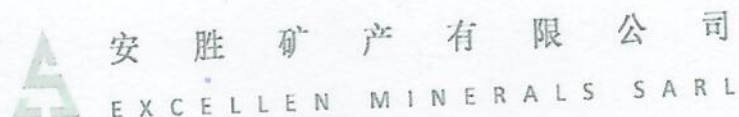
Témoin

(Signature et cachet du Secteur)



DS MWEWA LUBUNGA NSAMBO
Chef de Secteur

ANNEXES



BESOINS PRIORITAIRES EXPRIMÉS PAR LES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS DE LUISHA, MILANDO ET KANGABWA 75 KM (CAHIER DES CHARGES EXCELLEN MINERALS 2021 - 2025)

24 projets retenus après consultations des membres de 3 communautés impactées par les activités de la
Compagnie Minière de Luisha «EXCELLEN MINERALS».

VILLAGE: MILANDO			
N°	Projet à réaliser	Secteur d'intervention	Observation
01	Construction des routes	Social	Les routes de desserte agricole ne permettent pas le déplacement des produits agricoles vers les grands centres commerciaux et même vers d'autres lieux de négoce.
02	Construction d'un Centre de Santé	Santé	Les communautés ont exprimé le besoin des centres de santé publics de proximité.
03	Construction des maisons modernes pour la communauté	Social	Les membres des communautés émis le besoin de voir leur maisons construite en matériaux durables (constructions modernes).
04	Construction d'une école	Education	Les enfants effectuent des longues distances pour se rendre à l'école se trouvant à dans d'autres villages.
05	Doter des intrants aux agriculteurs	Agriculture	Les membres des communautés ont exprimé la difficulté d'accéder aux intrants agricoles.
06	Doter les communautés des bétails	Elevage	Promouvoir la culture d'élevage communautaire.
VILLAGE: LUISHA			
N°	Projet à réaliser	Secteur d'intervention	Observation
01	Construction d'un bureau administratif de localité	Administration	Les membres de communauté ont dit que le Chef du village traite les dossiers à domicile par ce qu'il manque de bureau administratif.
02	Construction d'une salle de réunions	Social	Les membres de communauté ont dit que nous tenons nos réunions en plain air, cela est aisé pendant la saison sèche, mais un problème pendant la saison de pluie.

Page 1 sur 10

			sèche, mais un problème pendant la saison de pluie.
03	Construction d'une résidence au Chef de localité	Social	Les membres des communautés émis le besoin de voir leur Chef de village vivre dans une maison modernes (en matériaux durables).
04	Construction d'un Centre de Santé	Santé	Les communautés ont exprimé le besoin des centres de santé publics de proximité.
05	Assainissement du milieu	Santé	La présence des maladies
06	Construction d'une école	Education	Besoin d'une école publique pour bénéficier de la gratuité de l'éducation des enfants.
07	Création d'espace récréatif	Sport et Loisir	Besoin d'encadrement pour réduire la dépravation des mœurs dans la jeunesse.
08	Dotation d'un moyen de transport	Transport	Cout de transport difficile
09	Dotation des tracteurs à la localité	Agriculture	Les produits agricoles deviennent plus chers comme dans les milieux urbains.
10	Dotation des bétails à la communauté	Elevage	Promouvoir la culture d'élevage communautaire.
11	Electrification du village	Energie	Les communautés désirent l'électricité pour répondre à certains besoins économiques
12	Dotation de l'eau potable à la communauté	Energie	Les femmes passent beaucoup de temps aux points d'eau par ce qu'il n'y en a pas assez.
13	Construction d'un marché	Social	Besoin d'encadrement des vendeurs et observation des mesures de salubrité dans le lieu de négoce.
14	Réhabiliter les routes	Route	Difficulté de transport des produits et d'accès à certains points avoisinant du village.
	Construction des ponts	Route	Certains coins ne sont pas accessibles par ce que les ponts sont délabrés ou n'existent pas.
VILLAGE: KANGABWA 75 Km			
N°	Projet à réaliser	Secteur d'intervention	Description des projets
01	Construction d'un bureau administratif pour le Chef de localité	Administration	Les membres de communauté ont dit que le Chef du village traite les dossiers à domicile par ce qu'il manque de bureau administratif.
02	Dotation d'intrants agricoles	Agriculture	Les produits vivriers deviennent de plus en plus couteux comme en ville.

Page 2 sur 10

03	Dotation de l'eau potable aux communautés	Energie	Les femmes passent beaucoup de temps aux points d'eau par ce qu'il n'y en a pas assez. Dans le village
04	Electrification du village	Energie	Le courant contribue à l'amélioration de la situation socio-économique du village
05	Construction d'un marché	Social	Besoin d'encadrement des vendeurs et observation des mesures de salubrité dans le lieu de négoce.

Fait à Bungubungu, le 12 Mars 2021

Pour l'Entreprise

Alan WANG

Directeur Général.

Signature.



Visa

Savio MWEWA LUBUNGA

Chef de Secteur de Lufira



Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA

Coordonnateur Général



DS MWEWA LUBUNGA NSAMBO
Chef de Secteur

Pour le Comité Local de Développement.



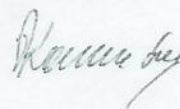
*KIBIKA SEMU VICTOR.

*MAKONGA KONGE RIGOBERT. →

*ILUNGA MUKADI PASCALINE.

*KISABO MAKIKO →

*KAMBO KIBUYE →



Page 3 sur 10



PROCES VERBAL N° 001/PC/06/2021

**PORTANT COLLECTE DES BESOINS PRIORISES PAR LES COMMUNAUTES DE LUISHA,
MILANDO ET KANGABWA 75 Km**

JOUR ET DATE : Jeudi, 11 Mars 2021

HEURE : 10H30 à 12H40

LIEU : Place du Marché, village Bungubungu, Secteur de Lufira, Territoire de
Kambove, Province du HAUT-KATANGA

I. Ordre du jour :

1. Présentation de l'ordre du jour;
2. Mot du Coordonnateur PODEFIP;
3. Mot du Chef Secteur;
4. Mot du Coordonnateur PODEFIP sur le processus de collecte des données et répartition des membres des communautés de Luisha, Milando et Kangabwa 75 Km en sous groupes pour la collecte des données ;
5. Travaux en sous - groupes;
6. Annonce et planification des étapes suivantes.

II. Etaient présents:

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1. Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA | Coordonnateur PODEFIP; |
| 2. Dominique Savio MWEWA LUBUNGA NSAMBO | Chef Secteur de Lufira |
| 3. KIBIKA SEMU | Chef de village Luisha; |
| 4. MAKONGA KONGE Rigobert | Notable de Luisha; |
| 5. MUSAMBA OFESHI Olivier | Notable de Luisha; |
| 6. Isaac YAV | Expert PODEFIP; |
| 7. Yvette NGOIE | Expert Div. Décentralisation ; |
| 8. Rock MWAMBA | Logisticien PODEFIP. |
| 9. Ainsi que les membres des communautés (cfr. liste en annexe). | |

III. Déroulement.

L'an deux mille vingt et un, le onzième jour du mois de mars, il s'est tenu sur la place du marché de Bungubungu, une réunion de collecte des données, sous la modération du Coordonnateur Général et la facilitation des échanges en sous groupes par les experts de PODEFIP.

1. Mot Présentation de l'ordre du jour:

Prenant la parole, le Coordonnateur General de PODEFIP a communiqué l'ordre du jour, puis expliqué les différentes étapes du processus d'élaboration de cahier des charges. Ensuite, il a exhorté aux membres des communautés bénéficiaires de s'exprimer ouvertement et clairement pour capitaliser de cette occasion qui ne peut revenir qu'après 5 ans. Et que ce



安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS SARL

sont les besoins qu'ils vont présenter qui serviront de base de discussion avec l'Entreprise dans le cadre de ce processus.

2. Mot du Chef Secteur:

Prenant la parole, le Chef Secteur de Lufira, en sa qualité de témoins dans le processus a existé les bénéficiaires prendre conscience pour s'y mettre afin d'exprimer les besoins pertinents selon qu'ils les vivent dans leurs milieux respectifs.

3. Travaux en sous groupes:

Le Coordonnateur de PODEFIP a expliqué le principe du déroulement du processus de collecte des données, suivant les étapes :

- Répartition des participants en sous groupes ;
- Présentation de l'outil de collecte ;
- Présentation des experts affectés à chaque groupe pour la facilitation des échanges ;

Il a enfin exhorté à l'assemblée de travailler en sorte que le travail se fasse de manière inclusive, avec la participation de tout le monde sans discrimination.

4. Annonce des étapes suivantes et planification:

Après l'étape de collecte, le Coordonnateur de PODEFIP a annoncé l'étape suivante ; concernant la compilation des données brutes qui serviront d'élément de base les différentes séances qui devront avoir lieu entre les différentes parties, cela au dépend de leur disponibilité et compréhension.

En fixant un rendez-vous à la première semaine du mois d'avril.

Commencée à 10h30, la réunion a pris fin à 12h00.

Ainsi, fait à Bungubungu, le 11 Mars 2021

Pour la Supervision :

Le Ministère des Mines

Signature :



安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS SARL

sont les besoins qu'ils vont présenter qui serviront de base de discussion avec l'Entreprise dans le cadre de ce processus.

2. Mot du Chef Secteur:

Prenant la parole, le Chef Secteur de Lufira, en sa qualité de témoins dans le processus a existé les bénéficiaires prendre conscience pour s'y mettre afin d'exprimer les besoins pertinents selon qu'ils les vivent dans leurs milieux respectifs.

3. Travaux en sous groupes:

Le Coordonnateur de PODEFIP a expliqué le principe du déroulement du processus de collecte des données, suivant les étapes :

- Répartition des participants en sous groupes ;
 - Présentation de l'outil de collecte ;
 - Présentation des experts affectés à chaque groupe pour la facilitation des échanges ;
- Il a enfin exhorté à l'assemblée de travailler en sorte que le travail se fasse de manière inclusive, avec la participation de tout le monde sans discrimination.

4. Annonce des étapes suivantes et planification:

Après l'étape de collecte, le Coordonnateur de PODEFIP a annoncé l'étape suivante ; concernant la compilation des données brutes qui serviront d'élément de base les différentes séances qui devront avoir lieu entre les différentes parties, cela au dépend de leur disponibilité et compréhension.

En fixant un rendez-vous à la première semaine du mois d'avril.

Commencée à 10h30, la réunion a pris fin à 12h00.

Ainsi, fait à Bungubungu, le 11 Mars 2021

Pour la Supervision :

Le Ministère des Mines

Signature :

LISTE DE PRESENCE						
ACTIVITE : COLLECTE DES PRIORITES DES COMMUNAUTES IMPATRES						
DATE : 10/03/2021						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	KIBIKA. GENU-VICTOR	M	LWISHA	CHEF. D. M. M. K.	089849877	[Signature]
2.	MUSATBA-OFESHI OLIVIER	M	LWISHA	NOTABLE	0823830072	[Signature]
3.	MAKONGA KONGE RICHARD	M	LWISHA	NOTABLE	097760200	[Signature]
4.	BANZA-KIKOMBA-FLORE	M	LWISHA	SEC. ANR.	0891243375	[Signature]
5.	JUNGA-MUKADI - PASCALINE	F	LWISHA	MEMBRE	0817524204	[Signature]
6.	KIBATILA-MUTUMIRO	M	LWISHA	NOTABLE	089928844	[Signature]
7.	KISHABO MAKIRO	M	LWISHA	NOTABLE		[Signature]
8.	ILUNGA-KUBWIC-KATHO	M	LWISHA	COORD. SEC. EV	0854440005	[Signature]
9.	Mfemba mufunga	M	LWISHA	Greffe	0850824128	[Signature]
10.	KAMBO - KIBUXE	M	IZANGAMBUWA	CHEF. du village	0978341404	[Signature]

LISTE DE PRESENCE						
DATE : 11/03/2021						
ACTIVITE : COLLECTE DES PRIORITES DES COMMUNAUTES IMPAGNES						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	KABOSI SHALIMBAWA	M	KANGAMBUWA	PRESIDENT	08784468	KABOSI
2.	MAKITA - MUSAMBA	M	"	NOTABLE	082054834	MAKITA
3.	KOMBÉKASONGO AUGUSTIN	M	"	CONCEIL	08269536	KOMBÉKASONGO
4.	ILUNGA - RUTE DIEUDONNE	M	KANGAMBUWA	CONSEILLER	097000046	ILUNGA
5.	PUNJINGA - TIBAV DIEUDONNE	M	KANGAMBUWA	HABITANT	097577050	PUNJINGA
6.	MALADIA - NGANIANE	M	KANGAMBUWA	HABITANT	099398176	MALADIA
7.	MWANZA - SEBENTIE	M	KANGAMBUWA	HABITANT	084318375	MWANZA
8.	KAKUNBA - TUDUNA	M	KANGAMBUWA	HABITANT	097572343	KAKUNBA
9.	UMBA - MPANBA	F	"	HABITANTE	084044393	UMBA
10.	OMBA - TUMBA HUGUETTE	F	KANGAMBUWA	HABITANTE	0971278245	OMBA

LISTE DE PRESENCE						
ACTIVITE : COLLECTE DES PRIORITES DES COMMUNAUTES VULNERABLES						
DATE : 14/05/2021						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	SHILUNDA - MUKWAB	M	KANGAMBWA	HAABTAI	0842596833	[Signature]
2.	MUSONDA MWENYA	M	KANGAMBWA	Conseiller	0852746849	[Signature]
3.	KIXANNA - NDELENI JOHN-PIERRE	M	MILANDO	CHEF DU VILLAGE	0899797839	[Signature]
4.	PAKIKO - HILDEPHONSE	M	MILANDO	METBRE		[Signature]
5.	MUTINGA - KATANGA	M	MILANDO	METBRE	0853320854	[Signature]
6.	KABWITA - GILBERT	M	MILANDO	DE QUARTIER		[Signature]
7.	LIZOMBE - JUSTIN	M	MILANDO	METBRE		[Signature]
8.	MUTINGA - RUBIN	M	MILANDO	METBRE	0853343907	[Signature]
9.	MULINDA - FELIX	M	MILANDO	METBRE		[Signature]
10.	NGOZA - GISELE	F	MILANDO	METBRE		[Signature]

LISTE DE PRESENCE						
DATE : 11/03/2021						
ACTIVITE : COLLECTE DES REPRESENTANTS COMMUNAUX DES PAYSANES						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	MWENZE - ADOPHINE	F	MILANDO	MEMBRE		
2.	KALUNGA - XANNIE	F	MILANDO	CONSEILLER		
3.	LUSE - ILUNGA	F	LANGATIBWA	MEMBRE	084422848	
4.	JOSEPH - NGOH	M	MILANDO	CONSEILLER	0896550084	
5.	TPANGA - KARABI	F	MILANDO	MEMBRE		
6.	NZULU MOISE	M	MILANDO	MEMBRE	089999349	
7.	NGOXI - PIERRE	M	MILANDO	SECRÉT.	08880815	
8.	TSHONGO ADEL	F	MILANDO	MEMBRE	0858888245	
9.	ILUNGA - MPOHI FRANCOIS	M	MILANDO	MEMBRE	085898354	
10.	KASONGO - MUKKPO XLIN	M	MILANDO	MEMBRE	0895593443	

LISTE DE PRESENCE						
ACTIVITE : <u>REUNION DES PRIORITES DES COMMUNANTES LOCALES</u>						
DATE : <u>11.03.2021</u>						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	<u>FASONGO MUKABO</u>	M	<u>MILANDO</u>	<u>M.N.R</u>	<u>0854501449</u>	<u>[Signature]</u>
2.	<u>KIKWATA-KILONA</u>	M	<u>LWISHA</u>	<u>NOTABLE</u>		<u>[Signature]</u>
3.	<u>ILUNGA-KALOSHI</u>	M	<u>LWISHA</u>	<u>MEMBRE</u>	<u>0827075274</u>	<u>[Signature]</u>
4.	<u>KASONGO-JENNINOT</u>	M	<u>MILANDO</u>	<u>MEMBRE</u>	<u>0944970339</u>	<u>[Signature]</u>
5.	<u>NGORI-SIDONIE</u>	F	<u>LWISHA</u>	<u>MEMBRE</u>	<u>0898141885</u>	<u>[Signature]</u>
6.	<u>KUNDA-MELANIE</u>	F	<u>LWISHA</u>	<u>MEMBRE</u>	<u>0852292034</u>	<u>[Signature]</u>
7.	<u>KIBOLLO-MAOUY</u>	F	<u>LWISHA</u>	<u>I.T</u>	<u>0829051626</u>	<u>[Signature]</u>
8.	<u>KUTEMBA-TSHITIKI</u>	F	<u>LWISHA</u>	<u>MEMBRE</u>	<u>0843958973</u>	<u>[Signature]</u>
9.	<u>MUEWA WUBUYA</u>	M	<u>KIRAKIRO</u>	<u>Secrétaire</u>	<u>0823705370</u>	<u>[Signature]</u>
10.	<u>MUSINGE-KENGE</u>	M	<u>LWISHA</u>	<u>MEMBRE</u>	<u>0854832065</u>	<u>[Signature]</u>

DATE: 11/03/21..2021						
LISTE DE PRESENCE						
ACTIVITE: COLLECTE DES PROPRIETES DES COMMANDEMENTS 1012487088						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	MUTJINGA - KHEMBE	F	LWISHA	METRE	0818822234	Captain
2.	MUSINGE - TUNZA	M	LWISHA	METRE		Gen
3.	KABANGA - MKILIA	M	LWISHA	METRE	0854422228	Gen
4.	ALHY NORISHO ARKAD	F	LWISHA	GENRE	0854436067	Arkad
5.	MWENZIE - MWANSA	M	LWISHA	METRE	0771821274	Mwansa
6.	MUTBA - MADO	M	LWISHA	METRE	0850424006	Mado
7.	JEAN-FRANCOIS KAYOKO	M	LWISHA	Genre	0815888985	Genre
8.						
9.						
10.						

安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS SARL

PROCES VERBAL N° 001a/PC/06/2021

PORTANT ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE SUIVI (CLS) DES COMMUNAUTES DE LUISHA, MILANDO ET KANGABWA 75 Km

JOUR ET DATE : Jeudi, 11 Mars 2021

HEURE : 13H45 à 15H00

LIEU : Place du Marché, village Bungubungu, Secteur de Lufira, Territoire de Kambove, Province du HAUT-KATANGA

I. Ordre du jour :

1. Présentation de l'ordre du jour;
2. Mot du Coordonnateur PODEFIP;
3. Mot du Chef Secteur;
4. Mot du Coordonnateur PODEFIP sur le processus d'élection des membres de CLS et répartition des membres des communautés de Luisha, Milano et Kangabwa 75 Km en sous groupes pour choisir leurs délégués respectifs au CLS ;
5. Le vote;
6. Annonce des résultats du vote.

II. Etaient présents:

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1. Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA | Coordonnateur PODEFIP; |
| 2. Dominique Savio MWIWEWA LUBUNGA NSAMBO | Chef Secteur de Lufira |
| 3. KIBIKA SEMU | Chef de village Luisha; |
| 4. MAKONGA KONGE Rigobert | Notable de Luisha; |
| 5. MUSAMBA OFESHI Olivier | Notable de Luisha; |
| 6. Isaac YAV | Expert PODEFIP; |
| 7. Yvette NGOIE | Expert Div. Décentralisation ; |
| 8. Rock MWAMBA | Logisticien PODEFIP. |
| 9. Ainsi que les membres des communautés (cfr. liste en annexe). | |

III. Déroulement.

L'an deux mille vingt et un, le onzième jour du mois de mars, il s'est tenu sur la place du marché de Bungubungu, une assemblée générale réunissant les membres des communautés des villages ; Luisha, Milano et Kangabwa 75 Km pour se choisir leurs délégués membres du Comité Local de Suivi.

1. Mot Présentation de l'ordre du jour:

Prenant la parole, le Coordonnateur General de PODEFIP et facilitateur du processus a communiqué l'ordre du jour, puis expliqué les différentes étapes du processus d'élaboration de cahier des charges. Ensuite, il a exhorté aux membres des communautés bénéficiaires de se choisir des représentants qu'ils trouvent dignes de le représenter au sein du Comité Local de Suivi (CLS) dans le processus du cahier des charges de responsabilité sociétale pour une durée de 5 ans.

Il a encouragé les femmes à se présenter aussi comme candidates aux élections et à l'assemblée de leurs accorder aussi des suffrages pour qu'il y ait équilibre de genre.

2. Mot du Chef Secteur:

Prenant la parole, le Chef Secteur de Lufira, en sa qualité de témoins dans le processus a existé les bénéficiaires prendre conscience et exprimer leurs suffrages de manière indépendante et démocratique.

3. Le vote

Le Coordonnateur de PODEFIP a expliqué le principe du déroulement du vote, suivant les points :

- Validité d'un billet de vote ;
- Présentation des urnes ;
- Répartition des participants par village d'appartenance ;
- Présentation des candidats ;
- Le Vote proprement dit.

4. Présentation des résultats du vote

Nombre de participants : hommes :...45.....femmes :...19.....total :...64

Nombre des candidats présentés aux élections :...4..., dont 3 Hommes et 1 Femme.

N°	Nom & Post nom	Sexe	Fonction	Provenance
01	KIBIKA SEMU	M	Chef de village	Luisha
02	MAKONGA KONGE Rigobert	M	Notable	Luisha
03	KASONGO MUKABO Raphael	M	Notable	Milando
04	ILUNGA MUKADI Pascaline	F	Notable	Kangabwa 75 Km

Nombre des voix exprimées :

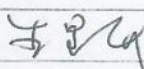
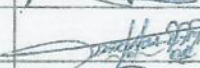
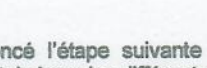
N°	Nom & Post nom	Sexe	suffrages valablement exprimés	Abstentions	Total votes
01	KIBIKA SEMU	M	19		
02	MAKONGA KONGE Rigobert	M	12		
03	KASONGO MUKABO Raphael	M	15		
04	ILUNGA MUKADI Pascaline	F	11		
	Total		57	7	64

L'an deux mille vingt et un , le onzième jour du mois de mars, conformément au processus d'élaboration du cahier des charges tel que cela est stipulé dans l'annexe XVII sur les directives au modèle-type de cahier des charges de responsabilité sociétale ; à son quatrième chapitre particulièrement en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des engagements des parties prenantes au processus ;

Nous, membres des villages : LUISHA, MILANDO et KANGABWA 75 Km

Réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Suivi (CLS), certifiant que les personnes dont les noms figurent sur la liste en annexe, ont été

désignées pour occuper la fonction en regard de leurs noms pour le compte de nos villages; ensemble avec le représentant de l'Entreprise Excellen Minerals ainsi que celui de la PODEFIP.
LISTE DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE SUIVI (CLS) ELUS.

N°	Nom Post nom	Fonction	Signature
01	Dominique Savio MWEWA LUBUNGA NSAMB	Président	
02	Alan WANG	Membre	
03	Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA	Membre	
04	KIBIKA SEMU	Membre	
05	MAKONGA KONGE Rigobert	Membre	
06	KASONGO MUKABO Raphael	Membre	
07	ILUNGA MUKADI Pascaline	Membre	

5. Annonce des étapes suivantes et planification:

Après l'étape du vote, le Coordonnateur de PODEFIP a annoncé l'étape suivante ; concernant la compilation des données brutes qui serviront d'élément de base les différentes séances qui devront avoir lieu entre les différentes parties, cela au dépend de leur disponibilité et compréhension.

En fixant un rendez-vous à la première semaine du mois d'avril.

Commencée à 13h45, la réunion a pris fin à 15h00.

Ainsi, fait à Bungubungu, le 11 Mars 2021

Pour la Supervision :

Le Ministère des Mines

Signature :

DATE: 14/03/2021

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE : CHERCHES DES CHUTES D'EAU

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	KABUKA, GERU-VIEIR	M	LWISHA	CHIEF DUVILLAGE	089695598	[Signature]
2.	MUSUMBA - OFESHI OLINIER	M	LWISHA	NOTABLE	0823830072	[Signature]
3.	MAKONGA - KONGE ZIGABO	M	LWISHA	NOTABLE LEADER COMM	097776200	[Signature]
4.						
5.	KIMBA - MUYEM - PASALINE	F	LWISHA	MEMBRE	0817524204	[Signature]
6.	KIBATIKA - MUTUMBE M	M	LWISHA	NOTABLE	0899398777	[Signature]
7.	KISABO MAKIKO	M	LWISHA	NOTABLE		[Signature]
8.	KUNISA - KABONGE KATUHO	M	LWISHA	MEMBRE	085444000	[Signature]
9.	Nfande mufunga	M	LWISHA	GRATIFIER	0850724238	[Signature]
10.	KAMBO - KIBUYE	M	KANGAMBUWA	CHEF DU VILLAGE	0978344404	[Signature]

LISTE DE PRESENCE						
DATE: 11.12.21.2021						
ACTIVITE : Election territoriale au conseil local de village						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	KARUYISHAMIMBWA	M	KANGAMBWA	PRESIDENT	081384460	KARUYISHAMIMBWA
2.	MAKITA - MUSA MBA	M	11	NOTABLE	080540834	MAKITA - MUSA MBA
3.	KOTBE - LASONGO AUGUSTIN	M	KANGAMBWA	CONSEILLER	082690596	KOTBE - LASONGO AUGUSTIN
4.	ILUNGA - ZUPE DIEUDONNE	M	KANGAMBWA	CONSEILLER	097444446	ILUNGA - ZUPE DIEUDONNE
5.	TIJINGA - TIJAV DIEUDONNE	M	KANGAMBWA	HABITANT	097577456	TIJINGA - TIJAV DIEUDONNE
6.	MALANIA - NSHANINE	M	KANGAMBWA	HABITANT	099338474	MALANIA - NSHANINE
7.	MWANZA - SEBENTE	M	KANGAMBWA	HABITANT	084318374	MWANZA - SEBENTE
8.	KAKUMBA - MUKUNGA	M	KANGAMBWA	HABITANT	0975-18374	KAKUMBA - MUKUNGA
9.	UMBA - MPANCA	F	KANGAMBWA	HABITANT	084044444	UMBA - MPANCA
10.	OMBA - TUMBA	F	KANGAMBWA	HABITANT	097127824	OMBA - TUMBA

DATE : 24/03/2021

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE : RECEPTION DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE KANGAMBA

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	SHILUNDA-MUKWAB	M	KANGAMBA	HABITANT	0842544833	[Signature]
2.	MUSONDA - MWENYA	M	KANGAMBA	CONSEILLER	0852744800	[Signature]
3.	KANIKU-NDELENI JEAN-PIERRE	M	MILANDU	CHEF DE VILLAGE	0899798839	[Signature]
4.	PAKIKU - HILDEPHONSE	M	MILANDU	MEMBRE		[Signature]
5.	MUJINGA-KATANGA	M	MILANDU	MEMBRE	0853320351	[Signature]
6.	KABWITA-GILBERT	M	MILANDU	DE QUARTIER		[Signature]
7.	KIBOTI - JUSTIN	M	MILANDU	MEMBRE		[Signature]
8.	MUJINGA-XUBIN	M	MILANDU	MEMBRE	0853343367	[Signature]
9.	MULINDA-FELIX	M	MILANDU	MEMBRE		[Signature]
10.	MGOMA-GISELE	F	MILANDU	MEMBRE		[Signature]

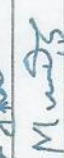
LISTE DE PRESENCE						
DATE : 11.03.2021						
ACTIVITE : SECTION MEMBRES DU COMITE LOCAL DE SECURITE						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	TILLENZE - XDOPHINE	F	TILXANDO	MEMBRE		JA
2.	KXLUNGA - XNNIE	F	TILXANDO	CONSEILLERE		JA
3.	LUSE - ILUNGA	F	KANGATIBUX	MEMBRE	0844712808	JA
4.	JOSUE SHIMBI - NGOTI	M	TILXANDO	CONSEILLER	0876550081	0876550081
5.	TIRANGA - KXBAZI	F	TILXANDO	MEMBRE		JA
6.	ALIKULU DOISE	M	MIKILXO SOS	SV 50 MOISE	089992342	JA
7.	HGOYI PIERRE	M	MILXANDO	SECRET.	0858808811	0858808811
8.	TSHOH GO ADEL	F	MILXANDO	MEMBRE	0858808811	0858808811
9.	ILUNGA - TIPOZI FRANCOIS	M	TILXANDO	MEMBRE	0858808811	0858808811
10.	KXSONGO - TULXBO ALXIN	M	TILXANDO	MEMBRE	0858808811	0858808811

DATE : 14/03/2021

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE .. ELISION DES RESEAUX DE CARIERS COCAIN DES SURVI

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	RASOMBOANARISO	M	MILONONO	0854501499	A.N.R	<i>[Signature]</i>
2.	KIKUXIKA - KILONDA	M	LWISHA	NOTABLE		<i>[Signature]</i>
3.	ILUNGA - KALOSHI	M	LWISHA	METIERRE	082075270	<i>[Signature]</i>
4.	KASONGO - JENNIOT	M	TIWAXINDO	METIERRE	037437033	<i>[Signature]</i>
5.	NGOYI - SIDONIE	F	LWISHA	METIERRE	083814185	<i>[Signature]</i>
6.	LONDA - MELXNIE	F	LWISHA	METIERRE	0852292034	<i>[Signature]</i>
7.	KIRAKO - HAGUY	F	LWISHA	I-T	0829051636	<i>[Signature]</i>
8.	KUTEMBA - TSHIFIK	F	LWISHA	METIERRE	081395873	<i>[Signature]</i>
9.	MWEWA - LUBUNORA	M	KILIANEVO	Secrétaire	082305370	<i>[Signature]</i>
10.	MUSINGE - L'ENGE	M	LWISHA	METIERRE	0854232065	<i>[Signature]</i>

LISTE DE PRESENCE						
DATE : 11/03/2021						
ACTIVITE : ELEZIONI TETTERE AN COPIRE LOAT DE SAT						
N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	TWATINGA - KSEHBE	F	LWISHA	MEMBRE	0818422294	
2.	TWUSINGE - TUNZE	M	LWISHA	MEMBRE		
3.	KABANGE - MWILX	M	LWISHA	MEMBRE	0854412728	
4.	ALHY NODISKO ARKAN	M	LWISHA	MEMBRE	0854736067	
5.	TWENGE - TUKANSA	M	LWISHA	MEMBRE	0974871774	
6.	TWITPA - PIADO	F	LWISHA	MEMBRE	0850424006	
7.	YAM-JUC KAYOKO	M	PONEFIP	Coordo	0815888985	
8.						
9.						
10.						

安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS S.A.R.L

11/03/21

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE : ELECTION GENERALE DU COMITE LOCAL AS SUVI

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	KISENGA KANYANGA ANNE	F	LWISHA	MEMBRE	-	
2.	KAUMBO - MUKINDA	F	LWISHA	MEMBRE	0822233442	
3.	BWANGA JOHN	M	LWISHA	MEMBRE	-	
4.	KIROBO ENEURE	M	LWISHA	MEMBRE	-	
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						



安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS SARL

PROCES VERBAL N° 002/PC/06/2021

**PORTANT PRESENTATION ET VALIDATION DES PROJETS DU CAHIER DES CHARGES
AVEC LES LEADERS COMMUNAUTAIRES DE LUISHA, MILANDO ET KANGABWA 75 Km
ET MEMBRES DU COMITE LOCAL DE SUIVI**

JOUR ET DATE : Jeudi, 27 Mai 2021

HEURE : 10H30 à 12H00

LIEU : Salle de réunion de la PODEFIP, Mess Mubunda de la GECAMINES,
Avenue du Parc, Q. Makomeno, Ville et Commune de Lubumbashi,
Province du HAUT-KATANGA

I. Ordre du jour :

1. Présentation de l'ordre du jour;
2. Questions d'éclaircissement de la délégation des Leaders de Luisha, Milano et Kangabwa 75 Km ; sur les projets non priorités par l'Entreprise Excellen Minerals;
3. Eléments de réponse de la part de l'équipe de PODEFIP;
4. Annonce et planification des étapes suivantes.

II. Etaient présents:

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| 1. Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA | Coordonnateur PODEFIP; |
| 2. KIBIKA SEMU | Chef de village Luisha; |
| 3. MAKONGA KONGE Rigobert | Notable de Luisha; |
| 4. MUSAMBA OFESHI Olivier | Notable de Luisha; |
| 5. Ernest LAYLAY | Expert PODEFIP; |

III. Déroulement.

L'an deux mille vingt et un, le vingt septième jour du mois de mai, il s'est tenu dans la salle de réunion de la PODEFIP, sous la facilitation du Coordonnateur Général, une réunion de d'harmonisation et de recadrage des projets, entre la délégation des leaders de Luisha, Milano et Kangabwa 75 Km avec l'équipe d'experts de PODEFIP entant que facilitateur du processus; pour la cohérence et une compréhension identique des projets .

1. Présentation de l'ordre du jour:

Prenant la parole, le Coordonnateur General de PODEFIP a communiqué l'ordre du jour, puis rappelé les différentes étapes du processus d'élaboration de cahier des charges. Ensuite, il a présenté aux leaders des communautés bénéficiaires la raison qui a amené l'Entreprise à ne pas prioriser les 2 projets, selon laquelle ; après une étude minutieuse, il y avait risque que

Page 1 sur 3



ces projets mènent à des mécontentements, voir même des conflits entre les membres des communautés.

En indiquant les étapes déjà parcourue, ainsi que les 2 phases du processus qui restent.

2. Préoccupations de la délégation des leaders communautaires:

- La délégation voulait savoir quand est – ce que tout le travail jusqu'à la signature officielle allait prendre fin ?
- Elle a expliqué son inquiétude concernant 2 projets, qu'elles ont trouvé pertinentes; celui de construction d'une maison moderne au Chef de village ainsi que celui de dotation des tôles aux ménages.
- Ils ont exprimé leur consentement, après des explications fournies par les Coordonnateur de PODEFIP, en fonction des explications fournies par Excellen Minerals dans ses échanges avec la facilitation.

3. Eléments de réponse de la part de l'équipe de PODEFIP:

Le Coordonnateur de PODEFIP a fourni des explications en fonction de précisions issues de l'échange qu'il a eu avec l'équipe de Excellen Minerals, celles d'éviter toute forme de conflit entre les membres des communautés.

4. Annonce des étapes suivantes et planification:

Après l'étape d'éclaircissement sur les 2 projets non retenus par l'Entreprise et les correctifs proposés, le Coordonnateur de PODEFIP a annoncé l'étape suivante ; concernant la réunion conjointe entre les deux parties pour signature d'un exemplaire, cela avant l'étape de la signature officielle du cahier des charges.

La date du 02 Juin a été retenue pour la rencontre entre la délégation de l'entreprise avec celle des leaders communautaires en présence du Chef Secteur de Lufira, à Luisha.

Commencée à 10h30, la réunion a pris fin à 12h00.

Ainsi, fait à Lubumbashi, le 27 Mai 2021

présenté aux leaders des communautés bénéficiaires la raison qui a amené l'Entreprise à ne pas prioriser les 2 projets, selon laquelle ; après une étude minutieuse, il y avait risque que ces projets mènent à des mécontentements, voir même des conflits entre les membres des communautés.

En indiquant les étapes déjà parcourue, ainsi que les 2 phases du processus qui restent.

2. Préoccupations de la délégation des leaders communautaires:

- La délégation voulait savoir quand est-ce que tout le travail jusqu'à la signature officielle allait prendre fin ?
- Elle a expliqué son inquiétude concernant 2 projets, qu'elle ont trouvés pertinentes; celui de construction d'une maison moderne au Chef de village ainsi que celui de dotation des tôles aux ménages.
- Ils ont exprimé leur consentement, après des explications fournies par les Coordonnateur de PODEFIP, en fonction des explications fournies par Excellen Minerals dans ses échanges avec la facilitation.

3. Eléments de réponse de la part de l'équipe de PODEFIP:

Le Coordonnateur de PODEFIP a fourni des explications en fonction de précisions issues de l'échange qu'il a eu avec l'équipe de Excellen Minerals, celles d'éviter toute forme de conflit entre les membres des communautés.

4. Annnonce des étapes suivantes et planification:

Après l'étape d'éclaircissement sur les 2 projets non retenus par l'Entreprise et les correctifs proposés, le Coordonnateur de PODEFIP a annoncé l'étape suivante ; concernant la réunion conjointe entre les deux parties pour signature d'un exemplaire, cela avant l'étape de la signature officielle du cahier des charges.

La date du 02 Juin a été retenue pour la rencontre entre la délégation de l'entreprise avec celle des leaders communautaires en présence du Chef Secteur de Lufira, à Luisha.

Commencée à 10h30, la réunion a pris fin à 12h00.

Ainsi, fait à Lubumbashi, le 27 Mai 2021

Pour la Communauté :

Pour la Facilitation :

Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA

Coordonnateur Général.

Signature :

Signature :

KIBIKA-SEMU-VICTOR

MAKONGA KONGE

MUSATIBA-OLIVIER

Pour Supervision :

Le Ministère des Mines

Signature.



安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS SARL

PROCES VERBAL N° 003/PC/06/2021

**PORTANT PRESENTATION ET VALIDATION DES PROJETS DU CAHIER DES CHARGES
AVEC LA DELEGATION DE L'ENTREPRISE EXCELLEN MINERALS**

JOUR ET DATE : Vendredi, 28 Mai 2021

HEURE : 10H30 à 12H00

LIEU : Salle de réunion de la PODEFIP, Mess Mubunda de la GECAMINES,
Avenue du Parc, Q. Makomeno, Ville et Commune de Lubumbashi,
Province du HAUT-KATANGA

I. Ordre du jour :

1. Présentation de l'ordre du jour;
2. Présentation du motif de non prise en compte de 2 projets par l'Entreprise Excellen Minerals, quelques correctifs et certaines questions sur les étapes suivantes du processus;
3. Eléments de réponse de la part de l'équipe de PODEFIP;
4. Annonce et planification des étapes suivantes.

II. Etaient présents:

1. Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA
2. Alan WANG
3. Ralph MASTAKI
4. Ernest LAYLAY

Coordonnateur PODEFIP;
Directeur Excellen MINERAL ;
Chargé de relations Excellen MINERAL ;
Expert PODEFIP;

III. Déroulement.

L'an deux mille vingt et un, le vingt huitième jour du mois de mai, il s'est tenu dans la salle de réunion de la PODEFIP, sous la facilitation du Coordonnateur Général, une réunion de d'harmonisation et de recadrage des projets, entre la délégation de l'Entreprise Excellen Minerals avec l'équipe d'experts de PODEFIP entant que facilitateur du processus; pour la cohérence et une compréhension identique des projets .

1. Présentation de l'ordre du jour:

Prenant la parole, le Coordonnateur General de PODEFIP a communiqué l'ordre du jour, puis rappelé les différentes étapes du processus d'élaboration de cahier des charges. Ensuite, il a présenté la doléance des leaders communautaires, qui voulaient connaître la raison qui a amené l'Entreprise à ne pas prioriser les 2 projets. Il a ensuite donné les étapes déjà parcourues, ainsi que les 2 étapes du processus qui restent à effectuer.

Page 1 sur 3

- Elle a présenté les raisons qui les ont emmené à ne pas prendre en priorité les 2 projets, en disant qu'ils ont trouvé que lesdits projets peuvent se transformer en source des conflits entre les membres des communautés; celui de construction d'une maison moderne au Chef de village ainsi que celui de dotation des tôles aux ménages.
- Ils ont voulu se rassurer du lieu et de comment la cérémonie de signature allait se dérouler, combien des personnes sont sensées y prendre part.

3. Eléments de réponse de la part de l'équipe de PODEFIP:

Le Coordonnateur de PODEFIP a fourni des explications en fonction des détails de l'annexe XVII du code minier en rapport avec le processus d'élaboration du cahier des charges ; reprenant le rôle du Comité Permanent de Validation et celui du Comité Local de Suivi. Il a précisé que la cérémonie devait avoir lieu à Luisha.

4. Annonce des étapes suivantes et planification:

Le Coordonnateur Général de PODEFIP a annoncé l'étape suivante ; concernant la réunion conjointe entre les deux parties pour la signature d'un exemplaire, cela avant l'étape de la signature officielle du cahier des charges.

Et, la date du 02 Juin a été retenue pour la rencontre entre la délégation de l'entreprise avec celle des leaders communautaires en présence du Chef Secteur de Lufira, à Luisha.

Commencée à 10h30, la réunion a pris fin à 12h00.

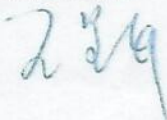
Ainsi, fait à Lubumbashi, le 28 Mai 2021

Pour l'Entreprise :

Alan WANG

Directeur Excellen Minerals

Signature :

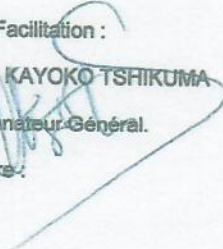


Pour la Facilitation :

Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA

Coordonnateur Général.

Signature :



Pour Supervision :

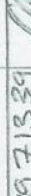
Le Ministère des Mines

Signature.

DATE: 28.1.2021

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE : PRESENTATION AU PROJET A L'ENTREE PRIAT

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	Raulo Mstakki	M.	Livistia	Assistant au District.	08971339 68	
2.	ERNEST LAYLAH	M	POORTAP	EXPERT	0973961180	
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						



安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS SARL

PROCES VERBAL N° 004/PC/06/2021

**PORTANT CONCERTAION POUR VALIDATION DES PROJETS DU CAHIER DES CHARGES
ENTRE LA DELEGATION DE L'ENTREPRISE EXCELLEN MINERALS ET LES LEADERS
COMMUNAUTAIRES DES VILLAGES LUISHA, MILANDO ET KANGABWA 75 Km**

JOUR ET DATE : Mercredi, 02 Juin 2021

HEURE : 10H30 à 12H00

LIEU : Salle de restaurant de l'hôtel LUMANI LODGE, à Luisha, secteur de
Lufira, Territoire de Kambove, Province du HAUT-KATANGA

I. Ordre du jour :

1. Présentation de l'ordre du jour;
2. Questions d'éclaircissement des leaders communautaires des villages Luisha, Milano et Kangabwa 75 Km ;
3. Eléments de réponse du Directeur de l'Entreprise Excellen Minerals aux questions posées par les leaders communautaires;
4. Mot du Chef Secteur de Lufira ;
5. Signature conjointe d'un spécimen de cahier des charges par différentes parties;
6. Planification de l'étape de cérémonie de signature officielle;

II. Etaient présents:

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA | Coordonnateur PODEFIP |
| 2. Alan WANG | Directeur de Excellen Minerals ; |
| 3. Ralph MASTAKI | Relation publique Excellen Minerals ; |
| 4. Rigobert MAKONGA KONGE | Notable de Luisha ; |
| 5. Raphael KASONGO MUKABO | Notable de Luisha ; |
| 6. KIBIKA SEMU | Chef de village Luisha ; |
| 7. Olivier | |
| 8. Dominique Savio MWEWA LUBUNGA SAMBO | Chef Secteur de Lufira ; |
| 9. Ernest LAYLAY | Expert PODEFIP ; |
| 10. Célestin KALOMBO | Expert PODEFIP ; |

III. Déroulement.

L'an deux mille vingt et un, le deuxième jour du mois de juin, il s'est tenu sous la facilitation du Coordonnateur Général PODEFIP, dans la salle du restaurant de l'hôtel LUMANI LODGE, une réunion de concertation entre la délégation de l'Entreprise Excellen Minerals et les leaders communautaires des villages Luisha, Milano et Kangabwa 75 Km; en vue de convenir sur la liste des besoins priorités par les membres des communautés.



安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS SARL

1. Présentation de l'ordre du jour:

Prenant la parole, le Coordonnateur General de PODEFIP a communiqué l'ordre du jour, puis expliqué les différentes étapes du processus d'élaboration de cahier des charges, commençant par les négociations, passant par la priorisation des projets en fonction des besoins collectés auprès des communautés, en rappelant le rôle de chaque partie, avec insistance sur le fait que le processus doit être fait de manière participative. Il a énuméré les étapes déjà franchies et présenter l'étape suivante ; concernant la présentation d'un exemplaire du cahier des charges à la commission permanente de validation, pour leur orientation avant la cérémonie de signature officielle.

2. Questions d'éclaircissement des leaders communautaires:

Après l'intervention du Coordonnateur Général de PODEFIP, fut le tour des leaders communautaires et membres du Comité Local de Suivi de présenter leur préoccupations concernant les projets retenus par l'Entreprise ainsi que leur crainte concernant la non matérialisation du contenu de cahier des charges, insistant sur le fait de le faire comme convenu de commun accord entre les deux parties. Conclu par un mot du chef de Village Luisha.

3. Mot du Directeur General de l'Entreprise Excellen Minerals:

Lui ayant accordé la parole, le Directeur General de Excellen Minerals a expliqué le mobile avancé par sa hiérarchie n'a pas donné priorité à 2 projets, celui de construction d'une maison moderne au Chef de Village ainsi que celui de doter les tôles à 100 ménages; du fait qu'ils n'étaient pas entièrement à caractère de développement communautaire et qu'en plus peuvent se transformer en source de conflits intercommunautaires.

4. Mot du Chef Secteur de Lufira :

Prenant la parole, le Chef Secteur a à son tour exhorté les deux parties de jouer franc jeu, à l'Entreprise de ne pas faire comme les autres l'ont fait, en promettant aux communautés des projets sans les matérialiser ou encore en leurs dotant des infrastructures parfois inachevées; leur demandant de bien faire les choses dans le respect des normes, aux communautés de s'approprier et protéger les ouvrages produit de ce partenariat.

5. Signature d'un exemplaire du cahier des charges:

Puis s'en est suivie la signature conjointe d'un exemplaire du cahier des charges par les deux parties en présence du Chef Secteur de Lufira comme témoins du processus, ainsi que de la PODEFIP comme structure facilitatrice, cela en démonstration de l'accord conclu entre les parties.

6. Planification de l'étape de cérémonie de signature officielle:

Après la signature d'accord, un calendrier a été convenu pour que la signature officielle ait lieu en date du 10 Juin 2021, dans le respect des mesures barrières au sein des installations de l'Entreprise Excellen Minerals.



安 胜 矿 产 有 限 公 司
E X C E L L E N M I N E R A L S S A R L

7. Divers

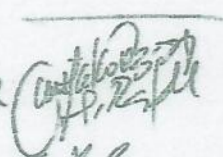
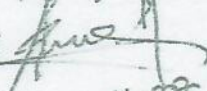
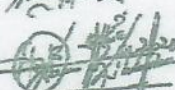
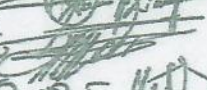
Dans les divers, l'ensemble des participants ont pris un verre de rafraichissement à l'occasion de l'accord conclu, tout en s'exhortant de l'implication et l'appropriation des projets par tous les habitants de Luisha.

Commencée à 10h30, la réunion a pris fin à 12h00.

Ainsi, fait à Luisha, le 02 Juin 2021

Pour la Supervision :
Le Ministère des Mines
Signature :

LISTE DES PRESENCES
VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES
EXCELLEN MINERALS ET LA COMMUNAUTE
LUSHA 2, JOIN, 2021

NOMS	NUMEROS & INSTITUTION	SIGNATURE
Ralph Mastaki	E.M. 089-713 3962	
Alan Wan	E.M. 085-827-3134	
Sibika Semu	Chefferie 0886497578	
Makonga	Notable 0840983112	
Olivier	Sec du village 0823830078	
Mwawa Lubunga	Tel. 0823703700	
Jean-luc KAYOKO	PODEFIP 0815888585	
ERNEST LAYLAJ	PODEFIP 0813661185	



安 胜 矿 产 有 限 公 司

EXCELLEN MINERALS SARL

PROCES VERBAL N° 005/PC/06/2021

**PORTANT CEREMONIE DE SIGNATURE OFFICIELLE DU CAHIER DES CHARGES
ENTRE L'ENTREPRISE EXCELLEN MINERALS ET LES COMMUNAUTES
ENVIRONNANTES**

JOUR ET DATE : Jeudi, 10 Juin 2021
HEURE : 10H30 à 17H00
LIEU : Salle de réunion de l'Entreprise Minière Excellen Minerals, dans le site d'exploitation, à Luisha, secteur de Lufira, Territoire de Kambove, Province du HAUT-KATANGA

I. Ordre du jour :

1. Présentation du processus d'élaboration du cahier des charges;
2. Mot d'acceptation des membres de communauté de Luisha et autres;
3. Mot du Directeur General de l'Entreprise Excellen Minerals;
4. Mot du Chef Secteur de Lufira ;
5. Signature du cahier des charges;
6. Communication aux membres de communautés ;

II. Etaient présents:

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA | Coordonnateur PODEFIP |
| 2. Alan WANG | Directeur de Excellen Minerals |
| 3. Ralph MASTAKI | Relation publique Excellen Minerals ; |
| 4. Rigobert MAKONGA KONGE | Notable de Luisha ; |
| 5. Raphael KASONGO MUKABO | Notable de Luisha ; |
| 6. KIBIKA SEMU | Chef de village Luisha ; |
| 7. Olivier MUSAMBA OFESHI | Notable de Luisha |
| 8. Dominique Savio MWEWA LUBUNGA SAMBO | Chef Secteur de Lufira ; |
| 9. Ernest LAYLAY | Expert PODEFIP ; |
| 10. Rock MWAMBA | Chargé de la Logistique PODEFIP ; |
| 11. Célestin KALOMBO | Expert PODEFIP ; |

III. Déroulement.

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois de juin, il s'est tenu sous la facilitation du Coordonnateur Général PODEFIP, au siège de la Plate Forme des Organisation de la Société Civile Œuvrant dans la Décentralisation et les Finances Publiques, en sigle PODEFIP, une réunion de la signature officielle du cahier des charges entre l'Entreprise Excellen Minerals et les membres des Communautés de Luisha, Milando, et Kangabwa 75 Km.

1. Présentation du processus d'élaboration du cahier des charges:

Prenant la parole, le Coordonnateur General de PODEFIP a expliqué les différentes étapes du processus d'élaboration de cahier des charges, commençant par les négociations, passant par la priorisation des projets en fonction des besoins collectés auprès des communautés, en rappelant le rôle de chaque partie, insistant sur le fait que le processus doit être fait de manière participative, en s'appuyant sur le terme de référence.

2. Mot d'acceptation des membres de communauté de Luisha et autres:

Page 1 sur 7

Après l'intervention du Coordonnateur Général de PODEFIP, fut le tour des membres de communautés d'exprimer leur consentement et leur accord pour la signature du cahier de charge ; en reconnaissance que c'est une première qu'ils viennent d'expérimenter avec une Entreprise implantée chez eux. Ils ont chuté en exhortant l'Entreprise d'aller jusqu'au bout, en matérialisant à la lettre tous les projets convenus dans le cahier des Charges.

3. Mot du Directeur General de l'Entreprise Excellen Minerals:

Lui ayant accordé la parole, le Directeur General de Execellen Minerals a exprimé sa reconnaissance envers les membres des communautés pour leur ouverture, en promettant de mettre en application les accords du cahier des charges.

4. Mot du Chef Secteur de Lufira :

Prenant la parole, le Chef Secteur a exhorté les parties à se comporter de manière responsable ; à l'Entreprise de faire bien les choses dans le respect des normes, aux communautés de s'approprier et protéger les ouvrages produit du cahier des charges.

5. Signature officielle du cahier des charges:

Puis s'en est suivie la signature officielle du cahier des charges en présence du Chef Secteur de Lufira et de la délégation de la Division des Mines en qualité des témoins, ainsi que de la PODEFIP comme structure facilitatrice.

6. Communication aux membres de communautés :

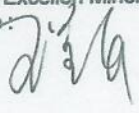
La deuxième partie de la cérémonie a eu lieu sur la place des arrêts de bus de Luisha, où le Chef de Village a fait une restitution du processus à la communauté de Luisha

7. Divers

Dans les divers, l'ensemble des leaders se sont réunis à un endroit pour un rafraichissement à l'occasion de la signature officielle, tout en s'exhortant de l'implication et l'appropriation des projets par tous les habitants de Luisha.

Commencée à 10h30, la réunion a pris fin à 17h00.

Ainsi, fait à Luisha, le 10 Juin 2021

Pour l'Entreprise :
Alan WANG
Directeur Excellen Minerals
Signature: 

Pour la Supervision
Le Ministère des Mines
Signature: _____

Pour la Facilitation :
Jean Luc KAYOKO TSHIKUMA
Coordonnateur Général.
Signature: 

Pour la communauté :

Signature : _____

安 胜 矿 产 有 限 公 司
E X C E L L E N M I N E R A L S S A R L

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE : PRODUCTION DE MINERAIS DE FER SECTEUR : CARBON CHARGES

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	KIRIMA GEMU-VICTOR	M	SHKFDVILLAGE	LUISHA	0898497878	<i>[Signature]</i>
2.	TUSAMPA EFESH OLIVIER	M	LUISHA	NOTABLE	0823830072	<i>[Signature]</i>
3.	MALIKA KEMO KIBUKU	M	LUISHA	NOTABLE	087760300	<i>[Signature]</i>
4.	BANZA-KIKOMBA-FLORE	M	LUISHA	SEC. ANR	0891243375	<i>[Signature]</i>
5.	TLONGA-MUKADI-PASCALINE	F	LUISHA	MEMBRE	0817524004	<i>[Signature]</i>
6.	KIBATILA-MUTUMBE	M	LUISHA	NOTABLE	0853388772	<i>[Signature]</i>
7.	KISABA MUKADI	M	LUISHA	NOTABLE		<i>[Signature]</i>
8.	KUNGA-KABWE-KATILE	M	LUISHA	SEC. DE SEC	0854440005	<i>[Signature]</i>
9.	Mfende mofu nga	M	LUISHA	GRAPHER	0850724198	<i>[Signature]</i>
10.	KAMBE - KIBUVE	M	CHAF AVILLAGE	L'ANGAMBUWA	0978344404	<i>[Signature]</i>

ACTIVITE : SIG. K. R. TURK STIFFER CELLIS AN CARRIED DES CHARLES

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	KAI30YISHALIMBUA	M	KANGAMBWA	PRÉSIDENT	093844630	14/12/2016
2.	MAKITA - MUSAMBA	M	"	NOTABLE	093054834	28
3.	KONDE LABOBUKUSTIA	M	KANGAMBWA	CONSEILLER	092690596	16-21
4.	LUNGA - BOPE DIEUDONNE	M	KANGAMBWA	CONSEILLER	0970999946	17-2
5.	MUTINGA - TIEV DIEUDONNE	M	KANGAMBWA	HABITANT	0975774561	26
6.	NALAMA - NGHANINE	M	KANGAMBWA	HABITANT	0933981740	KUKU
7.	MWANZA - SEBENTÉ	M	KANGAMBWA	HABITANT	0943933765	22
8.	KHAKUITBA - NUNUNGA	M	KANGAMBWA	HABITANT	0970183708	29-7
9.	UMPA - MPANCA	F	KANGAMBWA	HABITANTE	0940449343	20/07/2017
10.	OMBA - TUMBA	F	KANGAMBWA	HABITANTE	0971278945	27/07/2017

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE : EXPLOITATION DE LA CARRIERE DE CARRIERES

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	SHILUNDA - MUKINABIL M	M	KANGAMB	HABITANT	0842516835	<i>[Signature]</i>
2.	MUSONDA MVENYA M	M	KANCAMBWA	CONSEILLER	0852748202	<i>[Signature]</i>
3.	LIXANA - NIELINI JEAN PIERRE T	T	MILANDO	CHEF DE VILLAGE	0899797839	<i>[Signature]</i>
4.	MAKIKO - HILINORHONSE T	T	TILANDO	MEMBRE		<i>[Signature]</i>
5.	MUJINGA - KATANGA T	T	TILANDO	MEMBRE	0899320951	<i>[Signature]</i>
6.	LESWITA - GILBERT T	T	TILANDO	DE QUARTIER		<i>[Signature]</i>
7.	LEBETRE - JUSTIN T	T	TILANDO	MEMBRE		<i>[Signature]</i>
8.	MUJINGA - AUBIN T	T	TILANDO	MEMBRE	0853343967	<i>[Signature]</i>
9.	MUKINJA - FELIX T	T	TILANDO	MEMBRE		<i>[Signature]</i>
10.	NGODA - GISELE F	F	TILANDO	MEMBRE		<i>[Signature]</i>

安 胜 矿 产 有 限 公 司
EXCELLEN MINERALS SARL

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE : EXPLOITATION DE LA CARBONNE AN CABARE DE CABARE

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	TIWENZE - ADOPTINE	F	TILANDO	TIEPIRE		
2.	KALUNGA - ANNIE	F	TILANDO	CONSEILLERE		
3.	LUSE - ILUNGA	F	KANGAMBURA	TIEPIRE	0844222812	
4.	JOSUE SHITBI - NGUYI	M	TILANDO	CONSEILLER	089655081	
5.	IRANGA - LAZARI	F	TILANDO	TIEPIRE		
6.	NDOLUUMUSSI	M	MILANDU	5050 NDI	0899992112	
7.	NGUYI PIERRE	M	MILANDU	SECRET.	0838808215	
8.	TSHONGO ADEL	F	MILANDU	MEMBRE	0858808215	
9.	ILUNGA - TIEPIRE	M	TILANDO	TIEPIRE	0855838359	
10.	KASENGO - TUKABO XLIN	M	TIEPIRE	TILANDU	0735573143	

安胜矿产有限公司

EXCELLEN MINERALS SARI

20/08/2021

LISTE DE PRESENCE

ACTIVITE : SIGMAATRE D'ETALCLES DU CATHARE DES CHARENTAIS...

N°	NOM ET POST-NOM	GENRE	VILLAGE	FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1.	KABONGIO HUKABO	M	MILANDO	A.N.R	085430444	Raf
2.	KIKWATA-KILONDA	M	LWISHA	NOTABLE		Kilom
3.	ILONGS-KALOSHI	M	LWISHA	PETIERE	082708272	Mug
4.	KSENGO-JEANNOT	M	MILANDO	PETIERE	087497099	M
5.	NGOM-SIDONE	F	LWISHA	PETIERE	089814188	Lye
6.	LUNDA-PELANE	F	LWISHA	PETIERE	085229034	Ju
7.	KILBEKE-HAGUT	F	LWISHA	I.T	082905163	CEB
8.	KUTENPA-ESOMILIA	F	LWISHA	PETIERE	081395873	M
9.	MWELOA-LUBUNGA	M	KIBAHU	Chef de Secteur	082375370	M
10.	MUSINGE-KTENGE	M	LWISHA	PETIERE	085423065	M



安 胜 矿 产 有 限 公 司
E X C E L L E N M I N E R A L S S A R L



PLATE-FORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE OEUVRANT
DANS LA DECENTRALISATION ET LES FINANCES PUBLIQUES
F.92/34828 N° JUST/SG/TK/20/2054/2019
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Contact: +243 99704 09 50/ +243 81 588 89 85
Siège social : Mess MUMBUNDA, Avenue du Parc, Q. Makomeno, Ville et Commune de Lubumbashi.
Email: ilkayoko@gmail.com
www.podefip.com

